

DEUXIEME PARTIE  
L'OPPOSITION COMME ENTREPRISE DE  
CONQUETE DU POUVOIR

# 5

## «Le Social Democratic Front»: Un parti d'opposition entre charisme et bureaucratie

Mathias Eric Owona Nguini

Si «la réussite des partis a élevé l'étude de leur existence au rang d'objet politique», il n'en reste pas moins que la réflexion socio-politologique sur le Cameroun est restée à la traîne dans ce domaine d'étude» (Offerle 1987:5). Certaines analyses pionnières ont toutefois ouvert ce champ d'étude en examinant «la vie des partis politiques» au Cameroun dans le contexte post-colonial émergent (Zang Atangana 1989-1:13). Et dans le contexte de l'expérience de (re)démocratisation conduite dès le début des années 1990 au Cameroun, l'on ne dispose toujours pas d'analyses réflexives et positives ressortissant de la mise en œuvre systématique d'une sociologie historique et critique des partis même si telle esquisse socio-historique sur la dynamique de l'État évoque «les forces politiques et leurs bases socio-régionales» (Mbembe in Geschiere et Konings, 1993:348). Il convient aussi de noter que la littérature consacrée de la science politique n'a pas produit beaucoup d'études importantes sur l'opposition en dehors de l'ouvrage classique de Dahl (Dahl 1973). La conduite appropriée et avisée d'une enquête socio-politologique sur le Social democratic front (SDF), groupe d'opposition qui s'est affirmé contre l'emprise du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) sur l'espace légitime de la représentation et de la mobilisation politiques en mai 1990, doit pouvoir s'appuyer sur des perspectives simultanément prédictive et indicative d'objectivation.

Un examen sociologique adéquat et adapté de la dynamique socio-politique du SDF comme parti peut utilement et commodément s'inspirer de la définition d'un parti comme «un groupe dont les membres se proposent d'agir de concert dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique» (Schumpeter 1965-1983:385).

La connaissance socio-politologique envisagée du SDF gagnerait en intelligence et en pertinence scientifico-analytiques si elle parvient à échapper à «la fiction du parti pris comme un absolu» (Donegan et Sadoun, 1994:17). Et l'organisation crédible d'un «travail sociologique sur les partis» nécessaire pour cerner les dynamiques du façonnage et de l'apprentissage politiques dans le

complexe organisationnel et transactionnel du SDF, commande d'abord de «déconstruire l'objet partis politiques» (Offerle 1987:4). S'adonner à la déconstruction de cet objet socialement consacré, c'est mettre en question les «prénotions» et les préconceptions attachées aux représentations canoniques du parti politique ou de «l'opposition» (Durkheim 1996). Dès lors, la stratégie de recherche sur le SDF comme parti d'opposition dans le contexte de la démocratisation camerounaise des années 1990 peut envisager de reconstruire la dynamique sociale et politique de ce parti comme «groupement politique» se posant «du point de vue du sociologue» en «entreprise de domination» concernée dans son activité par «l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir ... entre les divers groupes à l'intérieur d'un État» (Weber 1959 1982:100-101).

L'analyse sociologique à même de conduire avec succès un travail pertinent d'objectivation politique et sociale du SDF nécessite la mise en œuvre d'une démarche permettant de reconstruire la «sociogenèse» et la «sociodynamique» de cette formation politique dotée des formes organisationnelles et transactionnelles du parti (Elias 1976). Une telle démarche d'objectivation paraît la mieux appropriée pour mettre en forme et mettre en œuvre un examen théorico-critique et historico-empirique de ce groupement politique comme complexe de relations organisationnelles montrant comment «le problème organisation, c'est-à-dire le problème de la construction de la coopération humaine dans l'action collective déborde de toutes parts l'objet organisation» (Frieberg 1993-1997:11). Ce faisant, le dispositif analytico-logique et synthético-dialectique soutenant l'investigation conceptuelle et factuelle sur le SDF peut mieux rendre compte des processus de (la) «construction sociale» de ce parti politique d'opposition en tant qu'objet de la recherche sociopolitologique (Berger et Luckmann, 1986). L'analyse mise en œuvre se doit de comprendre comment les agents et les agences constituant le SDF comme entreprise collective de domination sont intéressés par les profits d'une entrée en politique dans le contexte de «sortie de l'autoritarisme et de libéralisation de la vie politique» à travers lequel «suite à l'adoption de nouvelles lois sur le pluralisme politique en novembre 1990 (lois promulguées en décembre de la même année), nombre de partis politiques d'opposition ont été légalisés et le multipartisme a été réinstauré, après vingt-cinq ans de monolithisme» (Mbembe in Geschiere et Konings 1990:346).

L'analyse socio-politique du travail de configuration et de reconfiguration de l'organisation de parti du SDF dans le contexte (émergent) de la concurrence politique au Cameroun est tenue de procéder à un examen soutenu de la diversification des milieux de pouvoir avec l'ouverture des voies de formation

d'un personnel politique ayant tiré profit de la crise du «régime de parti unique» (Bayart 1975). Et les acteurs du SDF vont occuper une place décisive et significative dans les processus d'émergence du pluralisme politique au Cameroun en contestant la position de «parti monopoliste» occupée jusqu'en 1990 par la formation politique du RDPC comme entreprise de pouvoir contrôlant les dividendes hégémoniques profitant aux représentants et agents de la bureaucratie centrale de l'État (Offerle 1987: 4) (Weber 1971). Il s'agira alors en mettant à l'œuvre les instruments et les fondements d'une «analyse sociale des formations», d'examiner les relations constituant le SDF en parti en tant qu'ensemble de procédures et de structures élaborant cette organisation comme une «sphère de domination» (Elias 1985). Ce faisant, l'analyse se donnera des possibilités de comprendre comment les agents et les agences liées à l'entreprise politique du SDF vont mener leur insertion dans un contexte de démocratisation remettant en question les bases institutionnelles ayant préservé «les calculs monopolistes des acteurs du pouvoir central» qui avaient neutralisé «la structure compétitive des champs politiques et sociaux» au Cameroun (Owona Nguini 2000).

L'examen sociologiquement et politologiquement informé de la dynamique organisationnelle et transactionnelle du SDF doit pouvoir permettre d'expliquer et d'explicitier les nœuds d'intérêts organisationnels et actionnels produits «en 1989... dans les discussions et le débat qui ont conduit à la formation du «Social Democratic Front» (Nyo'wakai 2000:18). L'analyse pourra alors mieux apprendre et comprendre comment différents agents et agences se sont associés aux initiatives d'organisation et de mobilisation de cette relation partisane intéressée par la configuration concurrentielle du «pouvoir politique» comme «capital politique réputationnel» constituant de façon emblématique une espèce de capital (Bourdieu 2000: 67). L'étude sociopolitique de la dynamique du SDF comme parti d'opposition dans le système néoconcurrentiel de pouvoir résultant de la recomposition pluraliste de l'espace politique camerounais entre juin et décembre 1990 est particulièrement tenue de prêter attention à l'évolution de l'activité de représentation et de mobilisation déployée par cette nouvelle formation politique. Ceci invite à préciser qu'un examen pertinent de la dynamique du SDF s'intègre dans le champ sociologique de «l'étude des partis en concurrence dans le cadre des systèmes politiques compétitifs (ou démocratiques au sens de Schumpeter)» en s'attachant à en reconstruire les configurations spécifiques à partir de l'observation et de l'objectivation de la compétition politique dans le Cameroun de 1990 à 2000. (Offerle 1987:4).

L'analyse sociologique, qui se donne l'organisation politique du parti qu'est le SDF en tant qu'objet s'efforce de penser ce complexe de relations comme

«un système d'acteurs individuels ou collectifs institutionnalisés ou non, qui englobe tout ou partie d'une organisation et des acteurs de son environnement et pour lequel une partie de l'organisation peut devenir environnement» (Friedberg 1993 -1997:103). L'étude sociopolitique de la dynamique transactionnelle et interactionnelle du SDF commande alors de cerner comment les agents et les agences associés à ce groupement politique conduisent leur démarches de mobilisation et de représentation dans une perspective attentive à «l'utilité pour le parti d'une agitation politique unifiée» (Weber 1959-1982:139). Ce travail d'investigation socio-historique entend parvenir à une appréhension et à une compréhension pertinentes des ensembles relationnels au travers desquels s'opèrent et s'organisent les activités d'agitation et de manipulation professionnelles de la politique par des acteurs se trouvant en situation d'opposition. Il s'agit alors de voir comment les opérateurs du SDF vont s'inscrire dans le contexte de l'organisation et de l'institutionnalisation démocratico-représentatives d'une «compétition pour la direction politique» (Schumpeter 1965-1983:354 et suiv.). L'analyse de l'activité des opérateurs liés au SDF permet d'escompter le gain de précieux enseignements et renseignements sur les nouveaux canaux d'accès aux carrières de professionnels de la politique légitimement ouverts et offerts par cette agence (substitutive ou alternative) de domination et de représentation.

Le travail sociologique et politologique d'enquête sur le SDF comme complexe organisationnel et transactionnel est tenu de déconstruire les «questions routinisées qui sont devenues des écrans, des obstacles» parce qu'elles renvoient à une «accoutumance à des objets préconstruits», «questions qui s'imposent» et que «hommes politiques, professionnels, militants, commentateurs et marqueteurs politiques, politologues ont posé...» (Offerle 1987:5). En effet, ces questions consacrées expriment des visions routinisées et fétichisées qui balisent et signalisent les itinéraires d'exploration et d'exploitation des formes d'entreprise politique mobilisées dans le cadre d'une formation dont il convient de réinterroger les structures et les procédures, ainsi que les figures et les postures en ce qui concerne son activité politique. La logique épistémologique qui gouverne cette réflexion vise à consolider les bases de l'écriture d'une «biographie sociale» de l'entreprise politique du SDF qui s'est organisée sous la forme d'un parti d'opposition (Sindjoun 2000). Afin de se rapprocher des possibilités d'une connaissance consistante et cohérente de l'objet envisagé (le parti SDF), il convient d'aborder l'étude de ce complexe de relations et d'opérations politiques en mobilisant une perspective réflexive de «distanciation» attentive à l'effet de catégories de pensées liées à l'«engagement» y compris celui du chercheur dans la conduite de l'investigation (Elias 1981). En opérant

dans cette direction, l'analyse sociologique du SDF comme «système d'action» entend tirer profit d'un regard critique à même de renforcer les capacités empiriques d'une recherche dont certains emprunts à «l'analyse stratégique des organisations» pourrait l'exposer à des biais fonctionnalistes relevant d'une approche objectiviste des partis (Crozier Friedberg 1980).

La recherche conduite va solliciter les acquis sociologiques et politologiques d'une réflexion relationnelle amenant l'analyste à se poser comme «chasseur de mythes» dans l'étude critique et historique de l'entreprise de domination et de représentation du SDF en essayant d'éviter de s'instituer en juge suprême légitime et ultime de la compétition sociale et politique pour la définition des partis politiques (Elias 1981). L'analyse se doit de montrer, démontrer et démonter les obstacles épistémologiques du substantialisme, du finalisme ou du «normativisme» tout comme du «formalisme», de l'«instrumentalisme» ou du «relativisme», en soulignant comment ces catégories de pensée correspondent à des postures mobilisant faiblement les fondements et les instruments d'une pensée relationnelle combinant approches réflexives et positives (Elias 1981) (Offerle 1987).

Le regard sociogénétique et sociodynamique sur les trajectoires politiques du groupe d'opposition SDF est envisagé pour démonter les figures imposées du discours polémique ou apologétique ou encore pratique ou scientifique sur les partis, discours qui parle «de leur "naissance", de leur "existence" et de "leur mort"» (Offerle 1987:5). Certaines productions de la littérature sur le parti du SDF montrent bien comment l'analyse de cette entreprise de domination s'est constituée comme une préoccupation canonique dans «l'espace politique complexe» formé par un «ensemble de relations objectives entre diverses catégories d'acteurs, de commentateurs et de professionnels du service politique» (Gaxie 1993:63). C'est dans cette optique qu'il convient d'appréhender les formulations discursives suivantes qui concernent l'existence du SDF comme cours et parcours d'une entreprise et des entrepreneurs qui s'y sont regroupés: «Le SDF nous l'avons vu naître» (*Politiks*, n° 018 du 29-10-90); 17-07-95); «Que se passe-t-il au SDF?» (*Jeune Afrique Economie* n° 200 du 17-07-95); «SDF: le début de la fin du leadership» (*La Nouvelle Expression* n° 921 du 30 -05-94); «Le Social Democratic Front se meurt-il?» (Yamga Tientcheu 1999); «Le SDF est-il fini ?» (*Mutations*, n° 203 du 29-05-2000).

L'analyse socio-historique et socio-critique se doit d'éclairer de façon réflexive et positive le jeu des intérêts expressifs ou instrumentaux apparaissant dans les formulations affirmatives ou interrogatives sur les acteurs, les actions et l'activité politiques de ce parti: «Le SDF est un parti démocratique» (C. Tabetsing); «Le SDF est un parti commercial» (J.P. Tchoua); «Le SDF est par

essence régionaliste» (T. Eyoum A Ntoh); «Le SDF a émergé comme la force majeure de l'opposition» (G. Labertit); «Le SDF tout en se réclamant de la gauche avait présenté un programme économique de droite» (A. Ateba Noa); «Le SDF est-il un parti démocratique?» (T. Eyoum A Ntoh); «Le SDF n'est-il pas finalement un parti anglophone?» (Shanda Tonme)(2). L'analyse sociologique est tenue également d'examiner de façon critique d'autres visions que l'on peut traduire dans les termes suivantes: «le leader du SDF est charismatique»; «Il y a une bureaucratisation du SDF». Le travail d'élucidation sociologique et politologique du SDF comme groupement politique va donc recourir à un modèle d'analyse s'appuyant sur les concepts ou notions d'«entrepreneur» et d'«entreprise politique» comme éléments décisifs des dispositifs d'interrogation et d'investigation mis en place en vue d'opérer une réexploitation pertinente et efficiente des paradigmes développés dans ce sens par des figures de référence de l'analyse des partis comme Ostrogorski (1979), Weber (1959:1982), ou Schumpeter (1965,1983).

Une conduite avisée et maîtrisée de la recherche sur la dynamique politique du SDF requiert néanmoins de nuancer et de relativiser la comparaison entre «l'entrepreneur politique et son homologue économique» (Illchman et Uphoff 1969:22). Ceci implique que la mobilisation du modèle développé de «l'entreprise politique» ne soit pas associée de façon dogmatique et a-critique à une «théorie économique de la démocratie» ou à une conceptualisation du «marché politique» strictement fondée sur «l'analyse économique des processus politiques» construite par les tenants de l'approche utilitariste et ultra-rationnaliste des «choix collectifs» et du «choix public» qui induisent le normativisme des modèles du «rational choice» (Tullock 1978) (Downs 1957). L'analyse se référera plutôt aux réflexions et aux investigations sociologico-historiques développées par les «politistes de l'offre» qui révisent et revisitent les approches sociologiques classiques de l'entreprise politique mises en œuvre par Ostrogorski, Schumpeter et Weber.

Les modes d'explication et d'application de ces perspectives d'analyse socio-historique de l'entrepreneur politique constitué dans le SDF comme système d'action dans le contexte institutionnel et organisationnel de la démocratisation camerounaise (de 1990 à 2000) restent attentifs au fait que «les partis ne sont qu'une des formes historiquement déterminées d'entreprise politique» (Offerle 1987:23). L'analyse des logiques internes et externes du SDF s'appuiera pour disposer d'une grande pertinence sociologique sur la reconstruction interprétative et explicative d'une «économie des pratiques» basée sur des «modèles historiques» qui permettra de comprendre comment cette entreprise collective de représentation et de mobilisation sollicitant la forme (organisa-

tionnelle et transactionnelle) de parti s'inscrit dans le champ politique des luttes concurrentielles légitimes pour l'accès à l'État camerounais comme « processus d'accumulation et de concentration de différentes espèces de capital: capital de force physique, policière ou militaire... capital économique, nécessaire entre autres choses pour assurer le financement de la force physique, capital culturel ou informationnel et enfin capital symbolique» (Bourdieu 2000-2:13, 25). Il s'agit alors d'examiner et d'évaluer à partir d'une perspective socio-politologique, les dynamiques de placement et de déplacement ou de classement et de reclassement des acteurs de la formation du parti qu'est le SDF comme regroupement d'intérêts politiques concernés par la (re) configuration des rapports de pouvoir dans la démocratisation camerounaise (entre 1990 et 2000) qui modèle la «structure politique» en tant que cadre de jeu qui «comprend donc des règles au sujet des trophées, du personnel de la direction des équipes, de la compétition et du contrôle» (Bailey 1971:34). L'étude socio-critique et socio-historique de la dynamique organisationnelle et inter organisationnelle du SDF comme relation politique essaie de montrer comment cette entreprise collective relève paradigmatiquement du domaine des partis entendus comme «socialisation reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs les pouvoirs au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances idéales ou matérielles de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensembles» (Weber 1971:294).

L'analyse socio-historique et socio-critique du SDF comme entreprise collective de représentation et de mobilisation politiques s'efforcera de comprendre ou d'expliquer comment ce regroupement d'intérêts s'insère dans les dynamiques organisationnelles et interorganisationnelles de concurrence à l'œuvre dans la restauration et la reconfiguration du champ politique camerounais par une «compétition politique ouverte entre les partis politiques» contribuant au processus d'institutionnalisation et de légitimation de la démocratie représentative» (Poirmeur 1990:139). L'examen des logiques d'action et de mobilisation ou d'organisation et de décision qui caractérisent le SDF comme organisation de domination et de représentation est opéré dans une optique socio-politologique étudiant cette entreprise dans une perspective où celle-ci relève de l'analyse empirique et critique des «partis comme structures d'offre politique» dont il convient de reconstruire les relations sociologiques pertinentes et intelligentes qui inscrivent chacune de ces formations comme «champ de concurrence» dans les réseaux complexes de la compétition politique ouverte au Cameroun, qui a émergé entre juin et décembre 1990 (Offerle 1987:25). L'analyse des domaines d'action et de décision de l'agence contregouvernementale



de pouvoir et de mobilisation qu'est le SDF s'attellera aussi à une objectivation et à une observation socio-politiques des procédures et des structures par lesquelles les entrepreneurs et les opérateurs inscrits dans cet espace d'action et de transaction organisé autour de la logique partisane de regroupement s'insèrent dans la compétition politique sur les conditions d'organisation de la démocratie représentative au Cameroun pour comprendre comment ces acteurs ont tiré profit de la remise en question du «monopole du pouvoir» qui avait bénéficié au RDPC en tant que «parti de l'ordre» gouvernemental jusqu'en décembre 1990 (Marx 1984:2 - 138). L'investigation sociologique et politologique mise en œuvre peut alors examiner les mouvements des acteurs regroupés dans le collectif du SDF à travers l'espace complexe de relations entre les lieux intra et interpartisans de représentation et de domination en tenant compte des démarches de «prise de parole», de «loyauté» ou de «défection» qui ont cours dans ces jeux organisationnels et interorganisationnels (Hirschman 1995). L'étude de la sociogenèse et de la sociodynamique du SDF s'efforce alors de cerner comment cette «unité de domination» s'insère dans la compétition pour le contrôle des monopoles étatiques par «les combats éliminatoires périodiques, pacifiques liés aux procédures électorales concurrentielles qui caractérisent le «régime démocratique» (Elias 1976: 49).

L'analyse empirique et critique des formes internes et externes de compétition politique concernant le SDF qui est envisagée peut alors mettre à l'épreuve ses objectifs de recherche en étudiant «la dynamique organisationnelle du jeu politique dans le marché interne du SDF» (I) (pour cerner les logiques concurrentielles du fonctionnement interne de ce «parti à part») avant d'examiner «le SDF dans la dynamique interorganisationnelle du marché officiel du jeu politique» (II) (afin d'évaluer ce «parti à part entière» dans la compétition avec les autres formations dans les marchés politiques et les marchés du pouvoir politique).

### **La dynamique organisationnelle du jeu politique dans le marché interne du sdf, un parti a part**

Afin de cerner de façon crédible et plausible «la logique interne et les intérêts propres des utilisateurs de la structure» dans le SDF comme complexe organisationnel et transactionnel de relations politiques, il convient de solliciter «"l'approche ad-intra" des partis politiques» déjà développée dans «la théorie wéberienne ou schumpéterienne des organisations» qui se veut attentive à «la position centrale et décisive de l'organisation à l'intérieur de laquelle se situent les enjeux réels du pouvoir» (Donegani et Sadoun, 1994: 61 et 64). L'analyse recourra pour ce faire, à des cadres permettant au chercheur travaillant

sur les logiques internes du SDF de «mieux “voir” les processus et phénomènes organisationnels» et de mieux les faire voir en usant des «approches critiques des sociologues» (Bagla-Gokalp 1998:6). L'analyse sociologico-critique des organisations est alors mobilisée pour observer de façon réflexive et positive les logiques qui font que «le marché interne à l'entreprise politique tend à être contrôlé» en essayant d'en user pour une appréhension avisée de la dynamique interne du SDF comme entreprise de pouvoir et de mobilisation (Offerle 1987:110). Cet examen des «processus d'organisation» à l'œuvre dans le SDF gagnerait à mettre en évidence le fait que l'étude des logiques internes de cette organisation comme entreprise collective» concerne «la mise en œuvre de rapports de pouvoir» et met en évidence l'espace interne de cette relation partisane comme «sphère politique» (Friedberg 1993, 1997:20, 21,23). L'analyse va alors montrer que le(s) marché(s) interne(s) du pouvoir et de la représentation dans le SDF relèvent de «structures de marchés» où «une certaine concurrence existe mais ...est plus limitée qu'en concurrence parfaite» et renvoient à des configurations ressortissant de la concurrence imparfaite». (Stiglitz 2000:295). Il s'agira alors d'étudier les régimes de concurrence oligopolistique dans le marché interne du pouvoir politique (A) et dans le marché interne de l'échange politique (B).

***Patronage et compagnonage dans un marché interne du pouvoir comme champ organisationnel de domination et de régulation***

Il s'agit d'examiner à l'intérieur de l'espace des relations qui constitue le SDF comme «champ politique» condensé ou «sous-champ», les luttes pour la maîtrise de l'«accumulation de force, de capital politique» où «chacun engage la force qu'il a dans les rapports de forces qui existent dans ces formes de domination (Bourdieu 2000-1: 43). L'analyse sociologique des organisations est tenue dans cette logique d'observation et d'objectivation d'examiner les rapports de domination existant dans la structure des relations internes du parti comme «champ social» travaillé par des processus politiques (Elias 1985). Ce faisant il s'agit d'étudier l'ensemble des agents et des agences groupés et regroupés dans le SDF selon une perspective sociologique analysant «les partis comme des champs de lutte et de force, comme des sous-champs relativement autonomes, à l'intérieur du champ politique» (Offerle 1987: 44).

Il s'agit alors d'effectuer des repérages et des cadrages permettant d'éclairer les logiques de fonctionnement des positions «de pouvoir politique» à l'intérieur du SDF qui forme un réseau décisionnel tenant lieu ou faisant office de «champ du pouvoir politique» auquel correspond «un marché du pouvoir politique» (Gaxie 1993:22).

L'analyse sociologique du parti SDF comme champ de domination et de régulation s'intéressera donc à «la patrimonialisation des combinaisons du capital et des ressources politiques»<sup>1</sup>, «la centralisation des carrières et des filières politiques»<sup>2</sup> et «la hiérarchisation des contributions et rétributions à la production politique du parti»<sup>3</sup> comme horizon des jeux et enjeux du pouvoir dans cette formation.

### ***1. Ressources collectives, ressources individuelles et patrimonialisation des combinaisons du capital politique***

L'analyse des conditions génétiques de «l'entrée en politique» des acteurs et des opérateurs regroupés dans le SDF comme entreprise politique se doit d'être attentive à l'ensemble des interactions et transactions qui ont conduit à la structuration du contexte d'action de cette organisation de professionnels de la politique entre 1989 et 1990. Dans ce travail sociologique d'analyse de la formation du SDF comme groupe politique professionnel, il convient d'éviter le téléologisme de tel essai sur «la révolution du SDF» dont les postures tendent à accréditer une lecture finaliste de l'émergence de cette organisation qui aurait été faite pour apporter le changement (Gwellem 1990). Cette vision marquée par un fonctionnalisme évident et manifeste est par exemple exprimée par les partisans de la reconstruction du SDF qui insistent sur la nécessité d'une conformité des lignes d'action des acteurs du parti à la «politique originelle du SDF» pensée comme cadre de l'accumulation du capital politique de cette organisation de représentation qui affiche les mots d'ordre «pouvoir au peuple» et «égalité des chances pour tous. Comprendre l'activité de pouvoir qui se développe et se déploie dans le SDF en s'appuyant sur une perspective sociopolitologique qui étudie «les partis comme organisations», c'est s'intéresser à «la rencontre entre capitaux collectifs et capitaux personnels» dans ce «corps collectif qu'est le parti» comme complexe caractérisé par des «relations concurrentielles entre des agents intéressés par le droit d'user des ressources collectives accumulées dans l'organisation» (Offerle 1987: 44-45).

C'est en tenant compte de ces remarques qu'il convient d'analyser les luttes et échanges ayant pour enjeu l'appropriation du capital réputationnel du SDF lié à son sigle, lorsque certains opérateurs politiques associés à la plateforme du «Front démocratique camerounais» et certains commentateurs politiques laissent entendre que le «FDC né à Paris devait s'implanter au Cameroun» et que l'on «confia cette initiative à Mukong Albert, qui à cause de ses démêlés politiques avec le régime Biya, confia à son tour la présidence de ce parti à John Fru Ndi», ils assimilent le «Social democratic front» ou Front social démocratique au «Front démocratique camerounais (FDC)» (Le Combat-

tant, n° 501 du 03-06-91). Il s'agit là pour certains opérateurs politiques relativement déclassés d'essayer d'obtenir des «profits de distinction» à travers un usage politique du «sigle» d'une formation qui s'est imposée en tant «qu'organisation collective» occupant une place importante au sein des réseaux d'opposition dans une phase de vive agitation politique pour la démocratisation entre avril et octobre 1991 (Offerle 1987: 45).

Les agents et les agences liés à l'entreprise de domination du SDF sont engagés dans des luttes pour contrôler le capital collectif de leur organisation politique comme le montre la prise de position des animateurs du «Comité de reconstruction du SDF» dirigé par M. Siga Asanga qui en avril 1995, accuse le Bureau exécutif national d'avoir usurpé les «pouvoirs du congrès» et dénonce «ceux qui ont usurpé les pouvoirs que les statuts ont donné à la base et au peuple». Cette lutte de pouvoir montre un exemple d'escalade des conflits pour l'appropriation des «ressources collectives partisans» entre les opérateurs conduits par M. John Fru Ndi (Président du SDF) et des acteurs menés par M. Siga Asanga (Secrétaire général exclu du SDF) pour le contrôle du «marché des capitaux politiques» dans cette organisation d'opposition qui équivaut à un «marché du pouvoir politique» (Offerle 1987:45) (Gaxie 1993: 93).

En tant qu'entreprise de professionnels de la politique, le SDF s'est explicitement inscrit dans le champ politique camerounais grâce à l'initiative d'opérateurs comme MM John Fru Ndi, Siga Asanga, Bernard Muna, Alhadji Mahamat Souleymane, Bernard Muna, Alfred Azefor, Samuel Nyo'wakai, Carlson Anyangwe, Albert Womah Mukong etc., qui dans la généalogie de cette formation ressortissent du groupe initial des «Founding Fathers» qui va s'instituer en «groupe charismatique central» dans la consolidation des positions de pouvoir politique au sein du SDF (Elias 1985). Et les acteurs du SDF en tant qu'agents en interaction sont en compétition pour tirer le meilleur parti des «logiques internes de distribution et de rétribution des pouvoirs» qui sont analysées à travers «la visée "ad intra" des partis» (Donegani et Sadoun, 1994:63).

La compétition entre les agents pour le contrôle des ressources collectives de l'organisation politique du SDF concerne même les acteurs issus de ce groupement politique et qui ont été éliminés dans les combats pour la maîtrise de cette machine de pouvoir comme les opérateurs du «Forum des sociaux démocrates» conduits par Charly Gabriel Mbock acteurs qui s'efforcent de montrer le rôle déterminant de Siga Asanga dans la formation du capital collectif de ce parti en soutenant que ce dernier «fut le concepteur du Social Democratic Front» (*Mutations* n° 343 de 28-05-2000: 15). L'analyse des logiques internes du SDF montre comment les luttes pour le contrôle des ressources collectives de

cette formation traduisent les visées de pouvoir d'opérateurs entendant parler au nom d'une organisation dynamique d'opposition dont certains commentateurs politiques estiment qu'elle porte «le brassard de l'équipe du changement» (*Perspectives Hebdo* n° 235 du 12 au 19-06-2000:5). Cette lutte pour le «droit de parler au nom d'une personne collective» prend souvent une forme particulièrement rude comme lors du conflit entre les partisans de l'ordre autour du Chairman Fru Ndi et les partisans de la dissidence du vice - président Souleymane qui prendra même une tournure violente avec les exactions commises par les premiers au cours du congrès des sociaux-démocrates, en décembre 1999. Le Secrétaire général du parti Tazoacha Asonganyi justifiera cet usage de «la violence physique» montrant que celle-ci apparaît bien comme le «moyen spécifique» de tout «groupement politique» (Weber 1959 - 1982:100). Afin de légitimer la stratégie de défense de la rente de pouvoir dont l'équipe dirigeante du SDF amenée par Fru Ndi bénéficie, le porte parole de l'organisation a affirmé ce qui suit: «des membres peuvent quitter le parti et former d'autres partis politiques mais l'usage abusif du nom SDF (SDF-S, etc.) ne pourra en aucun cas être toléré» (*Le Messenger* n° 860 du 04-01-99:7).

La compétition interne dans l'organisation collective qu'est le SDF a aussi concerné la façon de «disposer de l'argent recueilli par le parti» qui est l'une des manières de disposer des ressources collectives partisans» (Offerle 1987: 46). C'est dans cette optique qu'il convient d'interpréter les conflits révélés par les critiques de M. Jean Djokou, membre du Comité exécutif national et trésorier national du SDF qui dans sa lettre de démission allait dénoncer la «gestion occulte et floue des finances du parti» et le «refus du président national de recevoir une délégation envoyée par la commission nationale des femmes s'enquérir de l'état des fonds perçus directement par lui» en mars 1995 (*Cameroon Tribune*, n°5816 du 29-03-95). On le voit la question du financement du parti en vue du développement de ses capacités d'action et d'organisation dans la compétition politique s'est toujours posée avec acuité. Et le leader du SDF est particulièrement critiqué par les acteurs concurrents comme Charly Gabriel Mbock (jusque là directeur de campagne du SDF) qui laisse entendre ce qui suit à propos de l'utilisation des ressources financières dans cette formation politique de référence dont il dit que «les circuits de son financement sont occultes et voulus tel ... l'argent donné ne passe jamais par le trésorier national. Le parti est resté pauvre mais des individus se sont enrichis» (*Cameroon Tribune*, n° 5816 du 29/03/95). Les luttes pour l'appropriation des ressources collectives se sont avérées vives et intensives dans le parti du SDF. Le financement du SDF a toujours fait l'objet de secrets ou de mythes. Et les entrepreneurs du SDF ont toujours de la difficulté à financer leurs activités

partisanes sur la base de fonds stables pouvant permettre de développer son implantation. Ce que certains observateurs politico-journalistiques ont imputé à un «manque de transparence et de responsabilité financière (financial accountability)» (*The Herald* n° 912 des 26 et 28-05-2000: 4)

Les luttes pour le contrôle de la centralisation du capital et des ressources politiques sont d'autant plus accentuées que les acteurs (dirigeants ou auxiliaires) qui se les approprient peuvent tirer profit des ressources de pouvoir d'une organisation politique qui fait partie des «formations politiques (qui) sont analysables à la fois comme des partis d'intérimaires, de patronage et de militants» (Offerle 1987) (Epstein 1967). En effet, l'organisation du SDF en tant qu'entreprise nouvellement entrante sur le marché politique et confrontée à des problèmes de stabilisation de ses bases financières, procède à son travail d'implantation et d'installation en instrumentalisant l'importance du nombre et du militantisme tout en sollicitant le patronage des notables ou la compétence statutaire des élites disposant d'un fort capital scolaire. Et lors des élections, les agents et les agences du SDF peuvent avoir recours à des agents intérimaires souvent rémunérés ou bénévoles comme lors de l'élection présidentielle d'octobre 1992 quand l'Union pour le changement (UPLC) allait servir de structure flexible permettant au candidat du SDF John Fru Ndi de disposer d'un nombre supplémentaire d'agents temporaires. En raison de leur positionnement dans l'opposition, les agents du SDF ne pouvaient toujours pas éviter de recourir à des procédures renvoyant à «la solution de l'organisation ad hoc» lorsque celles relevant des «organisations permanentes» n'étaient pas toujours disponibles (Donegani et Sadoun 1994).

Les opérateurs associés à l'entreprise collective du SDF que sont les dirigeants étaient contraints par leur position dans «l'économie des partis» et ne pouvaient complètement déployer une stratégie de parti de patronage capable de mobiliser un ensemble de positions administratives, même s'ils pouvaient tirer profit du contrôle de postes électifs contraignant les candidats à passer par les avis du parti (Gaxie 1977). C'est pourquoi la «patrimonialisation des ressources collectives» par le chef politique du SDF M. John Fru Ndi s'est installée de façon à permettre à cet entrepreneur et à ses associés de préserver leur contrôle sur l'appareil du parti en canalisant les formes et voies de développement d'une organisation politique militante (Bourdieu 1994:33). Les manœuvres patronales et patrimoniales en vue de «la construction d'une machine politique au profit de M. Fru Ndi dans le cadre du SDF» ont donc incité les dirigeants et auxiliaires associés au leader du parti à s'efforcer de contrôler les réseaux de cotisations et de souscriptions et de disposer du personnel chargé

des activités d'implantation, d'organisation de meetings, de collage d'affiches, de vente de journaux du parti comme *SDF ECHO* etc., (Owona Nguini 1997: CH. X). L'analyse se doit de prêter attention au travail d'implantation conduit par les dirigeants et les auxiliaires dont les actes visent à montrer et à démontrer comme l'a affirmé un des responsables de cette formation en novembre 1990, l'avocat Emmanuel Agbor Ashu pour qui le SDF «est un parti politique national» (*Challenge Hebdo* n° 10 du 28-11-90). Il convient dans l'examen de ces processus de centralisation du capital politique par lesquels les acteurs du SDF se sont efforcés de construire une organisation nationale, de relativiser une vision qui laisserait croire que le parti existait comme un tout (Offerle 1987:50).

## ***2. Filières, carrières et monopolisation des chances de professionnalisation et de spécialisation politiques***

Il convient de noter qu'à l'intérieur des sphères de décision et de direction internes du SDF, «la compétition politique tend à opposer des hommes de facto engagés dans une carrière» (Gaxie 1993: 84). Et la conduite d'«une carrière politique» était conditionnée par l'accès au «capital social collectif» concentré dans les structures et les procédures d'organisation et d'action du parti (Gaxie et Offerle 1985). Le parti du SDF en tant qu'agence politique intéressée par la conquête du pouvoir s'impose comme lieu de passage pour les professionnels de la politique qui se sont associés à cette formation dont l'émergence entre mars et mai 1990 a contribué à créer un circuit organisationnel de pouvoir à même de participer au «processus d'autonomisation du personnel politique» ouvert par la conjoncture de démocratisation au Cameroun (Gaxie 1984:18). Et les statuts du SDF ouvrent la candidature à toutes les responsabilités au sein du parti à «tout membre qui est financièrement en règle avec le parti et qui est membre actif de façon ininterrompue depuis au moins 12 mois et tout membre réunissant ces conditions «a le droit d'être électeur lors de toute élection et est éligible à n'importe quelle fonction au sein du parti» (article 7a des statuts du SDF). Ces dispositions relèvent des montages juridiques par lesquels le parti comme agence collective ou collectivisatrice de pouvoir crée une compétition autour des biens électifs au sein même de l'entreprise pour pourvoir à des postes de direction ou de décision ou à des postes d'exécution. Le SDF en tant qu'agence, en tant qu'«agent collectif qui agit», organise statutairement et réglementairement les conditions d'une «collaboration concurrentielle» entre les différents entrepreneurs et auxiliaires intéressés par la participation à cette «relation partisane» comme médiation politique assurant «la rencontre entre le capital accumulé par les prédécesseurs et leurs propres capitaux» (Offerle

1987:50). C'est dans cette optique qu'il convient de lire les dispositions suivantes des statuts du SDF: «Tout membre régulièrement inscrit au parti, qui a rempli ses obligations financières vis-à-vis du parti et qui par ailleurs satisfait aux conditions pour être candidat et pour être élu suivant les présents statuts et la constitution de la République peut briguer l'élection à un poste au sein du parti. Toutefois les responsables du parti qui perçoivent une rémunération ne peuvent se porter candidats que s'ils ont préalablement démissionné de leur poste» (Article 20) où l'on voit que de telles dispositions peuvent concerner «certains permanents professionnalisés» qui n'accèdent pas au marché des postes électifs» (Offerle 1987:51). L'organisation des carrières politiques est fortement modelée par l'entreprise collective qu'est le SDF en tant que parti qui opère dans une logique où «le parti est une sorte de banque, de capital politique spécifique» (Bourdieu 2000-1:65). Et les entrepreneurs qui se posent en défenseurs du capital social collectif du SDF en tant qu'entreprise politique s'efforcent de montrer comme M. Evariste Fopoussi Fotso que «c'est le SDF qui fabrique ses politiciens» (*Le Quotidien* n° 381 du 08-07-98: 3). Dans cette logique, les figures en vue du SDF essaient de montrer que «le parti fait le partisan» (Offerle 1987:54).

L'organisation politique du SDF s'est construite autour d'un ensemble de ressources collectives afin de s'imposer comme lieu de passage obligé pour les professionnels de la politique intéressés par les profits de la démocratisation qui réévaluent les logiques de rente à l'œuvre dans les dynamiques jusque-là dominantes «des processus liés à la monopolisation tendancielle de l'offre politique par une catégorie de professionnels contrôlant les ressources centrales, aux intérêts bien compris des principaux actionnaires majoritaires de l'entreprise Cameroun» (Sindjoun 1994-1:295). Ce faisant, il s'agit pour la direction du parti conduite par M. John Fru Ndi d'user des mécanismes internes de domination et de régulation propres au SDF afin de contraindre les acteurs de cette formation à se conduire en «représentant d'une entreprise collective» plutôt qu'en «entrepreneurs politiques individuels» (Gaxie 1993:59). C'est en tenant compte de ces contraintes de situation qu'il convient d'examiner les différentes filières ouvertes par le SDF pour l'accès au marché politique central. Des personnalités comme MM. Jean Pierre Tchoua, Patrice Kadji, Jean Monthe Nkuobite ou Pierre Kwemo s'inscrivent dans une filière notabiliaire en raison de leur capital social considérable accumulé dans le monde des affaires. D'autres acteurs voient plutôt leurs carrières s'inscrire dans une «filière militante» à l'instar de M. Nja Kwa, (médecin pendant longtemps président provincial du SDF et actuel maire de Douala 1<sup>er</sup>), Francis Kwa Moutome, (cadre et conseiller municipal dans une commune de Douala) ou Paul Yamga Tientcheu (consul-



tant, pendant longtemps président provincial du SDF France). Certains opérateurs ont un parcours politique relevant de «la filière d'accès direct au centre» tels que Alexander Taku (cadre, devenu Secrétaire à l'éducation et à la propagande) ou Jean Michel Nintcheu (imprimeur, 2<sup>e</sup> Vice-Président du parti) ont été cooptés par les sommets du parti. Les entrepreneurs du SDF qui contrôlent la direction du parti et orientent la compétition interne pour l'accès à ses ressources collectives nécessaires pour une action politique autorisée entendent conserver la maîtrise (relative) des lieux d'investissement qui déterminent les carrières et les filières afin de faire apparaître leur formation comme un parti «bien organisé et bien discipliné» (Mbembe 1993:362). La compétition interne pour les positions éminentes dans le SDF met bien en scène «deux types d'hommes politiques» qui correspondent respectivement à «ceux qui prétendent devoir tout à eux-mêmes» et ceux qui déclarent «tout devoir au parti» (Offerle 1987:52). Des personnalités comme Evariste Fopoussi Fotso (Secrétaire à la communication et député du Khoung-Khi) Michaël Tazoacha Asonganyi (Secrétaire général du parti) ou Augustin Mbami (Trésorier national) mobilisent prioritairement des capitaux collectifs délégués par le parti alors que de leur côté, des acteurs comme Pierre Kwemo (député du Haut Nkam), Patrice Kadji (député dans une circonscription du Wouri), Jean Michel Tekam ou François Sengat-Kuo sollicitent préférentiellement des capitaux personnels renvoyant à un nom propre, à leurs ressources monétaires ou leur capacité d'expertise. Toujours est-il que «l'opposition de ceux qui doivent leur ascension à leurs moyens propres et de ceux qui doivent tout à leur parti (ou à une autre organisation collective) est une accentuation de différences qui sont moins tranchées dans la réalité» et que «chaque homme politique peut donc être caractérisé par une structure de capitaux politiques plus ou moins dominée par des capitaux personnels ou collectifs» (Gaxie 1993:80). Le rapport qu'entretiennent différents hommes politiques avec le parti comme corporation d'intérêts est assez complexe.

Le complexe organisationnel et transactionnel formant le parti du SDF comme espace de compétition interne est marqué par des tensions entre différents opérateurs en lutte autour de l'enjeu du contrôle des normes d'organisation des filières et des carrières politiques. Ces luttes sont liées à l'intérêt des possibilités d'organisation et de mobilisation offertes par ce que l'un de ces cadres du SDF, évoquant l'implantation du parti à l'Ouest, appelle «le potentiel militant» qui contribue à faire que le SDF «concentre en son sein toutes les ambitions personnelles et collectives» (*La Nouvelle Expression*, n° 1010 du 29-12-99). C'est pourquoi certains opérateurs du SDF ont entrepris de se démarquer à l'instar du «Comité de reconstruction du SDF» dirigé par Monsieur Siga Asanga (professeur de littérature à l'Université et ancien Secrétaire général du

SDF aujourd'hui décédé) entre 1990 et 1995. La stratégie de développement des ressources propres conduite par la sous-entreprise menée par Siga Asanga allait faire l'objet d'une riposte autoritaire avec la destitution de cette personnalité de ses fonctions de Secrétaire général à l'issue d'une procédure conduite dans un esprit disciplinaire pour résoudre ce qui, aux yeux d'un cadre du parti M Nja Kwa, n'était «qu'un problème de comportement à l'intérieur du parti» (Dikalo n° 126 du 23-05-94: 9). Il s'agit là d'un exemple des luttes pour le contrôle de la «hiérarchie des postes» liées à l'organisation partisane du SDF qui met en scène des acteurs ayant des positionnements différenciés quant à leur «entrée dans les milieux politiques» (Gaxie 1993:83 et 84).

La dynamique de contrôle des filières et des carrières politiques montre dans le SDF comment se conduisent les acteurs de cette formation qui se veut «un parti politique de combat» au sein duquel «la démocratie ne se prête pas à l'usage domestique» (Michels 1971:40). Et la configuration de la division du travail au sein de cette formation politique est contestée par des opérateurs comme M. Souleymane Mahamat qui en octobre 1998 a vivement critiqué la direction du parti et les méthodes pour pourvoir les postes de décision, en affirmant que «pour éviter les élections internes, l'on préfère procéder aux nominations et aux cooptations à des postes électifs» (Appel du 22 Octobre 1998, Aux Militants du Sdf: Rassemblons Pour Mieux Construire). Des opérateurs du champ politique médiatique stigmatisent la division du travail politique dans le SDF qui régule l'organisation des filières et carrières au sein de cette formation en usant d'un ton sentencieux: «En fait, au SDF, il y a une invisible mais inamovible répartition des tâches: aux ressortissants du Nord-Ouest la direction du parti, aux autres le soin de porter le parti au pouvoir» (*Le Messenger* n°832 du 26-10-98: 5). Les acteurs qui dominent les lieux de pouvoir du SDF inscrivent leur action dans une optique faisant que cette formation a mis en œuvre un modèle de «politique intérieure des organisations de parti» selon une orientation «absolument conservatrice» (Michels 1971: 272). Et lorsque M. Joseph Mbah Ndam, Président du groupe parlementaire affirme qu'«il y a un noyau dur au SDF» et que «ce noyau dur est connu uniquement de nous, pas de tout le monde», cela s'inscrit dans cette activité de contrôle disciplinaire et tutélaire de la socialisation des différents hommes politiques dans les filières ouvertes dans ce parti d'opposition (*Le Messenger* n° 826 du 12-10-96: 6-7).

### ***3. Division du travail politique et lutte pour le contrôle des contributions et des rétributions dans les activités partisans***

La construction des logiques internes du pouvoir dans le SDF s'intègre dans la dynamique de structuration d'un système organisationnel de positions et de fonctions au sein du SDF. C'est qu'il existe au sein de cette relation partisane, une «division du travail» qui renvoie à «l'existence d'investissements et de capitaux inégalement distribués» (Offerle 1987:68). Il s'agit alors d'examiner la «distribution inégale des instruments de production de la parole» qui tient une place considérable dans la configuration organisationnelle et transactionnelle du SDF comme relation partisane faisant l'objet d'usages sociaux politiques différenciés (Bourdieu 2000a - 1: 91). Le SDF en tant que chaîne d'activités politiques professionnelles est marqué par un réseau complexe de positions de pouvoir dominé par les acteurs des instances dirigeantes de ce parti. L'analyse s'appuyant sur des instruments d'une sociologie relationnelle des organisations sera attentive au différentiel de pouvoir entre les «leaders locaux» comme MM Etienne Sonkin, Martin Yembe, Sani Alhadji et Diallo Bakai qui dirigent respectivement les coordinations provinciales du SDF de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Centre et du Littoral, et les «leaders nationaux comme MM John Fru Ndi, Mbah Ndam, Tazoacha Asonganyi ou Maidadi Saïdou qui occupent des positions importantes dans l'organe principal de délibération du parti, le «National Executive Committee» (NEC) ou Comité exécutif national, et sont mieux placés dans la course aux «trophées politiques» au sein du parti (Bailey 1971).

La construction du système des positions internes de pouvoir dans le SDF montre qu'au sein de cette formation «tous les professionnels de la politique ne sont pas des leaders nationaux» (Offerle 1987: 69). Et il existe effectivement des opérateurs régionaux comme Messieurs Etienne Sonkin ou Martin Yembe qui tout en occupant des positions localement fortes ne peuvent accéder qu'à des positions nationales dominées. Les positions de pouvoir formellement prévues dans l'organigramme officiel du SDF n'ont pas une densité politique égale. L'on ne saurait ainsi attribuer une valeur identique à des positions comme celles du Secrétaire général et des secrétaires généraux adjoints. La position de secrétariat général est une position stratégique car «le secrétariat général d'un parti est une sorte de banquier... qui contrôle l'accès au capital politique bureaucraté, bureaucratique, garanti et certifié conforme bureaucratiquement par la bureaucratie d'un parti» (Bourdieu 2000-1: 66). C'est pourquoi le Secrétaire général Monsieur Tazoacha Asonganyi est l'un des porte-parole essentiels de l'organisation en surveillant l'usage des ressources collectives comme lorsqu'il rappelle aux députés que «le groupe parlementaire est sous les ordres

du parti...» (*Mutations* n° 312 du 13-07-98: 5). Les différences de densité politique se manifestent également entre la position du Trésorier national (M. Augustin Mbami) privilégiée par rapport à celle des Commissaires aux comptes. Dans la même logique, le Secrétaire général (Tazoacha Asonganyi) et le Secrétaire à l'organisation (Maurice Tadonkeng) ont un rôle plus décisif et significatif que celui d'au moins certains des vice-présidents du parti.

La configuration du «National Executive Committee» (NEC) comme organe de concentration du pouvoir de délibération et de décision dans le SDF est marquée par la différence des logiques présidant à la sélection politique des acteurs admis au sein de cette instance stratégique dans ce parti. En effet, différents «arrangements coopératifs» et «construits de jeu» montrent la complexité de «l'agencement des alliances» et des «équilibres de pouvoir» au sein du NEC comme cadre de décision au sein du Social Democratic Front (Friedberg 1993, 1997: 122, 143). Les logiques de la sélection politique dans cet organe de direction montrent comment des stratégies de coalition sont mises en oeuvre au sein d'une «instance formelle» qui est «la plus élevée du pouvoir» et qui apparaît comme «un collègue regroupant tous ceux qui comptent» à l'intérieur du SDF (*Mutations* n° 343 du 28-05-2000). C'est que «les titulaires des positions de pouvoir les plus apparentes, celles que donne à voir l'organigramme officiel du parti, ne sont pas tous sur un pied d'égalité» (Offerle 1987: 69). Certains entrepreneurs politiques siégeant au sein du NEC s'y trouvent pour services rendus et disposent là de l'accès à un bâton de maréchal comme Maidadi Saïdou (1<sup>er</sup> Vice-Président national), Michael Tazoacha Asonganyi (Secrétaire général), d'autres opérateurs bénéficiant de parrainages éventuellement révocables comme Me Njem ou Me Odile Mengue. Certains opérateurs appartiennent au NEC parce qu'ils symbolisent le passé du parti tels que Messieurs Samuel Nyo Wakai ou Gemuh Akuchu et d'autres y représentent des intérêts valorisés dans l'organisation comme ceux de l'anglophonie (M. Nfor Ngala Nfor, M. Martin Luma) et d'autres enfin semblent n'être que des cautions à qui l'on impute les décisions communes (Mongo Beti).

L'analyse sociologique des logiques du pouvoir dans l'organisation du parti SDF commande aussi de noter l'influence de certaines structures internes d'action comme les «*Founding Fathers*» mobilisant leur insertion dans la «cellule des conseillers» qui «est un organe de conseil et le cas échéant de surveillance» pour consolider les moyens réels de leur autorité politique (*Le Messenger* n° 791 du 22-07-98: 5).

L'on ne saurait comprendre l'importance d'une position de pouvoir dans la hiérarchie des postes au sein du parti sans la référer à l'ensemble des postes offerts à la concurrence des protagonistes et aux attributs dont dispose le titu-

laire», que ce soit un poste de Secrétaire général ou de Secrétaire à la communication ou encore de membre du NEC. (Offerle 1987: 69). Le «Chairman» John Fru Ndi entend profiter des ressources de patronage offertes par sa position de leader «qui contrôle l'ensemble ou l'administration et l'appareil des biens matériels» au sein du parti SDF pour consolider «la gestion de ses intérêts politiques» (Weber 1959, 1982:108). Il s'agit dans cette optique de conforter les visions politiques et politico-médiatiques renforçant la croyance au pouvoir de ce leader et accréditant les perceptions selon lesquelles «le SDF s'identifie à Fru Ndi» (*Mutations* n°343 du 28-05-2000: 9). L'activité du leader du SDF est orientée vers la double maîtrise de l'administration centrale du parti et de son groupe parlementaire car, au niveau de sa coordination et de sa régulation, «contrôler un parti c'est disposer directement ou par procuration de la maîtrise stratégique des capitaux ayant cours dans une organisation». (Offerle 1987: 69). C'est dans cette perspective que le «Chairman» agit pour une reconnaissance réitérée de son autorité sur le SDF: «Je suis un leader de parti. Je fais des maires et des députés... Pour offrir aux Camerounais le leadership et les services qu'ils désirent, je dois rester en retrait par rapport à l'Assemblée Nationale. Cela permettra de mieux contrôler les parlementaires et maires». (*Mutations* n°299 du 07-02-2000: 4)<sup>2</sup>. Il conviendrait de prendre en compte la multimensionnalité de John Fru Ndi dans le SDF (administration centrale du parti, NEC, Cellule des conseillers et *Founding Fathers*) qui renforce ses stratégies de pouvoir dans le parti, en étant sociologiquement avisé de ce que «la stratégie d'un homme politique à la tête d'un parti n'est jamais cette épure souveraine que trop souvent acteurs, commentateurs et historiens se plaisent à y reconnaître». (Offerle 1987:71).

Si l'organisation politique du SDF est fortement affectée par des logiques élitistes, il convient de ne pas oublier que des auxiliaires interviennent également dans la construction de la relation partisane. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les luttes pour la domination dans le parti concernent aussi la définition et l'appropriation du «militantisme» comme forme d'engagement qui appelle des «rétributions» (Gaxie 1977). L'on évoquera dans ce sens la critique par M. Souleymane Mahamat (1<sup>er</sup> Vice-Président national du SDF entré en dissidence) en octobre 1998 du «sommet» du parti qui «corrompt et se laisse corrompre sans jamais investir un franc dans le parti, ni se préoccuper de l'avenir du SDF et ses militants»; critique opérée dans un souci de réappropriation de ces acteurs de la base<sup>3</sup>. Dans une optique également intéressée, un acteur appartenant à l'orthodoxie politique du SDF use stratégiquement de la qualification militante pour stigmatiser les acteurs concurrents dans les luttes internes au pouvoir au sein du parti qui alors «ne sont pas des militants du SDF» et qui sont suspectés

d'avoir «infiltré le parti pour le détruire» par M. Evariste Fopoussi Fotso (DIKALO n° 359 du 30-07-98:7). La lutte pour le contrôle de militants politiques dans le SDF est fort intense (Lagroye 1976) Certains opérateurs liés à des clubs comme le Cercle des forces progressistes dirigé par M. Sengat Kuo et essentiellement composés d'intellectuels (Charly Gabriel Mbock, François Borgia Marie Evemba Njoku Evembe, Moukouri Manga Bell) ont entrepris de s'affilier au SDF en revendiquant le titre de militants. Et le fonctionnement du SDF s'est montré ouvert à des modes de cooptation externe particulièrement accentués dans le NEC dont l'un des membres concédait à son propos qu'«il a été complètement coupé de la base populaire du parti»<sup>4</sup>, c'est-à-dire des militants, des adhérents (voire des électeurs) (*Le Messenger* n° 823 du 11-01-1999: 6-7). C'est ainsi que le SDF a fortement sollicité des notables ou des notabilités (Pierre Kwemo, Jean Monthe, Jean Pierre Tchoua) ou des experts (Ndiva Kofele Kale, Henry Nanda) ou des clercs (Alexander Taku, Jean Michel Tekam) dont un certain nombre vont accumuler «un capital susceptible d'autoriser leur professionnalisation» (Offerle 1987:75). Les logiques de promotion des militants sont à l'œuvre même si les chances d'accès à une carrière politique nationale par ce créneau restent fortement contingentes en dépit des références populistes développées par le parti SDF qui entend canaliser la dynamique interne des expressions et transactions militantes visant à intervenir dans les lieux et milieux de la participation politique. L'analyse sociocritique des relations au militantisme se doit de mettre en lumière une «économie refoulée, déniée mais généralisée qui permet aux partis et à tous les mouvements collectifs de s'attacher leurs dirigeants et leurs auxiliaires» et d'avoir une compréhension complexe de l'activité politique de représentation au sein même du parti (Gaxie 1993:90).

***Demarche et monnayage dans un marche interne de l'echange politique comme champ organisationnel de representation et de legitimation***

L'analyse sociogénétique et sociocritique se doit d'examiner comment se configure «un système d'échanges» au sein du fonctionnement interne de l'organisation politique qu'est le SDF (Menard 1990, 1993:19). La compétition politique qui s'organise dans le cadre du parti va concerner «les processus d'échanges» qui concernent la maîtrise des lieux significatifs de construction des valeurs et des biens politiques dans le SDF (Friedberg 1993, 1997).

Il s'agira alors d'analyser la structure partisane du SDF marquée dans la configuration des transactions et de compétitions internes pour le contrôle des instruments organisationnels de représentation, de mobilisation et de légiti-

mation par une «tension constante existant entre les intérêts individuels des dirigeants (continuer à vivre de et pour la politique), les intérêts collectifs des sous-entreprises (faire reconnaître leur définition du parti) et les intérêts conjoints de l'ensemble des entrepreneurs (faire fructifier le capital collectif de l'organisation)» (Offerle 1987:66). L'analyse sera alors attentive aux manœuvres d'«organisation des échanges» dans le(s) marché(s) interne(s) du SDF comme champ de représentation et de légitimation. (Friedberg 1993, 1997:145).

C'est pourquoi il convient d'examiner le jeu entre «mise en œuvre du capital, investissements et rétributions dans l'activité politique du parti» (1), la «lutte pour les postes et pour l'occupation des postes» (2) et l'«appropriation des profits et des marques» (3).

### ***1. Investissements, mise en œuvre du capital et rétributions dans l'activité politique du parti.***

Dans les contextes d'action formés autour des partis comme concentration de capitaux, les opérateurs du SDF sont des hommes politiques «qui s'efforcent de s'organiser à partir des ressources dont ils disposent» et conduisent au sein de ce groupement de pouvoir une démarche dans laquelle «l'action politique prend la forme d'une entreprise» (Gaxie 1993:95). Les acteurs politiques vont alors s'inscrire dans un ensemble de jeux et d'échanges concernant la répartition des positions dans la hiérarchie du parti et des «chances de prestige» ou les «chances de profit» qu'offrent la maîtrise de la représentation du parti (Elias 1985). Les opérateurs intervenant dans les jeux de la concurrence partisane au sein du SDF mettent en œuvre des stratégies d'accès aux positions de pouvoir qui leur permettent de porter la parole de cette entreprise. C'est par exemple dans cette logique qu'il convient d'analyser les perspectives conflictuelles des «politiciens investisseurs» que sont John Fru Ndi et Souleymane Mahamat dont les sous-entreprises vont se disputer le capital collectif du SDF entre octobre et décembre 1998. (Lacam 1988). Dans cette bataille concernant les perspectives de formulation et de mobilisation du capital du parti, M. Fru Ndi réitère son contrôle sur la logique des investissements partisans au sein du SDF en affirmant que «M. Souleymane ne peut utiliser ni le logo, ni le nom du SDF, étant donné qu'il s'est auto exclu du parti» (*Le Messenger* n° 834 du 30-10-98: 4). Son concurrent M. Souleymane entend quant à lui investir dans une entreprise de dépatrimonialisation du SDF en affirmant ce qui suit: «le véritable problème aujourd'hui vient de ce que Fru Ndi considère le SDF comme sa propriété personnelle...» (*MUTATIONS* n° 163 du 30-10-98:8).

Au sein du SDF comme dans d'autres entreprises politiques professionnelles, différents opérateurs entrent en concurrence pour le contrôle du «capi-

tal politique» qui est «une espèce particulière de capital, forme objectivée d'un travail proprement politique de représentation qui s'entretient, s'accumule se transmet et conditionne l'accès aux profits politiques» (Gaxie 1993: 96). Et les différents entrepreneurs associés au SDF sont inégalement mais effectivement marqués par le développement «d'une concentration sur la tâche de type professionnel» à tel point qu'ils se disputent les chances politiques leur permettant de porter la parole du parti. (Schumpeter 1965, 1983: 376). C'est dans cette optique qu'il convient de cerner la compétition pour l'accès à l'investissement du parti lors des primaires organisées en vue de sélectionner les candidats du SDF pour les élections législatives d'avril 1997 qui ont vu de nombreux acteurs de la base militante dénoncer un état de choses lié au fait que «des puissances d'argent et certains réseaux d'amitié se seraient servis de la commission nationale des investitures du SDF pour se positionner dans la future assemblée» (*Le Messenger* n°601 du 10-04-97)<sup>5</sup>. Les techniques et les procédures d'investissement qui permettent d'accéder au capital collectif du parti d'opposition qu'est le SDF découlent de modes sélectifs d'attribution et de distribution du crédit de cette formation qui relèvent de logiques bureaucratiques et ploutocratiques.

L'analyse ne saurait toutefois faire preuve de cécité en ce qui concerne «la diversité des investissements» mis en œuvre par les différents opérateurs (dirigeants, auxiliaires et intermédiaires) intéressés par les positions de pouvoir au sein du SDF, même si les «investissements personnels» de ces opérateurs occupent une place importante dans ces démarches qui n'excluent pourtant pas des «préoccupations idéologiques» (Gaxie 1993:94). L'examen des stratégies et tactiques des acteurs impliqués dans le SDF fait preuve d'un esprit sociologique avisé en étant alors attentif «aux investissements différentiels étudiés dans le parti» (Offerle 1987:75). Il convient alors de (re) construire sociologiquement la complexité de l'engagement dans les contextes d'action du SDF qu'une observation intuitive et sommaire signale «après avoir vécu une élection législative, deux présidentielles, et une municipale, le SDF a aujourd'hui dans ses rangs des militants qui, s'ils sont d'accord sur la «Chairmania» de John Fru Ndi, n'en demeurent pas moins différents par rapport à leurs motivations profondes» (*Mutations* n° 343 du 28-05-2000: 7). L'analyse des investissements des dirigeants ou des auxiliaires ne fera preuve de pertinence sociologique que si elle retrace les stratégies de ces acteurs en étant attentive aux conditions différenciées de leurs engagements et de leurs placements politiques, particulièrement en ce qui concerne les arènes internes du parti. C'est en mettant en œuvre une telle posture que l'on peut souligner la diversité des «usages sociaux de la relation partisane» dans le SDF (Offerle 1987:75).



L'analyse peut cerner le différentiel des ressources entre les opérateurs regroupés dans le SDF en montrant les positions inégales de ces agents et de ces agences quant à l'accès à «l'investiture à travers laquelle un parti désigne ses candidats et reporte sur eux le crédit collectif qui le fait exister»; accès qui illustre bien la transmission du capital politique collectif du parti. (Gaxie 1993:96) Et les conditions de cette transmission en ce qui concerne l'élection présidentielle ont été redéfinies de façon stricte comme l'indique l'article du règlement intérieur du SDF qui dispose que «tout postulant à l'investiture se présente à la session du congrès spécialement convoquée à cet effet et que «la demande de chaque postulant sera soutenue par au moins dix (10) délégués audit congrès résidant dans au moins cinq provinces de la République» (Article 5 Du Règlement Interieur Du Sdf). Ces dispositions restrictives ont été formulées lors du congrès du SDF à Bafoussam en vue de canaliser les chances d'accès des acteurs politiques au capital de représentation que le parti confère à son candidat à l'élection présidentielle, capital auquel Me Bernard Muna (alors Directeur de campagne) s'était intéressé en se posant comme candidat rival du Chairman Fru Ndi en vue de l'investiture du SDF pour le scrutin présidentiel. La transmission du capital collectif du parti peut concerner également «la désignation d'un nouveau maire en cours de mandat, entre deux renouvellements généraux, par le maire sortant ou par un parti» dans une «tentative pour transférer le capital politique accumulé sur un nouveau nom dans le but de le conserver» (Gaxie 1993:96). C'est dans cette optique qu'il convient de comprendre les menées des dirigeants du SDF pour assurer l'élection de M. Emmanuel Njouonang comme maire de Douala I après le départ d'un homme politique évincé du parti, M. Alhadji Daouda Ousmanou qui avait lui même remplacé un autre élu du parti M. Nana Lozenou, qui a eu des démêlés avec la justice.

Les acteurs engagés dans les luttes de représentativité et de légitimité dans l'organisation partisane du SDF disposent de capitaux différenciés faisant que pour chacun de ces opérateurs, «l'on n'oriente pas de ce fait ses investissements de manière semblable» (Offerle 1987:76). Ainsi, il y a des attentes et des rétributions sociopolitiques dissemblables selon que l'opérateur concerné est un leader local comme Etienne Sonkin ou un leader national comme le «Chairman» Fru Ndi lui même, ou un acteur de la base militante comme Rémy Djeuga (Président de la circonscription électorale de Douala V-1).

La stratégie et les manœuvres mises en œuvre par exemple par M. John Fru Ndi sont fortement liées à sa position centrale de chef de parti qui modèle ses anticipations quant aux investissements partisans: «Je suis un leader de parti. Je ne peux pas aller me battre avec les autres partis et continuer à gérer le

parti et conduire le peuple camerounais.» (*Mutations* n° 299 du 07-02-2000:4). Les attitudes loyales de dirigeants du SDF comme M. Tazoacha Asonganyi ou M. Joseph Mbah Ndam ne peuvent correspondre strictement aux mêmes schémas en ce qui concerne les investissements partisans parce que ces opérateurs ne peuvent mobiliser à l'identique leurs ressources sociales et politiques dans les multiples sites du parti et du parlement (Secrétaire général pour le premier, président du groupe parlementaire et conseiller juridique pour le second).

L'analyse, en mobilisant toujours une argumentation organisationnelle, pourra mettre en évidence les «incitations sélectives» qui contraignent les possibilités de jeu des opérateurs qui se sont engagés dans les dynamiques internes d'échanges liées à «l'action collective» développée par le SDF (Olson 1987). Ces éléments permettent de mieux cerner sociologiquement la multiplication des contraintes disciplinaires au sein du SDF à tel point que les acteurs concurrents de la direction politique du parti les évoquent dans les luttes pour la définition de la stratégie de cette formation qu'ils considèrent comme «une machine à exclure tous ceux qui désormais pensent à haute voix pour une critique de la stratégie de conquête du pouvoir». Les affaires Muna (1993), Siga Asanga (1994) Kamdoum (1994) ou Souleymane Mahamat (1998) vont mettre en question la capacité de ces acteurs à conserver leur loyauté au parti et à choisir une démarche de «prise de parole» traduisant la nette dévalorisation des rétributions morales et expressives attendues de l'intérêt accordé à la production ou à la diffusion de biens politiques symboliques et idéologiques par le SDF (Hirschman 1995). D'autres acteurs tels que MM. François Borgia Marie Evemba Njoku Evemba, Norbert Kane ou Mme Hadja Boulou vont volontairement quitter le SDF pour protester contre la démarche de sa direction. Ceci montre comment le SDF a été traversé par de fortes dissensions et que «l'exclusion, ou ... le départ en silence sanctionnent ces désajustements et ces désaccords» (Offerle 1987:79). Ces trajectoires montrent l'évolution extrême que peuvent prendre les formes internes de conquête des positions de pouvoir liées au parti.

## ***2. La lutte pour les postes et pour l'occupation des postes comme compétition pour la représentation des intérêts***

Le SDF en tant qu'organisme politique de parti est marqué par des concurrences internes, par des «luttes partisans» qui peuvent concerner «des luttes pour des buts objectifs» mais qui peuvent être «aussi et surtout des rivalités pour contrôler la distribution des emplois» (Weber 1959, 1982:115). C'est que ce parti en tant que champ de forces et champ de luttes est traversé par des «rivalités, conflits, batailles de positionnement, luttes d'intérêt» en ce qui concerne le con-

trôle des postes au sein de ce complexe organisationnel et transactionnel (*La Nouvelle Expression* n° 670 du 29-05-2000: 8). En effet «les postes donnent un droit à l'action et la possibilité, au moins formelle, de mettre en œuvre un programme et des convictions» (Gaxie 1993:91). Et la multiplication de ces luttes de positionnement a remis en cause les perceptions selon lesquelles le SDF en tant qu'entreprise contre gouvernementale de pouvoir était «le seul parti à avoir échappé... aux soubresauts et aux dissensions qui minent les partis d'opposition» (Mbembe 1993: 362).

En effet, la régulation des tensions résultant des «formes de concurrence partisane» se déroulent ou se dénouant dans les réseaux d'acteurs constitutifs du SDF n'est pas toujours aisée en raison des stratégies permettant «au personnel politique en place de s'assurer la collaboration d'agents à leur image, propres à asseoir leur autorité et à préserver la continuité de leur domination dans la relation partisane» (Offerle 1987: 60-61). Les acteurs de la direction politique du SDF s'efforcent de canaliser bureaucratiquement la lutte pour les postes qui se développe au sein de cette formation comme le montrent les propos du «Chairman» John Fru Ndi qui attaque les positions et les prises de position du groupe de M. Mahamat Souleymane en vue d'une convocation du Congrès en octobre 1998 et affirme qu'«il n'existe pas de factions au sein du parti» et qu'«il y a un seul SDF indivisible» (*Mutations* n° 163 du 30-10-98: 3).

L'analyse des luttes pour les postes commande alors une attention sociologique à même de montrer comment cette compétition est marquée par des «rivalités de statut» (ou d'attribut) pour le contrôle des chances de représentation et de mobilisation concentrées dans le parti du SDF (Elias 1985). L'affaire Bernard Muna qui eut lieu en avril et mai 1993 avait déjà montré que la direction politique du SDF conduite par M. John Fru Ndi avait mal admis les critiques développées par le Directeur de campagne du parti d'alors Me Bernard Muna qui avait dénoncé la démarche jusqu'au-boutiste de sa formation. Les prises de position de Me Bernard Muna furent interprétées comme l'amorce d'une stratégie de pouvoir en vue du «contrôle des postes» (Gaxie 1993:91). Ces luttes concernaient (aussi) le contrôle de l'orientation de l'action politique de cette formation, ce que l'un des fidèles de M. Fru Ndi, M. Alexandre Taku met bien en évidence dans l'optique disciplinaire de la direction du SDF: «Les déclarations de Monsieur Muna ne vont pas dans le sens du SDF et son départ ne compromettrait en rien l'avenir du parti. Le SDF reste un et indivisible» (*La Détente* n° 87 du 07-05-93: 8-9). Quoique Monsieur Muna déniât toute ambition de «prendre la direction du SDF» et affirmât vouloir «encourager le débat à l'intérieur du parti», ses prises de position suscitérent une stratégie de défense du personnel politique en place redevable au président du parti, Monsieur Fru

Ndi (*DIKALO* n° 070 du 19-04-93: 6). L'on peut constater dans cette affaire que même si «la lutte politique n'est pas réductible à une compétition pour les postes,...elle comporte inévitablement cette dimension» (Gaxie 1993: 92). Me Bernard Muna qui avait noté que le SDF n'était plus maître de sa politique et que la politique de sa formation dépendait de plus en plus de ce qui était «décidé dans l'Union pour le changement» allait alors faire l'objet d'une procédure disciplinaire avant d'être déchu de ses fonctions de Directeur de campagne du SDF lors de la réunion du NEC tenue du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1993 à Douala. (*Le Combattant* n° 576 du 19-04-93: 4). À l'occasion de cette lutte de pouvoir, le «chef politique» du SDF mobilisa son contrôle sur les postes de direction du parti pour préserver sa maîtrise sur cette «entreprise d'intérêts» (Weber 1959, 1982:135).

La lutte pour les postes (ou pour leur occupation) au sein du complexe organisationnel et transactionnel constitué par le SDF n'a pas toujours pris un tournant dramatique, parce que certaines de ses manifestations s'inscrivent de façon routinière dans les «caractéristiques organisationnelles» de cette formation qui «existe comme structure de coordination» (Menard 1990, 1993: 26). C'est dans cette optique qu'il convient d'analyser les luttes entre Messieurs Nja Kwa et Jean Claude Feuzeu pour le contrôle de la présidence provinciale du SDF dans le Littoral lors des élections tenues le 30 août 1997 à Douala qui mirent en évidence les marques ethno-régionales des équipes concurrentes instrumentalisant les identités «Sawa» et «Bamiléké» dans cette compétition pour le contrôle garanti sur le plan électoral du capital local du SDF (*L'expression*, n° 167 du 03-09-97)(38). Les luttes pour la distribution des positions de pouvoir au sein du SDF sont en effet très marquées au niveau local et régional, comme le montrent aussi les «luttes de positionnement» entre Messieurs Etienne Sonkin (Président provincial du SDF à l'Ouest et maire de Dschang) et Lavoisier Tsapy pour le contrôle de la réorganisation des circonscriptions électorales du SDF à l'Ouest en vue des élections à la présidence du Comité exécutif provincial (*Dikalo* n° 326 du 30-03-98: 5, *La Nouvelle Expression*, n° 670 du 29-05-2000: 8). Dans les luttes pour les postes, les acteurs impliqués forment des groupes qui contribuent à modeler largement l'interaction des compétiteurs (Attali 1972: 96). C'est en adaptant une version nuancée de cette représentation qu'on peut comprendre les luttes éliminatoires entre les entrepreneurs politiques que sont Messieurs Tazoacha Asonganyi et Jean Michel Tekam, acteurs en compétition pour l'investiture comme candidats à la position prestigieuse de Secrétaire général du SDF en prévision des élections au 3<sup>e</sup> congrès du SDF à Yaoundé en avril 1999. Dans les «batailles interpartisanes» engagées entre ces opérateurs, M. Tazoacha Asonganyi saura tirer parti de ses appuis au

sein du Conseil de Discipline alors que M. Tekam allait être interdit de se présenter comme candidat à l'élection au poste de Secrétaire général en raison de la procédure disciplinaire initiée contre lui par M. Etienne Sonkin. (Offerle 1987) (*Le Messenger* n° 892 du 19-03-93: 53)(40).

Les luttes de pouvoir intervenant dans les réseaux d'acteurs du SDF comme «espace d'action» caractérisé par des «interdépendances ou des enjeux communs» n'allaient pas seulement concerner les intérêts liés aux postes, mais aussi «la définition des acteurs de la configuration du système comme des intérêts qui y circulent et s'y échangent» (Friedberg 1993, 1997: 279). C'est pourquoi ces luttes de positionnement déjà documentées par les commentateurs politiques allaient également inclure les pratiques relevant de «la lutte pour l'occupation légitime des postes» (Gaxie 1993: 22). Dans cette perspective, les hommes de l'appareil du SDF, rassemblés autour du Secrétaire général (M. Tazoacha Asonganyi) et les «Founding Fathers» conduits par M. Nyo Wakai (président de la Commission des investitures) d'abord réticents à la candidature de M. Chrétien Tabetsing à la présidence nationale du SDF lors des élections prévues au congrès de Yaoundé en avril 1999, allaient instrumentaliser cette candidature. Dans une lettre en date du 13 février 1999, M. Tabetsing, un cadre du Comité exécutif provincial du SDF- France avait contesté l'usage de la position de président national du parti par M. Fru Ndi qui donnait à celui-ci une place centrale dans les marchandages concernant la formation et la mobilisation du capital collectif du SDF, et critiqué l'évolution du parti: «Nos compatriotes sont aujourd'hui désemparés et ne comprennent plus très bien quel est le projet politique du SDF, projet qui apparaissait clair en 1990. Le SDF est aujourd'hui miné par des divisions, des rejets, des exclusions et auto exclusions de sorte que les Camerounais ont du mal à comprendre. Face à cette situation déplorable et déplorée, il est grand temps que nous reprécisions notre projet politique».

La commission Nyo Wakai valida en définitive la candidature de M. Tabetsing (jusque-là Vice-président de la commission des affaires économiques et financières du NEC du SDF) à la Présidence du SDF. En admettant cette candidature alors que le secrétaire national à la communication du SDF Evariste Fopoussi Fotso avait déjà annoncé qu'elle était rejetée pour vice de procédure, la Commission nationale des investitures intégrait cet acte dans une stratégie de légitimation engageant les délégués de la 5e convention nationale du SDF: «Nous devons démontrer à tout le monde que l'environnement politique du Cameroun est assez solide pour des élections libres et transparentes qui ont toujours été refusées aux Camerounais» (*Le Messenger* n° 902 du 14-04-99:5). Le «Chairman» du SDF M. John Fru Ndi devait habilement user de

cette candidature pour souligner les références démocratiques de la culture organisationnelle de sa formation (Friedberg 1993, 1997: 291). Il avait alors usé de son influence pour assouplir la ligne défendue par les Founding Fathers réputés hostiles à une validation de la candidature de M. Tabetsing: «Un parti qui se bat pour la démocratie devrait d'abord donner libre cours à son expression démocratique en son sein. Si M. Tabetsing remplit toutes les conditions, laissez le concourir, c'est son droit, c'est la démocratie qui devrait en être le grand vainqueur» (*La Nouvelle Expression* n° 502 du 14-04-99: 5).

Et M. John Fru Ndi usa de sa maîtrise de l'appareil lors de cette élection à la présidence nationale du SDF lors de la 5e convention ordinaire du SDF obtenant 1374 voix contre 44 accordées à M. TABETSING. Ce faisant, le chef politique du SDF confirmé électoralement dans sa position centrale va tirer astucieusement les bénéfices politiques de «l'entrée dans la compétition» de M. Tabetsing qui comporte «l'engagement tacite de laisser celui qui sortira vainqueur accéder sans restriction aux emblèmes et aux attributions du pouvoir» (Gaxie 1993:92). Il pouvait dès lors réitérer sa position dominante dans le contrôle des marques politiques associées au SDF.

### ***3. L'appropriation des profits et des marques comme lutte sur le capital culturel de l'organisation***

L'analyse socio-critique des organisations doit être attentive aux logiques de façonnage et d'apprentissage qui sont à l'œuvre dans «la lutte pour la représentation» qui caractérise les stratégies et démarches des acteurs et groupes d'acteurs concernés par la compétition pour «la conquête des positions de pouvoir» (Gaxie 1993:96). L'examen des logiques pratiques et stratégiques modelées par les règles et les acteurs de jeux engagés dans des dynamiques d'interaction permet de s'interroger sur les «processus d'apprentissage collectif» intervenant dans la construction sociale du SDF comme groupe doté d'une «capacité collective» correspondant à une «capacité culturelle» de cette organisation à agir et à exister en tant que collectif (Friedberg 1990-1993:293). L'étude socio-historique et socio-critique de la relation partisane constituée par les acteurs regroupés dans le SDF est alors conduite à examiner comment «à l'intérieur des entreprises partisans» s'affirment des capacités culturelles relatives à «la représentation des intérêts» dont la construction sociale et politique dépend des stratégies d'expression et de mobilisation des «agents intéressés au fonctionnement de l'entreprise» (Offerle 1987:87). C'est pourquoi dans les conflits de représentation occasionnés au sein du SDF entre les réseaux d'action de MM. John Fru Ndi et Mahamat Souleymane, le «Chairman» exprime sa volonté de conserver en tant que chef de parti, les bénéfices politiques liés à cette

marque politique en rappelant que «le logo du SDF est une marque déposée» (*La Nouvelle Expression*, n° 487 du 8-03-99: 6-7). Le leader du SDF inscrit son activité d'accumulation du capital politique dans une perspective expressive et instrumentale au sein de laquelle la figure du "professionnel ou de "l'homme de métier" » est importante. (Friedberg 1990, 1993:288).

Les luttes pour la maîtrise des instruments de représentation (au double sens de perception et de médiation) qui ont cours entre les partisans de MM. Fru Ndi et Mahamat Souleymane montrent comment ces acteurs se disputent les chances de mobilisation et de transaction liées aux «profits de distinction» que la «marque» assure «à qui peut s'en prévaloir» dans le (s) marché (s) interne (s) d'un parti (Offerle 1987:45). C'est pourquoi les acteurs qui soutiennent ou s'opposent à la convocation du congrès national du SDF demandée par M. Mahamat Souleymane en octobre 1998 vont rapidement s'inscrire dans une lutte politique et juridique pour le contrôle des marques qui donnera lieu selon les termes d'une objectivation journalistique à une «bagarre juridico-administrative» pour «la revendication de la paternité du SDF» (Politiks n° 20 du 09-11-98: 2). Et le NEC, instance décisive du SDF va user de sa position centrale dans l'organisation (formelle) du parti pour donner mandat aux conseillers juridiques afin de poursuivre M. Souleymane Mahamat en justice pour «utilisation illégale du logo du SDF, lequel est protégé à l'OAPI»<sup>8</sup>. L'analyse socio-organisationnelle du parti qu'est le SDF ne saurait perdre de vue que ces luttes pour le contrôle du nom collectif du SDF étaient conduites par des «politiciens professionnels» soucieux de prendre ou de conserver le contrôle de «l'état major politique» au sein de cette organisation (Schumpeter 1965, 1983: 347 -356).

Les luttes pour le contrôle expressif et instrumental des marques politiques associées au SDF allaient conduire les représentants autorisés et attitrés du parti à user de moyens coercitifs pour prévenir tout transfert de propriété des marques du parti parce que selon le Secrétaire général Tazoacha Asonganyi, «Souleymane utilisait continuellement les papiers à en-tête et les cachets du SDF...» (*Le Messenger* n°860 du 04-01-99: 7)(46). Les acteurs associés à la coalition centrale du parti dirigée par M. Fru Ndi entendaient conserver même par le recours à des moyens coercitifs, leur accès éminent au «capital réputationnel» que leur offrait la maîtrise des positions de pouvoir dans la bureaucratie du parti (Bourdieu 2000a:64). C'est pourquoi ces acteurs s'efforcèrent de limiter les risques de dispersion du capital collectif du parti liés à la prolifération d'identités organisationnelles annexes ou connexes produites par le travail de regroupement d'«entrepreneurs politiques» préalablement intéressés à «l'usage de la marque» en raison de leur insertion et de leur inscription dans les «struc-

tures d'organisation préexistantes» du SDF (Offerle 1987). C'est dans ce contexte que seront successivement créés le Forum des sociaux démocrates par Siga Asanga (avec Charles Gabriel Mbock, Dorothee Kom, Edouard Tankwe et Greg Sonna) en 1995, le SDP (Social Democratic Party) par Claude Tchepanou et Basile Kamdoum appuyés par Donatus Ngala, le «Social Democratic Movement» (SDM) conduit par Mahamat Souleymane et Christophe Takoudjou et les «Forces Sociales Démocrates» dirigées par Jean Pierre Nana et Jean Pierre Tchoua. Les luttes pour le contrôle du nom collectif du SDF en tant que sigle et de la marque politique y liée vont se développer avec intensité à l'intérieur du champ organisationnel constitué par cette formation. Et des acteurs du SDF associés à «l'équipe politique de Fru Ndi» vont user de ressources coercitives pour empêcher MM. Souleymane Mahamat et Takoudjou de s'approprier les marques du SDF en commettant de nombreuses violences contre les partisans de ces derniers regroupés au Palais des congrès de Yaoundé lors du congrès du Mouvement des bâtisseurs Africains (MBA) en décembre 1998 au motif que M. Souleymane l'aurait considéré comme le 5e congrès du SDF (Bailey 1971). Le Secrétaire général tenta de justifier l'action coercitive de l'équipe du NEC conduite par M. Maidadi et comprenant des personnalités comme Messieurs Joseph Mbah Ndam (Président du groupe parlementaire, député), Aka Amuan (député), Andrew Akonteh (député), Sani Alhadji (Président provincial du SDF-centre) Philip Che (homme d'affaires membre du NEC): «Le congrès du MBA n'était qu'un prétexte pour recevoir une «autorisation» et tenir en toute quiétude la réunion de Souleymane. Ainsi les accréditations étaient pour les «sociaux-démocrates» comme annoncé dans les invitations distribuées par Souleymane. A la fin de la journée, le 5e Congrès de Souleymane aurait déclaré le SDF dissout et annoncé la formation d'un nouveau parti à Yaoundé. Les structures et les biens du SDF devant revenir automatiquement au MSD... Il était aussi prévu qu'à ce congrès du MBA, ce parti allait se fondre dans un nouveau parti politique le MSD allait voir le jour» (*Le Messenger* n° 860 au 04-01-99: 4). (47)

L'analyse des jeux et luttes concernant l'exploitation des marques ne saurait s'appuyer sur «une vision excessivement manipulatrice et instrumentale des doctrines des partis» lorsque cet examen socio-politologique étudie les labels des partis et «les analyse comme des marques» (Gaxie 1993:18). L'on ne saurait ainsi analyser les prises de position du club que constitua le Comité de reconstruction du SDF dirigé par M. Siga Asanga dont les partisans furent marginalisés au sein du parti dirigé par M. Fru Ndi lors de la 3e Convention nationale à Maroua en mai 1995, sans faire attention aux logiques de rationalité en valeur exprimées dans leur démarche de mobilisation de l'identification social-démocrate.



L'analyse ne saurait non plus faire abstraction du fait que le champ de luttes que constitue le SDF est travaillé par des intérêts expressifs qui font que les interactions au sein d'une organisation partisane ne se limitent pas aux différentes modalités de «la lutte concurrentielle pour le pouvoir et pour les emplois» (Schumpeter 1965,1983). L'on ne saurait comprendre la démarche politique de contestation du leadership de M. Fru Ndi par M. Tabetsing en faisant l'impasse sur ces références valorielles et principielles qui apparaissent bien lorsqu'il affirme qu'il lui semble «indispensable que les sociaux-démocrates de la première heure se retrouvent, qu'ils soient ou non (auto) exclus du parti» (Intervention de Chretien Tabetsing - Congrès Provincial France du SDF, Amiens, le 13 février 1999). L'attention accordée à la place des images de référence dans les luttes pour l'exploitation des marques dans le SDF est indispensable afin d'éviter que leur analyse socio-politique ne cède à un utilitarisme incontinent. Dans l'examen des «principes doctrinaux» des partis, il convient de tirer des enseignements sociologiques pertinents à la lecture de «l'histoire des partis» (qui) «montre qu'il est souvent bien difficile de trouver des invariants idéologiques qui constitueraient leur corps doctrinal» (Gaxie 1993:98). En effet, il existe une dynamique des marques en rapport avec des marqueurs conditionnés ou déterminés par des conjonctures réorientant l'idéologie et le programme d'un parti. C'est sur la base d'une telle vision politologique que l'on peut comprendre l'oscillation idéologico-doctrinale du SDF entre le libéralisme et la social-démocratie dans le PREC (Programme pour le redressement du Cameroun) diffusé en août 1996: «Dans le cadre d'une idéologie social-démocrate, la politique économique du SDF doit fournir un cadre où certains droits fondamentaux de l'homme, en particulier, le droit à la propriété privée sont protégés. Où la libre-concurrence est autorisée. Le SDF pense qu'il faut permettre le libre fonctionnement des forces du marché de manière à garantir l'efficacité de l'économie à tous les niveaux» (*Generation* n° 103 du 16-03-97: 8). Ce développement d'images de référence relevant du libéralisme indique que les opérateurs du SDF s'inscrivent progressivement dans une conjoncture de routinisation et de normalisation de l'entreprise prophétique de représentation contre-gouvernementale lancée par Fru Ndi et les *Founding Fathers* (Siga Asanga, Mahamat Souleymane, Clément Ngwa Fru, Carlson Anyangwe, Gemuh Akuchu, Alfred Azefor, Samuel Nyo Wakai, Albert Womah Mukong, Bernard Muna, Clement Ngwasiri, Aloysius Tebo, etc.).

L'analyse a permis d'étudier les formes de la concurrence au sein du SDF en montrant comment la systématisation de l'usage des procédures disciplinaires de l'article 8.2. des statuts du parti a fonctionné pour éliminer les agents se démarquant des réseaux du «Chairman» Fru Ndi à l'image de MM. Basile Kamdoum et Christophe Takoudjou respectivement exclus en 1995 et en octo-

bre 1996 pour avoir voulu postuler contre le gré du « groupe de Bamenda » et du « groupe de Yaoundé » aux fonctions de Secrétaire général du parti ou de Secrétaire à l'organisation. Ils ont été accusés d'avoir ouvert un « front bamiléké » au sein du SDF, ce qui a fait émerger le « problème bamiléké dans le parti » (Shanda Tonme.sd) (*La Depeche Economique* n° 11 au 11-01-99:10).

L'examen des échanges et des luttes dans le champ organisationnel du SDF ont mis en lumière la recrudescence de la « lutte pour le pouvoir entre les chefs » au sein de cette formation politique où, à l'occasion des crises liées aux affaires Muna (1993), Asanga (1994), Kamdoum (1994) Takoudjou (1996) Ou Souleymane Mahamat (1998), on a vu que « les chefs qui détiennent le pouvoir du parti ne dissimulent pas leur velléité de restreindre, autant que possible, la liberté de la parole de ceux de leurs collègues qui ne sont pas d'accord avec eux » (Michels 1971:125,128)

Les opérateurs du SDF sont inscrits dans les milieux dirigeants même si ces aspirants au contrôle central de l'État camerounais occupent des positions dominées dans ces sphères de direction et de gestion publiques ou ces arènes de discussion et de délibération publiques que sont l'Assemblée nationale et ses commissions, les mairies ou les conseils de communauté urbaine. En dépit de leur insertion (extrêmement) concurrentielle dans « la compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État » avec « les entreprises hégémoniques » qui contrôlent le capital politique de la coalition gouvernementale RDPC-UNDP-UPC (H), les acteurs liés aux « entreprises dominées » constitutives du SDF peuvent utiliser leur « capital social » pour « faire pression sur l'État » (Bourdieu 2000:247, 248, 250). C'est ainsi que lors de l'ouverture de la session parlementaire de juin - juillet 2000, les représentants gouvernementaux et parlementaires du RDPC s'étaient arrangés pour empêcher un « parlementaire dissident du SDF » (M. Jean-Pierre Tchoua) de présider cette séance inaugurale en tant que doyen d'âge, afin d'éviter « le chaos » de la part des représentants du SDF dans l'hémicycle du palais de verre de Ngoa-Ekelle de Yaoundé, siège de l'Assemblée nationale. (*The Socialist Chronicle* n° 034 du 13 au 27-06-2000:5). Une certaine forme de connivence était déjà apparue entre les agents du régime contrôlé par le RDPC et les opérateurs du SDF à propos de la gestion des évolutions de l'affaire SDF-SDM avec la procédure judiciaire entamée par les dirigeants du MBA devenu SDM (MM. Souleymane, Takoudjou Et Foumane) à l'encontre des députés (MM Joseph Mbah Ndam, Aka Amuan, Paul Tchatchouang, Andrew Akonteh, Abenicot Lontchi) et responsables (Saidou Maidadi, Tazoacha Asonganyi, Augustin Mbami, Samuel Tchwenko, Margaret Nyah) du SDF que des interventions informelles supposées venir des sphères de la présidence de la République auraient ralenti (*Dikalo* n° 402 du 11- 01-99: 59;

n° 418 du 08-03-99:6) . Toujours est-il qu'après les auditions de cadres du SDF par la police judiciaire (PJ) de Yaoundé en février 1999 et les convocations adressées à certains d'entre eux (Bile Same, Augustin Mbami, John Kumase, Margaret Nyah et Martin Yembe), l'affaire des agressions et des destructions commises lors du congrès du MBA devenu SDM (avec M. Souleymane comme Président) et au domicile de M. Takoudjou n'a pas eu de suite (*Politiks* n° 032 du 08-02-99: 7). C'est qu'en pratique, les principaux acteurs de la «coalition à dominante» structurant le jeu gouvernemental autour du RDPC ont considéré qu'il était dans leur intérêt de ménager la direction et les cadres du SDF confrontés à une vague déstabilisatrice susceptible d'accentuer leur obsession du complot (Menard 1990, 1993: 95). L'ambiance qui sembla prévaloir à ce propos souleva les soupçons dans la lutte politique au Cameroun à tel point que les partisans résolus et déterminés d'une opposition ouverte à une solution armée comme M. Dominique Djeukam Tchameni en vinrent à stigmatiser le leader du SDF: «Fru Ndi est un bouclier pour Biya. C'est pour ça qu'il n'a pas été condamné à une peine privative de liberté dans l'affaire Kamdoum, c'est également pour cette raison que Souleymane n'a pas pu tenir son congrès. C'est enfin pour services rendus au régime RDPC que Fru Ndi ne sera pas condamné fermement comme il se doit dans l'affaire de vandalisme sur les biens et la personne de M. Takoudjou» (*Politiks* n° 035 du 01-03-99).

L'analyse des logiques de la compétition interne au sein du SDF pour le contrôle des ressources de domination et de représentation a permis de mettre en lumière l'intensité de «la lutte pour le pouvoir et pour le contrôle de l'accès aux privilèges» dans «le champ clos du parti» (comme réseau borné de tensions intra-organisationnelles), lutte susceptible de véhiculer des enjeux à même de modeler les conduites des acteurs de cette entreprise de pouvoir dans leur insertion au sein des logiques inter-organisationnelles d'une «compétition politique ouverte» (Poirmeur 1990: 141, 146).

La dynamique transactionnelle opérationnelle ou organisationnelle - conventionnelle des échanges et des luttes dans le SDF renvoie à une diversité de logiques et de pratiques de la concurrence pour le contrôle du parti à tel point que «la lutte pour le pouvoir» dans cette «entreprise de domination» a même pu inclure la mobilisation de «puissances magiques» entre les hommes politiques d'occasion ou de profession liés à ce champ de forces (Weber 1959, 1982:103, 104). Les élections de renouvellement des organes de base à la circonscription électorale de Douala V-1 notamment marquées par l'opposition entre Remy Djeuga (conseiller municipal de Douala V et militant de base) et Abenicot William Lontchi (conseiller municipal de Douala V, président sortant de la circonscription, grand conseiller à la communauté urbaine de Douala

et député) pour la présidence de cette circonscription, les 26 et 27 juillet 1998 ont été des «élections magiques» à l'occasion desquelles «plusieurs coqs auraient été égorgés peu avant les élections» et «du sang versé aux alentours du lieu des élections» (*La Nouvelle Expression* n° 396 du 21-07-98: 8).(55) La compétition interne pour le contrôle du «capital relationnel qui est lié à la notoriété» dans le SDF va particulièrement s'accroître (Bourdieu 2000a: 66). La lutte pour les positions dans le parti va d'ailleurs donner lieu de façon récurrente à une «guerre de positionnement» dans laquelle certains agents sont éliminés de la lutte par le recours aux procédures et mesures disciplinaires du «8.2» qui selon certaines de ses victimes comme Moukouri Moulema (Secrétaire général du SDF-Littoral exclu en 1996 avant d'être réintégré en mars 2000 par la Commission vérité et réconciliation) sont appliquées «à la tête du client» (*Le Quotidien* du 22-06-98: 7).

La compétition intra-organisationnelle qui a lieu au SDF se déroule dans des contextes d'action où les acteurs dominants du parti dirigé par M. John Fru Ndi entendent conserver la maîtrise des principales positions de pouvoir dans cette «organisation» qui apparaît alors comme «une machine à produire de l'oligarchie» (Donegani et Sadoun 1994: 73). Dans cette perspective, les alliés du chef suprême du parti sont préservés de toute concurrence lors des élections à leur poste, comme ce fut le cas pour certains d'entre eux lors du congrès d'avril 1999 à Yaoundé: «sur 7 postes stratégiques au SDF, quatre sont pourvus avant le congrès par la magie de la candidature unique: il s'agit de la première vice-présidence (Yaya Maidadi Saidou), du secrétariat général (Asonganyi), du secrétariat à l'Éducation et à la Propagande (Alexander Taku) et du secrétariat à la Communication (Evariste Fopoussi)» (*La Nouvelle Expression* n° 502 du 14-04-99: 5). Ces pratiques incitent la sociologie critique et historique des organisations appliquée aux entreprises politiques concentrées dans le SDF à réinterroger les usages sociaux et politiques de la structuration formelle de ce parti organisé autour des unités de base que sont la cellule, la circonscription électorale, le niveau provincial et le niveau national. Les acteurs dominant l'espace central du parti s'efforcent de peser sur les dynamiques de sélection des opérateurs intéressés par les postes locaux ou nationaux de direction et de gestion et qui sont en compétition pour les instances motrices (comité exécutif de cellule; comité exécutif de circonscription électorale; comité exécutif provincial; comité exécutif national) et animatrices (conférence de circonscription; conférence provinciale; convention nationale) ou coordinatrices (cellule des conseillers formant la commission permanente de la convention nationale) dans le SDF. Il s'agit pour les opérateurs liés à la direction du parti de contrôler les capacités permettant de «réglementer la compétition pour les

trophées politiques au sein des groupes politiques» (Bailey 1971:73). Les manœuvres et manipulations qui sont alors opérées tendent à canaliser la «reconnaissance de la souveraineté de l'adhérent», et montrent comment certaines positions déterminantes pour le contrôle du parti n'ont pas été affectées par la redistribution électorale des ressources d'autorité effectuée lors de la 5e convention nationale de Yaoundé en avril 1999, ce qui conduit l'analyse sociopolitologique de ces interactions et transactions internes du SDF à éviter la «cécité sociologique» et à noter que «l'élection la plus régulière peut renvoyer à des mécanismes tout aussi cooptatifs que la cooptation la moins voilés» (Offerle 1987: 57).

Le leader du SDF mobilise sa puissance plébiscitaire qui lui garantit d'importantes possibilités quant à «l'accès relatif au capital et au crédit politique» pour coopter certains de ses alliés en relativisant l'importance du principe électif dans la répartition des postes au sein du parti (Bailey 1971:100). Ces procédés relèvent d'une démarche de régulation de la compétition interne au parti du SDF à travers laquelle «les statuts laissent place à un jeu qui permet l'apparition de groupes et de structures, secrétariats particuliers, conseillers, collaborateurs dans lesquels se recrutent des dirigeants qui ne doivent rien à l'élection formelle» (Offerle 1987: 57). C'est en tenant compte de ces logiques de situation que l'analyse socio-politologique peut éclairer l'examen de la trajectoire de certains conseillers, collaborateurs ou confidents du «Chairman» Fru Ndi comme Messieurs François Sengat Kuo (décédé en 1998), N. Susungi, Martin Yembe, Alexandre Taku, ou Tazoacha Asonganyi.

L'analyse organisationnelle de la compétition partisane dans le SDF a permis de noter comment la bureaucratisation et la professionnalisation de ses dirigeants étaient canalisées dans leur mise en route par les démarches charismatiques liées à «la présidentialisation du parti» qui «aboutit à une compétition surveillée par le monocrate qui abrite la concurrence des sous-élites et coopte ses plus proches collaborateurs», même si le leader central doit maintenir des transactions avec des cercles oligarchiques comme les «Founding Fathers» et la Cellule des conseillers (Offerle 1987:30). La logique prévalante d'orientation des moyens de domination et de représentation par les acteurs maîtrisant les rapports centraux de force dans le parti leur permet de mobiliser les statuts comme des «ressources utilisables contre des adversaires éventuels» en jouant de «la non-réunion des instances statutaires» et de la «manipulation des mandats» (Offerle 1987: 57). C'est dans cette logique que le «Chairman» Fru Ndi va s'appuyer sur les statuts du SDF dans son combat politique contre M. Souleymane Mahamat, bénéficiant de l'appui des députés du SDF conduits par Me Mbah Ndam, qui entreprendront de contrecarrer l'argumentation de

l'ancien vice - président du parti selon laquelle le congrès de Buea avait prévu que le congrès suivant devait être convoqué avant la fin de l'année 1998: «M. Souleymane Mahamat, jusqu'alors haut cadre du parti, a délibérément violé les statuts du parti en son art. 12a1 .2b en raison de son incompétence notoire à convoquer un congrès du parti» (*Dikalo* n° 385 du 29-10-98:7). Les acteurs contrôlant la direction professionnelle de cette formation ont de façon continue, agi dans le souci de canaliser et de neutraliser les initiatives et tentatives de réorientation du parti en accusant les sous-entreprises organisatrices de ces courants dissidents d'avoir été infiltrés ou achetés par le RDPC ou par les représentants de l'Etat français (Bernard Muna, Zacharias Siga Asanga, Basile Kamdoum, Mahamat Souleymane, Chrétien Tabetsing, Paul Tientcheu Yamga) usant en cela d'une «menace perpétuelle sur la liberté de la parole et de la pensée» (Michels 1971: 129). C'est dans cette optique que M. Fru Ndi lui-même stigmatise les opérateurs liés au groupe dissident de Jean-Pierre Tchoua et de Jean-Pierre Nana, ainsi que ceux associés au groupe contestataire de Takoudjou au moment où M. Souleymane tentait d'organiser un congrès en octobre 1998: «aujourd'hui, une poignée de militants du RDPC est allée prendre de l'argent pour détruire le SDF (...) ils (...) se cachent derrière le prétexte des intérêts Bamiléké» (*La Nouvelle Expression* n° 939 du 28-10-98). Le groupe constitué autour de M. John Fru Ndi multiplie les «démonstrations oligarchiques» pour contrer les manœuvres des «aspirants» qui combattent les «vieux chefs au pouvoir» et qui «protestent avec véhémence contre l'esprit étroit et policier des chefs au pouvoir» et qui se posent en «aspirants au capitaneat» (Michels 1971: 118 - 135).

Une telle perspective disciplinaire est bien mise en évidence par le leader central du SDF en personne: «Le dynamisme du SDF en fait la cible privilégiée du régime en place qui utilise l'appareil d'État pour combattre le parti. Notre temps d'antenne à la CRTV est censuré, de faux militants infiltrent notre parti, ses membres sont intimidés, d'autres corrompus, etc. Nous ne pouvons tolérer tout le temps des gens indisciplinés, corrompus, tricheurs, cupides ou fantaisistes dans nos rangs. Nous sommes un parti discipliné et nous prôtons la discipline » (*La Nouvelle Expression* n° 542 du 09 - 12 - 98: 6 - 7). Le groupe de confiance qui contrôle le centre de direction du SDF avec le «Chairman» FRU NDI reste fermé aux critiques de certains des anciens zéloteurs du chef de cette formation comme le journaliste Larry Eyong Echaw qui a dénoncé en mai 2000 «l'absence de transparence et de responsabilité dans la conduite des affaires du parti SDF». Ce que le journal attitré du RDPC a répercuté avec une certaine jubilation (*L'ACTION* n° 179 du 20 au 26-06-2000: 3). C'est qu'en effet, les luttes de pouvoir au sein du SDF qui s'est affirmé comme le principal parti

d'opposition contestant l'emprise du RDPC, ont contribué à réduire les capacités stratégiques de cette formation contre-gouvernementale dans «ses activités de compétition à l'extérieur du groupe» (Bailey 1971: 73).

## **II - Le SDF, un parti a part entière dans la dynamique organisationnelle du mmarche officiel du jeu politique**

Après l'examen des logiques internes de la concurrence politique dans le SDF, il convient d'examiner comment cette organisation s'inscrit dans les formes de concurrence correspondant à la construction amorcée d'une démocratie représentative au Cameroun comme «compétition pour la conquête de positions de pouvoir dans l'État». (Gaxie 1993: 11). Il s'agira, de comprendre comment les acteurs de l'entreprise de représentation et de pouvoir que constitue le SDF comme «organisme politique» se conduisent et se déterminent dans la «lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple» qui est liée à la définition et à l'organisation de «la méthode démocratique» (Schumpeter 1965 - 1983: 355). Il s'agira alors d'étudier l'efficacité et la cohérence du travail de mobilisation et de représentation conduit par les agents et les agences du SDF pour se poser comme «l'alternative la plus crédible au régime actuel», comme entreprise à même d'accéder aux positions centrales du pouvoir dans le schéma d'une «recomposition du champ politique camerounais» mettant en question l'installation au pouvoir des réseaux d'action du RDPC (Mbembe 1993: 362). L'analyse de l'inscription et de l'insertion des réseaux d'acteurs du SDF dans les chaînes interorganisationnelles de la concurrence politique renvoie à des interactions montrant que «la démocratie ne s'apprécie pas au sein des organisations mais dans les relations entre les organisations» en s'appuyant sur une approche socio-critique et socio-pragmatique du jeu des partis politiques au Cameroun (Donegani Et Sadoun 1994: 79). L'investigation s'efforcera de saisir les configurations de «marchés imparfaits» à l'œuvre dans le jeu de la démocratie représentative au Cameroun (Stiglitz 2000: 287). À l'analyse, il convient d'examiner les régimes de concurrence monopolistique dans le marché officiel de l'échange politique (A) et dans le marché officiel du pouvoir politique (B).

### ***Marchandage et countage dans le marche officiel de l'echange politique comme champ de representation et delegitimation***

Il convient d'examiner les structures et les procédures d'action et d'interaction mises en œuvre par les agents et agences regroupés au sein de l'entreprise collective SDF dans les «marchés politiques» opérant comme «des lieux où s'échangent des produits politiques contre des soutiens (matériels, symboliques) et des votes» en évaluant les capacités d'autonomisation des activités politiques dans la conjoncture de démocratisation au Cameroun (Offerle 1987:

29). L'examen de la configuration tactique et stratégique des lignes d'action des agents et agences du SDF dans le contexte de la démocratisation camerounaise va permettre d'évaluer la contribution de ces hommes politiques à la construction des règles (conventionnelles et transactionnelles) du jeu politique dans un contexte fortement modelé par «l'accès différentiel à la démocratie politique» (Offerle 1994: 41). Le regard sur la genèse et l'évolution des «possibilités de manœuvre» des entrepreneurs du SDF qui sera mis en œuvre renvoie à une optique socio-politologique à même d'examiner les ressources et les contraintes de l'échange dans l'univers interorganisationnel de la concurrence politique au Cameroun (Bailey 1971).

La sociologie historico-critique des partis commande donc d'examiner «l'activité politique collective de représentation et le travail politique de conversion et de médiation» (1), «l'interaction entre l'accumulation du capital dans les marchés politiques et la formation des pouvoirs sur le marché politique» (2) et «la captation spécialisée des calculs politiques» comme «processus d'expropriation et de dépossession». (3)

### ***1. Activité politique collective de représentation, travail de médiation et de conversion et concurrence pour les positions de pouvoir***

L'analyse politique de l'activité conduite par le SDF dans le système politique néoconcurrentiel du Cameroun est appelé à mettre en lumière les dynamiques de «la compétition interpartisane» au Cameroun (Offerle 1987: 89). En effet, les acteurs du SDF vont s'inscrire dans la compétition pour la conquête des positions de pouvoir de l'État contrôlées de façon cruciale par le RDPC en tant qu'entreprise centrale de pouvoir, en essayant de s'attribuer les ressources politiques de «l'exclusivité de la confrontation avec le pouvoir» (Sindjoun 1994: 42 - 54). Ce faisant, les opérateurs politiques du SDF développent des démarches de représentation partisane dans les interactions et transactions produites dans «le travail d'institutionnalisation des organisations politiques concurrentes de l'ancien parti unique, le RDPC» (Owona Nguini 1998).

Le SDF se positionnera rapidement dans les luttes de représentation permettant de contester les intérêts politiques dominants contrôlés par le RDPC. Et cette entreprise contregouvernementale de représentation qui s'était affirmée entre mars et mai 1990 dans le combat politique pour sa légalité allait contester celle du RDPC qui bénéficiait encore de l'exclusivité du statut de parti officiel: «Toutes les recherches que nous avons effectuées, toutes les informations en notre possession prouvent que le RDPC n'a ni introduit de demande de reconnaissance, ni obtenu de récépissé de dépôt. Le RDPC n'a donc



pas d'existence légale» (*LE TEMPS* n° 88 du 06-08-90). Il s'agissait alors pour les entrepreneurs politiques du SDF de développer leurs capacités collectives d'action organisée afin de se positionner comme une formation politique dont la démarche allait à l'encontre des rentes de représentation accumulées par le RDPC dans un régime qui «exclut la rivalité des partis, la compétition permanente pour le pouvoir» (ARON 1965,1995:230). L'analyse de l'inscription des acteurs dans la lutte pour la représentation gagne à montrer et à démontrer comment les opérateurs politiques ont usé de la forme organisationnelle de parti en vue de délégitimer l'aptitude du RDPC à assurer avec efficacité la conduite d'une démocratie représentative au Cameroun, en raison de l'accoutumance développée par l'appareil du parti gouvernemental et officiel à un régime monopolistique. Dans cette perspective, les entrepreneurs du SDF se sont efforcés de discréditer l'offre de démocratisation formulée lors du 1<sup>er</sup> congrès ordinaire du RDPC organisé en juin 1990 au cours duquel le président Biya annonça la concurrence politique: «Le FDS (SDF) relève que le congrès du RDPC qui vient de s'achever n'a pas fait de différence entre l'État et le parti» (*Le Temps* n° 88 du 06-08-90) (63).

Les stratégies de représentation politique développées par les entrepreneurs regroupés dans le parti SDF renvoyaient au(x) contexte(s) d'action de la démocratisation émergente au Cameroun dont la logique organisatrice fait que «le champ politique est ... le lieu d'une concurrence pour le pouvoir qui s'accomplit par l'intermédiaire d'une concurrence pour les profanes, ou mieux pour le monopole du droit de parler et d'agir au nom d'une partie ou de la totalité des profanes» (Bourdieu 1981: 13). Les acteurs du SDF entendaient développer ou remobiliser des «technologies particulières de lutte politique» leur permettant d'intervenir avec une certaine efficacité dans les processus concurrentiels montrant comment «les partis ont été à la fois producteurs et produits de ces types particuliers de marchés que sont les marchés politiques» dans les dynamiques de construction sociale et politique de la démocratie au Cameroun à partir du début des années 1990 (Offerle 1987: 28). C'est dans cette perspective que les opérateurs ont usé des symboles tels que «pouvoir au peuple» et «égalité des chances» afin d'assurer le travail de légitimation de la capacité de cette formation à s'organiser comme une entreprise pouvant construire avec crédibilité la reconnaissance de son identité «d'alternative au pouvoir» (Sindjoun 1994: 54). C'est dans cette optique que les leaders du SDF entendent orienter le capital social et politique collectif de leur parti de façon à peser dans le travail de définition de la concurrence politique associée à un régime de démocratie représentative. Ce que le « Chairman » du SDF montre bien lors de la première convention nationale du parti en mai 1992, à l'appro-

che du scrutin présidentiel d'octobre de cette année-là en soutenant que «le SDF présente la meilleure alternance pour un Cameroun prospère» (*La Nouvelle Expression* n° 051 du 26 - 05 - 92 au 02 - 06 - 92: 13).

L'activité de représentation développée par les agents et les agences autorisés à utiliser les marques politiques du SDF ressort de la mise en œuvre de procédures et structures d'action par lesquelles cette organisation entend développer ses capacités collectives de chaîne de «politiciens professionnels» à même de concurrencer victorieusement le parti gouvernemental et présidentiel du RDPC (Schumpeter 1965-1983). Et les opérateurs politiques du SDF conduits par M. John Fru Ndi ont largement organisé leur travail de production d'intérêts politiques favorables à une relève démocratique du pouvoir en essayant de capitaliser de façon continue les profits de représentation liés à leur contribution à la démocratisation de la vie politique camerounaise et à la thématique du changement, ce qu'indique le leader du SDF lorsqu'il affirme: «il y a dix ans, le mot «démocratie» était tabou dans ce pays. Aujourd'hui nous pouvons défier le régime, lutter et crier notre soif pour le changement» (*Mutations* n° 343 du 28 -05 - 2000: 9).

Les agents du SDF produisent et diffusent ces biens politiques «dans le cadre de la concurrence qui oppose les hommes et les groupes en lutte pour la conquête des positions de pouvoir politique» s'inscrivant alors dans des dynamiques montrant que cette «production» est «collective» (Gaxie 1993: 23).

Et lors même que les acteurs politiques du SDF s'opposent aux opérateurs concurrents du RDPC conduit par le Président Biya ou l'UNDP (Union nationale pour la démocratie et le progrès) conduite par l'ancien Premier Ministre Bello Bouba Maigari. Ces démarches relèvent d'une logique d'entreprises de représentation et de mobilisation politiques que partagent ces autres compétiteurs. C'est en tenant compte de cette dimension relationnelle que le leader du SDF, ni John Fru Ndi affirme que «le SDF doit se transformer en entreprise politique pour gérer avec bénéfice le capital de confiance que le peuple camerounais a investi en lui», dans son discours de politique générale lors de la deuxième convention nationale du SDF à Bafoussam en mai 1993. (*Soleil d'Afrique* n° 26, septembre 1993:2, 3, 11). Les agents et les agences regroupés dans l'entreprise contregouvernementale de représentation et de pouvoir constituée collectivement par le SDF sont alors impliqués dans un ensemble d'interactions stratégiques qui leur imposent de reconnaître paradoxalement le RDPC comme adversaire (quasi) légitime en dépit de l'identification d'opposition radicale qu'ils affichent. C'est dans cette perspective qu'il convient de rendre compte du revirement partiel du Comité exécutif national du SDF réuni les 11 et 12 décembre 1993 au cours d'une réunion pendant laquelle cette instance du parti

propose «la mise sur pied d'un Conseil d'État composé des familles politiques du Cameroun convaincues de la nécessité du changement» en soulignant que la représentativité des formations invitées à participer à cette initiative s'appuie sur les résultats de l'élection présidentielle d'octobre 1992 que le SDF avait pourtant contesté en ce temps-là. (SDF *ECHOS* n° 33 du 22- 12 - 93: 6). À travers cette démarche, les acteurs politiques du SDF montrent que les agents de cette formation en interaction avec des opérateurs concurrents comme ceux du RDPC reconnaissent la capacité de médiation et de conversion des intérêts de ces adversaires qui sont aussi des partenaires parce que ces entreprises politiques «occupent le marché en délivrant des produits politiques particuliers et délégitiment les procédures autres que partisans dans l'échange politique» (Offerle 1987: 36).

Les agents et les agences du SDF contribuent au développement des formes d'auto-célébration du porte-parole exprimées et organisées par les entreprises collectives mobilisant la forme de parti pour monopoliser l'allocation des «discours politiques» et des «politiques publiques» comme «produits particuliers» des «espaces de compétition pour la conquête de l'exercice du pouvoir politique» que sont les marchés politiques émergents au Cameroun (Gaxie 1993: 27). Les porte-parole du SDF sont tacitement d'accord avec les entrepreneurs politiques dominants du RDPC pour tirer profit des chances de parrainage qu'offrent aux partis politiques «l'exclusion implicite des candidatures indépendantes aux élections législatives et municipales» (Lekene Donfack 2000:41). De telles règles contribuent à construire le monopole des politiciens professionnels en matière de production et de distribution des biens politiques et s'inscrivent dans des interactions et transactions qui sont orientées dans une logique d'activité et d'action où «la politique est une profession organisée» opposant des entreprises de représentation et de pouvoir dûment agréées pour participer à cet espace de concurrence (Offerle 1987: 53)

## ***2. L'interaction compétitive de l'accumulation du capital dans les marchés politiques et de la formation d'un pouvoir de marché politique***

Les acteurs de l'organisation politique qu'est le SDF s'efforcent de mobiliser et de dynamiser le crédit politique dont dispose leur formation dans les échanges et les luttes entre hommes et partis politiques dans la conjoncture de démocratisation au Cameroun, échanges et luttes correspondant à des interactions politico-stratégiques dans «lesquelles chaque concurrent tente de s'imposer en s'opposant» (Gaxie 1993:23). C'est dans cette logique qu'il convient d'interpréter la démarche idéologique et stratégique de démarcation mise en œuvre par

M. Fru Ndi, le Chef du SDF dans une conjoncture politique où ce parti exploite les créneaux de l'opposition radicale: «Le SDF, l'Union pour le changement ne sont pas à vendre. La recherche du pouvoir ne doit pas s'engager sur le dos du peuple. Que ceux qui voulaient déjà se dérober à leurs engagements sachent que le peuple les observe» (*Soleil d'Afrique* n° 26, septembre 1993:11). L'entreprise contregouvernementale de pouvoir et de représentation qu'est le SDF est alors organisée dans une perspective où son chef déploie un savoir-faire politique l'assimilant à ces prophètes politiques qualifiés de «démagogues» qui se conduisent comme des «courtisans de la volonté populaire» pour mettre celle-ci au service du «système centralisateur» constitué par la «bureaucratie» de leurs partis (Michels 1971: 126, 130).

La stratégie de démarcation qui se met alors en place et en route montre comment les agents et les agences s'approprient le logo et les marques du SDF dans la compétition externe qui se déroule sur le marché officiel de l'échange politique comme lieu institutionnalisé des interactions concurrentielles pour les perspectives d'organisation et de mobilisation de la méthode démocratique. C'est dans cette logique que les acteurs du SDF sous la conduite de M. Fru Ndi vont conduire une entreprise de légitimation de leur identité d'organisation animatrice de l'opposition en s'assurant le «monopole de la contestation intéressée des résultats de l'élection présidentielle» en octobre 1992 (Sindjoun 1994b: 54).

Les opérateurs principaux ou subordonnés du SDF mettent en œuvre différentes procédures à même de développer le capital social collectif du parti et les capacités de représentation et de mobilisation de ses représentants progressivement impliqués dans des interactions et transactions concernant «des agents en concurrence pour le courtage politique (qui) tentent d'échanger des biens politiques contre des soutiens actifs ou passifs » (Offerle 1987:30). Si l'analyse ne se situait pas dans une telle optique relationnelle, il serait extrêmement difficile de comprendre les marchandages entre M. Fru Ndi et les meneurs des 43 députés du SDF élus lors du scrutin législatif de mai 1997 – que le «Chairman» avait qualifié de «mascarade électorale», envisageant même de boycotter la nouvelle Assemblée nationale – qui aboutirent à l'approbation d'une participation à l'Assemblée afin d'«y ouvrir un nouveau front de lutte» (*Cameroon Tribune* n° 2659 du 17-06-97: 3). C'est qu'en effet, les dirigeants du SDF étaient confrontés à des contraintes de professionnalisation et de bureaucratisation de leur organisation politique qui auraient rendu extrêmement coûteuse une nouvelle démarche de boycott des élections législatives de mai 1997 après celle mise en œuvre avec d'autres groupements politiques dans le cadre de l'ARC – CNS (Alliance pour le redressement du Cameroun par la Conférence natio-

nale souveraine) en mars 1992.

Le SDF entendait se doter d'un «pouvoir de marché» en tant qu'entreprise contregouvernementale de pouvoir intéressée par les chances parlementaires de représentation à elle offertes lors de ces élections législatives de mai 1997 (Stiglitz 2000:302 et 911). C'est ce qu'allait reconnaître – à son corps défendant le chef principal du SDF lorsqu'il affirma: «Nous avons tout de même décidé d'envoyer nos députés à l'Assemblée... pour en permanence rappeler à ces usurpateurs qui s'y trouvent qu'ils ne sont pas à leur place» (*L'INDEPENDANT HEBDO* n° 005 du 24 - 06 - 97: 4). L'analyse rappellera cependant que la décision de la direction politique du SDF prenait en compte le contexte d'action qui prévalait dans lequel le bureau politique de l'UNDP – l'autre grande organisation de l'opposition déjà présente et représentée au cours de la législature 1992 – 1997, avait décidé «que ne pas aller à l'Assemblée nationale c'est entériner et cautionner le retour de fait du parti unique que le RDPC a voulu imposer au peuple ...» (*Le Messenger* n° 626 du 16-06-97:5). Les deux principales organisations politiques d'opposition dans le contexte de l'émergence de la démocratie ne pouvaient assumer les coûts d'une sortie complète de l'espace de jeu de «la concurrence politique centrale» en ce qui concerne l'attribution électorale compétitive des mandats parlementaires au Cameroun (Gaxie 1993: 17). Et les partisans de l'UNDP exprimèrent la dépendance des acteurs politiques à l'égard des contraintes professionnelles et fonctionnelles de la représentation des intérêts: «En cinq ans, nous avons accumulé une expérience parlementaire. Nos militants se sont habitués à nous voir là-bas. Ne pas y aller serait les sacrifier, jeter à l'eau les milliers de voix qui ont été exprimées en notre faveur» (*Le Messenger* n° 626 au 16 - 06 - 97: 5). Ces éléments d'observation permettent de montrer comment le SDF allait entre 1996 et 1997 s'engager dans un cheminement conduisant à la normalisation significative de cette formation.

Le processus de normalisation conservatrice du SDF allait mettre en évidence la volonté des chefs du parti de contrôler dans le jeu interne de cette formation, les ressources accumulées dans la compétition inter partisane. Ce sont ces calculs conservateurs qui allaient mettre en évidence la divergence des investissements politiques collectifs et personnels dans certaines circonstances comme celles liées à l'affaire Souob Lazare – Mpeh Elie. Pour préserver ses parts de marché dans l'espace politique municipal et communautaire de Douala, la direction du SDF se comporta en «machine de parti» en demandant à la tête de liste de cette formation lors des élections municipales de janvier 1996 à la mairie de Douala III ème de céder sa place à M. Mpeh Elie, ce que M. Souob Lazare refusa de faire (Ostrogorski 1979). Les hiérarques du parti mobi-

liseront alors leurs moyens de patronage pour obtenir la déchéance de M. Souob Lazare et de ses adjoints de leurs fonctions de magistrats municipaux, suscitant la riposte de cet ancien maire de Douala III opposé à la politique de représentation du parti qui s'exprima alors dans les termes suivants: «Le pouvoir gagné par le SDF lors des municipales n'appartient pas au peuple. La preuve, l'appareil du parti vous sanctionne alors que le peuple vous a élu» (*Cameroon Tribune* n° 6182 du 12-09-96: 16). Evoquant rétrospectivement cette affaire, le chef du SDF la présenta en ces termes: «lorsque le SDF gagna cinq (5) mairies sur six dans la ville de Douala, un consensus fut atteint pour garantir deux (2) maires bamiléké, un douala, un bassa et un anglophone.... Souob Lazare, une élite Bamiléké... décida de faire appel à la fibre tribale. Il usa de la supériorité numérique des bamilékés au sein du Conseil municipal réservé aux Bassa pour usurper le poste» (*La Nouvelle Expression* n° 452 du 09-12-98: 6-7). L'accumulation de capacités de médiation sur le marché officiel de représentation suscite, à l'analyse, des logiques de concurrence qui se manifestent non seulement dans la concurrence entre les partis mais aussi à travers les concurrences partisans.

L'inscription progressive des acteurs du SDF dans différentes échéances électorales permettant une évaluation de la représentativité des formations a fortement contribué à canaliser les conduites de cette organisation, en limitant la possibilité des agents et des agences qui s'y regroupent de recourir de façon exclusive à des techniques et procédures politiques privilégiées par les «oppositions déloyales» (Linz 1978).

Les opérateurs du SDF en accédant aux chances de représentation par le biais des échanges et des jeux électoraux inscrits dans la dynamique de la démocratisation au Cameroun vont s'installer dans les contextes d'action routiniers où la configuration du champ de concurrence entre les partis ne saurait occulter «les intérêts corporatifs qui rassemblent tous les acteurs politiques au-delà des antagonismes, parfois fondamentaux qui les séparent et qui constituent les champs politiques différenciés comme des univers relativement autonomes» (Gaxie 1993: 113).

Les stratèges du SDF ont rapidement tiré profit du pouvoir de marché constitué avec l'obtention de 43 députés sur les 180 sièges prévus à l'Assemblée nationale, usant de leur capacité de représentation en vue de s'entendre avec le RDPC au sujet de la répartition des sièges dans le bureau de l'Assemblée aux dépens de l'UNDP (deuxième formation de l'opposition à l'Assemblée de par son nombre de sièges, 12) lors de la première session parlementaire de la nouvelle législature en juin 1997. La configuration du bureau de l'Assemblée nationale à l'occasion de cette session poussa certains journalistes à stigmatiser le «SDF qui était rentré en alliance occulte avec le RDPC» et que l'on

suspecta de marginaliser l'UNDP afin de «se répartir des postes juteux au bureau» (*Challenge Nouveau* n° 130 du 13-06-2000: 3). Ces logiques d'action qui ont présidé aux compromis entre le RDPC et le SDF pour la composition du bureau de l'Assemblée Nationale sont un exemple mettant bien en évidence «la force des mécanismes d'assimilation et de conformisme qui sont au principe de la concurrence interpartisane» (Offerle 1987: 92). L'analyse socio-politique examinant ces dynamiques de normalisation du complexe organisationnel et transactionnel formé par le SDF est tenue alors de contrôler réflexivement les effets épistémologiques et méthodologiques éventuellement pervers d'une «sociologie critique des partis politiques» qui opère comme «une écriture, souvent masquée et honteuse sur la démocratie» au risque de «mêler les regards du politique et du savant» (Donegani et Sadoun 1994: 83).

### ***3. Captation représentative des calculs politiques et processus professionnel de dépossession***

Les acteurs et opérateurs de l'entreprise contregouvernementale de représentation et de pouvoir qu'est le SDF en tant que relation partisane «ont été absorbés par les logiques sociales des champs politiques» et ont progressivement tiré des possibilités d'organisation et de mobilisation offertes «par les jeux des professionnels de la politique . . .» (Dobry in Lacroix et Lagroye 1992:275, 278). Les entrepreneurs du SDF se sont installés dans les réseaux d'échange construits de façon privilégiée autour des intérêts de pouvoir et de représentation attachés aux formes de codification ou de justification de l'éminence de «la compétition électorale» pour l'accès aux chances de domination associées à la direction de l'État même modelée par les contraintes politiques conservatrices des règles du jeu en «démocratie passive» (Sindjoun 1994-2). C'est dans cette optique qu'il convient d'analyser relationnellement les prises de position du SDF en faveur d'une «commission électorale indépendante au Cameroun» et la promotion intéressée du mot d'ordre «pas de bonnes lois, pas d'élections», ce qui montre que les opérateurs de cette formation privilégient la compétition électorale comme base fondamentale de leur engagement et de leurs investissements dans le jeu qui justifie même la menace de relever «le défi en luttant contre ces fraudes par tous les moyens» (*Le Messager* n° 1048 du 31 - 03 - 2000: 5).

La critique du système électoral par les agents et les agences du SDF pourrait faire croire qu'il n'existe pas d'intérêts communs pour les profits de (la) représentation avec les entrepreneurs et entreprises regroupés dans le RDPC qui s'est imposé comme parti dominant dans les différents scrutins (législatives de mars 1992 et de mai 1997; présidentielles d'octobre 1992 et d'octobre 1997; municipales de janvier 1996). Ce serait oublier que les opérateurs du SDF sont, au-delà de leurs «lutttes interpartisanes» avec les agents d'autres partis

comme le RDPC, en «accord sur la nécessité des hommes politiques» et en «accord sur la nécessité des partis» même s'ils contestent à leurs concurrents, la qualité de «bons représentants». (Offerle 1987:92). C'est dans cette optique qu'il convient d'examiner la prise de position faite au nom de l'entreprise collective du SDF par un des organes d'expression du parti alors même que cette formation était encore réticente à adopter une démarche d'opposition loyale et à entrer effectivement dans les jeux de la concurrence électorale: «... le SDF n'a jamais été contre les élections et la devise de notre parti qui commence par Démocratie est la preuve que notre parti croit que le verdict des urnes est incontournable dans tout système démocratique. Sur notre emblème nous avons la figure de cette urne qui en dit long...». Mais le SDF redoute seulement la tenue d'élections au cours desquelles l'intention de truquer sera réelle. Où l'intention de truquer qui anime les organisateurs pourra rendre impossible toute transparence» (*SDF ECHO*, n° 002 du 24-12-91: 3).

Les opérateurs du SDF souvent fort réservés vis-à-vis du système électoral jugé extrêmement réceptif aux intérêts politiquement dominants du RDPC comme parti-pivot des coalitions gouvernementales construites après les consultations électorales de 1992, 1996 et 1997, se trouvent contraints par les logiques institutionnelles de situation liées aux configurations pourtant contestées de la concurrence électorale. C'est ce qui permet de comprendre des prises de position apparemment paradoxales comme celle de Me Alice Nkom (avocat et député du SDF depuis mai 1997: «Dès le départ, j'étais de ceux qui pensaient que le SDF ne devait pas entrer à l'Assemblée après des élections aussi entachées de fraude pour ne pas donner l'impression de légitimer celles-ci, puis mon parti a décidé le contraire. Il a fallu que je m'incline devant la décision du NEC. Le travail qui est aujourd'hui accompli par la solde des députés SDF-après que le pouvoir ait arraché à coup de fraude les 2/3 des sièges effectivement gagnés par le SDF est entrain d'apporter un apaisement certain à mes inquiétudes» (*Le Messenger* n° 717 du 19 01-98: 6-7). En dépit des dénégations qui apparaissent dans cette prise de position d'un porte - parole du SDF, cette déclaration montre comment les agents de ce parti participent fondamentalement à «la légitimation de l'activité politique» et s'inscrivent parmi «les entrepreneurs» qui «travaillent par leur concurrence à entretenir et à consolider les ça-va-de soi qui sont au fondement de la compétition et de leur autorité sur et dans le jeu» (Offerle 1987: 92).

Les opérateurs du SDF qui ont pourtant contesté le processus électoral législatif de mai 1997 vont néanmoins rapidement s'engager dans les marchandages qui caractérisent les routines politiques du «parlementarisme» dans les contextes d'action de la «démocratie» (même) passive, précisément parce qu'ils opèrent aussi en tenant compte de leurs intérêts corporatifs (Schmitt 1998).



C'est pourquoi les dirigeants du SDF qui, dans une réunion du NEC (Comité exécutif national) élargie aux têtes de listes de ce parti lors des législatives du 17 mai 1997 avaient exigé «l'annulation pure et simple» du scrutin et avaient demandé «la reprise de ces élections et l'organisation de toutes les élections futures par une commission électorale nationale indépendante dûment constituée» sous l'instigation du « Chairman » Fru Ndi, allaient décider d'aller à l'Assemblée et d'en négocier la composition du Bureau avec le RDPC (*Le Quotidien* n° 224 du 26-05-97:3) (79). C'est aussi pourquoi des journalistes opérant comme des observateurs engagés de ces jeux politiques stigmatiseront ces transactions et tractations estimant qu'elles ont été conduites «au mépris du peuple qui croyait que le parti de John Fru Ndi était entré à l'Assemblée nationale «pour changer les choses» (*Challenge Nouveau* n° 130 du 13-06 -2000:3). Ce faisant, ces échanges ont mis en lumière comment les adversaires du SDF et du RDPC pouvaient faire preuve d'une «complicité qui les unit dans ces investissements communs» (Gaxie 1993:114). L'objectivation sociologique de ces transactions ne saurait faire preuve d'une grande pertinence analytique si à l'instar de l'observation journalistique, elle se contentait de la vision selon laquelle «passés les atermoiements sur la participation ou non du parti à la vie parlementaire suite au déroulement controversé des élections législatives de 1997, le SDF s'est tout de suite engagé dans la chasse des postes de responsabilités» (*MUTATIONS* n° 343 du 28-05-2000: 8).

Avec l'inscription concrète des agents et des agences du SDF dans les échanges électoraux de la concurrence politique régulant les jeux et les luttes de pouvoir dans la démocratie camerounaise (à partir des municipales de 1996), il devenait extrêmement difficile pour cette organisation de continuer à fonder sa consolidation sur des stratégies ressortissant essentiellement du domaine des «entreprises charismatiques» (Offerle 1994:80). Les représentants de cette formation allaient se trouver confrontés aux contraintes de la routinisation bureaucratique de leur organisation comme le montrèrent les investitures en vue des élections législatives de mai 1997, lorsque la hiérarchie du SDF entreprit de «faire le tri» dans les choix opérés par les militants lors des primaires en considérant que ce vote avait souvent été «dangereux pour les intérêts du parti» (*Le Messenger* n° 601 du 10-04-97: 7)

La direction du SDF exploita à cette occasion «l'inégalité du rapport de forces entre le parti et le partisan» (Donegani et Sadoun 1994: 69). Et les commentaires politico-journalistiques sur les procédures d'investiture associèrent le SDF au RDPC en évoquant l'arrière-plan ploutocratique ayant conditionné «les marchandages et les dérives clientélistes qui ont émaillé les investitures» (*Le Messenger* n° 603 du 17-04-97-1).

C'est qu'en effet au sein du SDF des personnalités comme Messieurs Jean Monthe Pierre Kwemo, Patrice Kadji relèvent de la figure de «l'entrepreneur ploutocratique» entrant en politique tout comme des personnalités affiliées au RDPC comme Paul Eyebe Lebogo, Emmanuel Ava Ava ou Longin Bessala, parce que ces opérateurs entendent transformer leur «capital économique» en «capital électoral» en se souciant de transformer leurs «dépenses personnelles» en «un placement gagé sur l'exploitation d'une position de pouvoir politique» (IHL 1999:335). Le filtrage opéré lors des investitures par la Commission nationale des investitures essentiellement composée de membres de la «Cellule des conseillers» (instance construite autour des «*Founding Fathers*») et dirigée par M. Samuel Nyo Wakai a ainsi donné lieu aux choix privilégiés de personnalités en position secondaire dans les listes confectionnées lors des primaires à l'instar de Me Alice Nkom ou de Patrice Kadji, «parachutages» qui ont donné lieu à «une vive contestation» de la base du SDF dans le département du Wouri (*Le Messenger* n° 601 du 10-04-97:9). Ces pratiques ont exposé les stratégies dominant les réseaux de relations formant l'appareil du parti à subir fortement l'emprise de «la monétarisation du politique» (IHL 1999:336). Le développement de ces logiques de recrutement ploutocratique dans la sélection politique au sein du SDF, recrutement fortement influencé par les acteurs dominants du NEC, a contribué à consolider les visions indigènes et polémiques de ce parti selon lesquelles «le parti est devenu commerce» et que comme «tout commerce il est sans foi ni loi...» (Appel Du 22 Octobre 1998 Aux Militants Du SDF: rassemblons pour construire. Les prises de position qui s'inscrivent dans la lutte pour la représentation du capital collectif du SDF renvoient à un contexte d'action où «l'organisation de parti» qu'est le SDF s'installe dans une activité conduite par des «monopoleurs politiques» qui usent des parts de marchés constitués à travers les transactions électorales de 1996 et de 1997 pour défendre des intérêts de purs représentants ayant exproprié le peuple de son «monopole électoral» (Ostrogorski 1979:136-137). L'identification organisationnelle de ce parti se trouve affectée par les luttes autour de ses labels politiques qui en favorisent la perception comme «un parti commercial» selon le mot utilisé par M. Jean Pierre Tchoua, un homme d'affaires devenu député du SDF dans la circonscription du Moungo - Sud (province du Littoral) avant d'être exclu de cette formation selon la procédure disciplinaire expéditive de l'article 8.2 pour activité antiparti (*Le Quotidien des Tropiques* n° 022 août-septembre 1998:9).

La dynamique organisationnelle du SDF comme entreprise collective constituée d'«agents sélectionnés au terme de multiples compétitions internes et externes à la relation partisane» est pour une large part confrontée aux con-

traintes bureaucratiques ou ploutocratiques de la représentation ou de la lutte pour la représentation parce que les agents de cette formation sont intéressés par la concurrence entre «partis» pour la maîtrise de positions stratégiques dans «le champ du pouvoir politique» (Offerle 1997:10)

***Parrainage et arbitrage dans le marche officiel du pouvoir politique comme champ de domination et de regulation***

L'analyse de l'interaction des agents et agences du SDF avec les autres entreprises politiques s'efforçant de s'approprier la maîtrise des technologies-clés de mise en valeur et de mise à profit de la méthode démocratique ne peut être consistante si elle néglige les jeux et luttes renvoyant à des types différenciés de «marché du pouvoir politique» comme «espace de transactions entre ceux qui interviennent dans l'élaboration des politiques publiques et ceux qu'elles concernent directement» (Gaxie 1993:23). Les marchés de pouvoir politique renvoient aussi à une configuration interorganisationnelle et multitransactionnelle du «jeu des relations de pouvoir» que révèlent les luttes de domination en vue du contrôle de sites de décision publique entre des forces et des formes d'intérêt intervenant dans «la structuration politique des champs» comme configuration de «systèmes d'acteurs» concernés par la mobilisation des figures, procédures, structures et cultures de gouvernement. (Friedberg 1996, 1997). L'examen de l'insertion des réseaux du SDF dans les interactions et les transactions relatives à l'organisation ou à la mobilisation des marchés du pouvoir politique permettra d'évaluer les positions de cette formation par rapport aux technologies mises en œuvre dans «la fabrique des politiques publiques» (Jobert et Muller 1987).

Ce travail sociopolitologique incite d'abord à analyser «les répertoires d'action collective pour la participation des groupes» et les «pressions concurrentielles de l'accès au système décisionnel» (1) avant d'étudier «la rationalisation compétitive de la production politique des champs du pouvoir et la lutte pour le contrôle politique du recours des groupes» (2) et d'explorer enfin «les stratégies et ressources des groupes partisans dans la fabrication des politiques publiques et des élites dirigeantes» (3).

***1. Répertoires concurrentiels d'action collective pour la participation institutionnelle des groupes et pressions conflictuelles pour l'accès au système décisionnel***

Les stratégies des entrepreneurs et des entreprises associés au SDF - sont en bonne intelligence sociopolitologique - modelées par des aspirations et des anticipations autant que par les motivations et des mobilisations concernant la conquête des positions de pouvoir «dans les marchés politiques» qui ne sont

pas des «marchés comme les autres mais plutôt des marchés déniés» (Gaxie 1993: 39)

Les logiques de dénégation liées à la configuration socio-historique et socio-empirique spécifique des «formes marchandes de l'échange politique» dans les contextes d'action de la démocratisation camerounaise ne sauraient sans dommage faire perdre de vue les aveux concédés par les acteurs politiques sur le statut de leur activité de représentation (Owona Nguini 1997:77). Si l'analyse sociologique ne tenait pas compte de cet état de choses, elle ne saurait rendre raison des transactions linguistiques au cours desquelles le patron du SDF affirme dans son discours de politique générale du 2e congrès ordinaire de ce parti à Bafoussam en mai 1993 ce qui suit: «Pour le SDF, l'heure de la compétence a sonné: la culture de gouvernement doit rapidement compléter notre culture de contestation» (*Soleil d'Afrique* n° 26, septembre 1993: 2, 3, 11). Les opérateurs du SDF se sont posés en entrepreneurs politiques soucieux de conquérir les positions d'entrepreneurs de politiques liées à l'accès concurrentiel-électoral aux moyens de «l'État» comme «rapport monopoliste à la violence physique légitime» dont la réorganisation démocratico-concurrentielle au Cameroun n'exclut pas qu'il se fonde sur «la concurrence réglée par le monopole» (Theret 1992:30) (Elias 1976: 89-92).

C'est dans cette optique que les acteurs du parti politique d'opposition qu'est le SDF vont (progressivement) élaborer une activité politico-rhétorique et politico-programmatique bien mise en évidence dans le Manifeste adopté pour le lancement du parti: «Humiliation des Camerounais, oppression, hypocrisie, confusion, double langage et compromissions ont rendu nécessaire la création du «Social Democratic Front» (Front Social Démocrate). Déterminé à débarrasser la société camerounaise de tous ces maux, le Front devra aussi combattre sans relâche l'injustice sociale, le tribalisme, le népotisme, la corruption, la prévarication, la kleptomanie, le clientélisme, la discrimination. Le Front assurera un gouvernement ouvert en matière d'affaires publiques et réhabilitera aussi le pouvoir du parlement et de la justice tout en renforçant le sens de l'appartenance nationale chez tous les Camerounais» (*SDF Launching Manifesto* May 1990: 3).

Et ce travail d'énonciation et d'expression politiques s'inscrit dans les dynamiques interactionnelles et transactionnelles à travers lesquelles les «acteurs politiques sont amenés à proposer des discours, des conceptions du monde, des promesses ou des programmes d'action, des services, des interventions, etc. que l'on peut analyser comme des "biens" proposés à des consommateurs éventuellement intéressés» et ces «biens sont proposés relationnellement, par opposition et par différence avec les adversaires» (Gaxie 1993:23). C'est dans

cette logique que le chef du SDF, ni John Fru Ndi va critiquer les orientations politiques et économiques des milieux gouvernants dans sa réaction au discours de politique générale du Président Paul Biye en tant que Président du RDPC lors du 1<sup>er</sup> congrès ordinaire du parti gouvernemental alors unique: «le FDS (SDF) a été choqué d'apprendre que le RDPC qui n'est rien d'autre que l'UNC sous un autre nom .... Prétend prendre ses distances par rapport à ce que son président appelle 20 ans de régime autocratique. On sait que non seulement les leaders du RDPC ont pris la succession du "régime autocratique" mais ils ont aussi participé à un niveau très élevé à la conception et à l'application de la politique dudit régime autocratique pendant tous les vingt ans de l'existence de ce régime» (*Le Temps* n° 88 du 06-08-90). Dans ce travail de production de biens politiques moraux et matériels, les opérateurs du SDF s'inscrivent dans une entreprise de représentation et de mobilisation qui conduit à des «stratégies de différenciation et de démarquages à l'infini» (Offerle 1987:93). Les dirigeants et les auxiliaires de l'organisation de parti entrent alors en jeu dans les montages doctrinaux et machinaux à travers lesquels se construisent les configurations de leur offre politique. Lorsque dans la conjoncture d'agitation politique liée au conflit sur les normes et les voies de la transition démocratique au Cameroun qui se structure au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1991, le leader du SDF déclare qu'«il faudra d'abord que Paul Biya accorde une conférence nationale, qu'il décrète une amnistie générale pour que le débat politique s'engage dans la sérénité», il entend consolider l'identification de sa formation comme un des groupes moteurs et porteurs de l'opposition et de la contestation (*Le Messenger* n° 291 du 27- 03-91:4).

Les contextes d'action dans lesquels se mettent en place les règles du jeu et les actes du jeu de la compétition politique démocratique-représentative au Cameroun au moment de la revendication contestatrice d'une conférence nationale montrent comment les entrepreneurs du SDF s'associent à d'autres groupes partisans pour faire pression sur les autorités publiques en vue d'assurer « les transformations politiques de la société» par cette formule de transition qui sublime «le rôle des organisations collectives dans cette transformation» (Gaxie 1992: 343). Les opérateurs du SDF en faisant agir leur entreprise collective de la sorte mettaient en œuvre des calculs commandés par leurs postures de politiciens professionnels placés en situation d'opposition et désireux d'user du «droit de concourir pour les honneurs et le pouvoir » avec des possibilités d'accéder aux niveaux stratégiques de l'«élite politique» en parvenant aux positions étatiques de pouvoir politique (Bailey 1971:37). C'est dans cette optique que le chef politique du SDF en campagne électorale lors du scrutin présidentiel d'octobre 1992 allait stigmatiser la Constitution en vigueur dans son pro-

gramme de gouvernement: «L'actuelle constitution conçue par un État à parti unique, ne peut répondre de manière satisfaisante aux exigences de multipartisme et de pluralité d'expression» (*L'Ami du Peuple Camerounais* n° 017, 1993). Les agents et les agences liés au groupe centralisateur de capital politique qu'est le SDF ont progressivement construit un certain nombre de cadres d'action renvoyant à un «programme mobilisateur» bien exprimé dans le mot d'ordre «power to the people» (pouvoir au peuple) et «suffer don finish» (la souffrance est terminée) correspondant à des usages oppositionnels d'un «répertoire d'action collective» sollicité en vue de «changer l'opinion publique les débats les décisions publiques» (Offerle 1994 104).

Les acteurs et les opérateurs politiques associés au SDF ont fortement utilisé des procédures d'action collective afin de conforter leurs identifications organisationnelles et transactionnelles d'agents concernés par les profits de pouvoir liés au «travail de représentation» comme entreprise de production de «biens politiques convertissant et anticipant les attentes multiformes de groupes qu'il contribue à instituer et à consolider et dont il tire sa force et sa représentativité» (Offerle 1987: 106). Le travail de présentation et de représentation, mis en œuvre par les agents et les agences du SDF lors de leurs affrontements avec des professionnels de la politique concurrents comme ceux du RDPC (parti gouvernemental), permet aux porte-parole de ce groupe d'opposition de se poser en intermédiaires attitrés pour formuler le problème anglophone comme enjeu politique. Les actions des opérateurs du SDF en vue de faire pression sur le système décisionnel peuvent se percevoir dans le «système d'action» qui est formé entre le SDF et les organisations défendant la cause de l'autonomie anglophone comme le « Cameroon Anglophone Movement » (CAM), puis la « All Anglophone Conference » (AAC), et enfin aujourd'hui le « Southern Cameroon National Council » (SCNC) (Crozier Friedberg 1977). Un certain nombre de cadres du SDF étaient associés à ces instances politico-régionalistes comme Luke Sendze, Carlson Anyangwe, Vincent Feko, Ivo Yongbang, Alexander Taku, Samuel Mbu, Martin Luma, Nfor Ngala Nfor ou Albert Mukong. Le Chairman Fru Ndi lui-même fut soupçonné d'appartenir à ce mouvement par les acteurs du comité de reconstruction du SDF réticents face à la perspective de ce régionalisme (Message n°4 du Comité de Reconstruction du SDF, 12-04-95). L'activité politique du parti a toujours été marquée par des tensions sur cette question anglophone, ce qui a entraîné le départ des partisans les plus rigoureux de l'indépendantisme anglophone comme Albert Womah Mukong (l'un des «*Founding Fathers*») pour qui, «dans le SDF, la revendication des anglophones a été étouffée» à la suite de la pénétration en force des «francophones de la République du Cameroun» au sein de cette formation (*Ouest Echos* n°

138 du 23 au 28 – 05 – 200:11). La position du SDF sur la question anglophone s'est toujours caractérisée par une forte ambivalence en raison des divergences de vue existant sur ce sujet entre les acteurs et les opérateurs du SDF. Le «Chairman» Ni John Fru Ndi en tant que leader du parti s'efforçait tant bien que mal de gérer ces différences d'identifications afin de préserver l'intégrité de ses intérêts de représentation dans les provinces francophones et anglophones «...le SDF ne reconnaît pas seulement le problème anglophone. Il reconnaît les problèmes des autres minorités en sa qualité de parti national... Nous croyons en la décentralisation. Nous croyons aux gouvernements régionaux que ce soit sous la forme d'une fédération à deux Etats ou n'importe quoi d'autre, le peuple camerounais l'admettra...Le parti opte pour une nation décentralisée» (*Cameroon Post Special* n° 164 du 20-05-93:4). Lors de sa 2e convention nationale à Bafoussam, les opérateurs et les acteurs du SDF vont collectivement prendre position en faveur d'un État fédéral à 4 régions en mai 1993.

La dynamique de la concurrence politique va pourtant mettre en évidence les liaisons existant entre le SDF et le SCNC lorsque le Chairman du SDF s'exprimera de façon ambiguë sur ses relations avec l'organisation sécessionniste: «Moi même j'en suis membre, je suis le conseiller du SCNC, d'après ce qu'ils ont décidé à Buéa. Mon désagrément avec le SCNC et d'abord en tant qu'Anglophone c'est que leur position n'est pas celle du parti et vous savez que dans chaque mouvement il y a toujours des radicaux. Nous dans le SDF luttons pour une fédération avec 4 (quatre) États intégrant tous les Camerounais. Notre combat vise à libérer tout le pays et non simplement la partie occidentale... tous les Anglophones sont dans le SCNC...ce que je peux dire, c'est que les membres du SCNC qui sont dans le SDF sont libres de rester dans le parti. Nous ne pouvons pas leur en vouloir parce qu'ils ont des opinions différentes par rapport à la position du parti» (*La Nouvelle Expression* n° 667 du 22 05 2000: 9). Cette prise de position donnera d'ailleurs lieu à des usages polémiques par les structures politiques concurrentes à l'instar de *l'Action*, l'organe d'expression du RDPC qui stigmatisera ce qu'il considère comme «la dangereuse collusion» entre le SCNC et le SDF, qualifiant de péremptoirs les propos du «Chairman» selon lesquels «il n'y a aucun Anglophone dans le RDPC ou dans le SDF qui n'appartienne pas au SCNC» (*L'action* n° 178 du 13-06-2000: 3). Les entrepreneurs du SDF introduisent ainsi «la question des limites de la communauté nationale» dans les enjeux pris en compte dans la construction de «l'agenda politique» (Offerle 1994:92). Et les flottements des dirigeants et de la direction politique sur l'usage de procédures d'action collective inscrivant la question anglophone dans les débats publics occultent mal les divisions pratiques au sein du NEC sur ce problème, même si cette instance dans la résolu-

tion officielle de sa réunion du 6 mai 2000 à Bamenda à l'immeuble «Fru Ndi's Tower», dénonce « avec force la gestion de l'épineuse question anglophone par le régime RDPC» (*Le Messenger* n° 1064 du 12-05-2000:5). L'on ne saurait comprendre ces variations dans le travail des professionnels du SDF si on ne les rapportait à la dynamique d'un «agenda conjoncturel» qui est le produit de «lutttes inter et intra-partisanes» (Offerle 1987:94). Dans ces conditions, les capacités de pression du SDF sur le système décisionnel contrôlé par le RDPC ne peuvent être efficacement déployées pour imposer leur formulation d'un «dialogue franc et direct» censé constituer de façon idoine le «moyen de résoudre le problème anglophone» (*LE MESSAGER* n° 1064 du 12-05-2000:5).

L'analyse des échanges et des luttes liés aux stratégies de représentation et de mobilisation des groupes par les partis au sein des arènes institutionnelles commande alors de s'interroger sur la production politique concurrentielle dans et sur les champs de pouvoir.

## ***2. Rationalisation compétitive de la production politique des champs du pouvoir et lutte pour le contrôle politique du recours des groupes***

Les acteurs et les opérateurs associés au SDF en tant que entreprise contregouvernementale en politique soucieuse de s'affirmer comme voie alternative (ou substitutive) de professionnalisation des métiers du pouvoir et de la représentation, entendent intervenir dans le «champ du pouvoir politique» en essayant d'accéder aux positions de pouvoir étatique qui les convertiront en «banquiers crédités comme ils le proclament eux-mêmes de la capacité de changer les conditions des agents qu'ils représentent» (Offerle 1987: 112). Ces calculs et ces manœuvres exprimés par les hommes politiques du SDF montraient qu'ils entendaient s'approprier une position privilégiée parmi les «entrepreneurs de l'alternance» (Sindjoun et Owona Nguini 1997:231). Pour ce faire, les agents et les représentants du SDF entreprirent de s'immiscer dans les jeux de politique publique afin de concurrencer les personnages associés à la «constellation politique au pouvoir» et d'essayer de renverser le «rapport de forces existant» en mobilisant les instruments partisans de domination dans «la lutte pour le pouvoir» (Weber 1959, 1982:121, 122 et 123). C'est dans cette perspective que les agents politiques de cette formation d'opposition agissaient en vue d'accéder à des positions étatiques de pouvoir afin de pouvoir mobiliser ou utiliser «l'énergie collective accumulée dans le champ du pouvoir politique» (Offerle 1987:115).

En raison de leur insertion dominée dans les arènes politiques du Parlement, les agents et les représentants de cette formation ont entrepris un travail politique consistant à faire une critique des démarches gouvernantes de politique publique en usant du «capital symbolique de confiance collectivement ac-



cumulé dans le cadre d'un mouvement politique» (Gaxie 1993:57). C'est dans cette perspective que le chef politique du SDF entend orienter l'action des politiciens professionnels agréés par le NEC et affiliés au SDF: «Nos députés sont entrain de forcer lentement mais sûrement le gouvernement à faire face à ses engagements et à justifier son existence. Ils exposent les comportements obscurs du gouvernement et lui causent beaucoup d'embarras» (*LE MESSAGER* n° 937 du 7-07-99:4). Cette optique renvoyant au travail d'auto-célébration et d'auto-promotion des agents intervenant dans les champs politiques et dans les champs de pouvoir politique doit être recadrée par une analyse sociologique et politologique montrant comment s'y trouvent sublimées les «stratégies des partis» comme celles qui commandent «la mise en jeu de la responsabilité politique du gouvernement» et ont partie liée avec un «affrontement prévisible» autant que «routinisé» entre des «camps constitués» (Gaxie 1993:106 – 107).

Les manœuvres politiques qui ont conduit les parlementaires du SDF et de l'UDC à amorcer une procédure de dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement de coalition RDPC-UNDP-UPC dirigé par le Premier ministre Peter Mafany Musonge au motif de «l'incapacité du gouvernement de l'heure à éradiquer le fléau de la corruption afin de redorer l'image souillée du Cameroun» en décembre 1999, s'inscrivent bien dans cette logique de défense des intérêts de l'entreprise collective de pouvoir formée par le SDF (*DIKALO* n° 490 du 2- 99:7). Il n'en reste pas moins que cette initiative de motion de censure qui n'avait que peu de chances d'aboutir d'abord en raison de la configuration de l'Assemblée nationale élue en mai 1997 au sein de laquelle le parti présidentiel, qui est la principale formation gouvernementale (le RDPC) disposait de la majorité absolue – s'inscrivait dans la démarche critique du SDF vis-à-vis de la conduite gouvernementale des champs de pouvoir politique central. C'est déjà dans une perspective identique que Messieurs Joseph Mbah Ndam et Simon Ndjifako Yaka agissant respectivement comme fondés de pouvoir des députés du groupe parlementaire du SDF et des députés de l'UDC avaient demandé au Président de l'Assemblée nationale, le député du RDPC Djibril Cavaye Yeguie de «bien vouloir mettre en mouvement la procédure de constitution de la commission d'enquête ... sollicitée» afin de remédier «au malaise généralisé sur la manière dont est géré le budget octroyé au ministère de l'éducation nationale» (UDC/SDF: Demande De L'institution D'une Commission D'enquete Parlementaire, 19 et 22-11-99).

En dépit de leur absence d'accès aux sphères gouvernementales dotées d'importants «pouvoirs de commandement», les hommes politiques professionnels du SDF qui avaient pu acquérir les chances de représentation correspondant à la position de «mandataires élus du peuple» entendaient conduire

une activité politique d'«autorité constituée» en tirant parti des mandats parlementaires obtenus à l'issue d'une compétition spécialisée dans le champ politique camerounais (Weber 1971:47). Dans cette logique, cette entreprise contre gouvernementale de représentation et de pouvoir entendait déterminer de façon obligatoire «la conduite politique de tous les députés» en requérant de chacun de ces sociétaires du SDF «une soumission personnelle à l'autorité des chefs reconnus du parti» (Michels 1971:133). Cette optique de contrôle est bien exprimée dans une prise de position de M. Fopoussi Fotso (député du Khoungki et Secrétaire à la communication du SDF): «le député du SDF doit d'abord être un bon militant du SDF. Car il a été élu sur un projet politique qui est celui du SDF et doit contribuer à la promotion de ce projet aussi bien à l'Assemblée qu'à la base». Ce projet c'est la conquête de la liberté et de la démocratie pour le Cameroun et ensuite la promotion d'une société de progrès et de développement dans la justice sociale» (*Le Messenger* n° 1010 du 29-12-99: 11). En effet les dirigeants du SDF devraient dans la logique de la concurrence avec les patrons du RDPC et de l'UNDP bénéficiant de «l'obéissance généralement consentie par les députés de la coalition gouvernementale aux injonctions des membres du gouvernement», inciter leurs parlementaires à «se rallier à des entreprises politiques collectives disciplinées» pour pouvoir espérer mener une démarche parlementaire de contrepoids à la mainmise des dirigeants du RDPC sur les positions déterminantes du pouvoir politique central constituées comme des positions stratégiques dans le marché des capitaux politiques pour l'accès à l'État (Gaxie 1992:336). Ce faisant, les dirigeants et les auxiliaires du SDF s'efforçaient de renforcer la professionnalisation de l'apprentissage politique et technique de leur personnel parlementaire. À ce propos, M. Evariste Fopoussi Fotso affirma que presque tous les députés du SDF «entraient à l'Assemblée pour la première fois et ignoraient tout du jeu parlementaire et surtout des mécanismes et procédures parlementaires» et souligna que «le parti a pris conscience de ce déficit et s'est investi pour la formation et l'éducation politique de ses députés» avec l'aide des fondations Jean Jaures et Friedrich Ebert respectivement liées aux partis socialiste français (PS) et social-démocrate allemand (SDP) qui ont animé des «séminaires sous la forme de journées parlementaires» (*Le Messenger* n° 1010 du 29-12-99: 11).

Si les opérateurs du SDF étaient largement désavantagés quant à leur insertion dans les champs du pouvoir politique central, ils ont pu accéder aux marchés du pouvoir politique local en obtenant le contrôle de 62 des 336 communes (18% au total des municipalités) et 2803 mandats de conseillers municipaux (27% des mandats) alors que le RDPC avait obtenu le contrôle de 219 communes (65%) et 5806 mandats (52%). Les hommes politiques vont donc

être insérés dans l'espace (municipal) du «pouvoir périphérique» (Gremion 1976). Et avec l'appui de l'UNDP, les acteurs du SDF qui avaient pu prendre le contrôle de communes dans certaines des principales villes du Cameroun (Douala, Bafoussam, Bamenda) entreprirent de lancer une campagne de mobilisation collective contre la nomination de délégués du gouvernement présidant le conseil de communauté dans ces villes en lançant des opérations «villes mortes» entre avril et mai 1996.

L'insinuation et l'insertion des acteurs du SDF dans les marchés périphériques du pouvoir politique que sont les espaces municipaux de transaction et d'action publiques ont érodé le capital de notoriété de cette formation parce que certains des magistrats municipaux issus du personnel politique du SDF à l'instar du maire de TIKO Fritz Matute Mosima considéré comme «expert en malversations», ont suscité le doute sur les capacités de gestion des politiciens de ce parti d'opposition (*L'Expression* n° 94 du 25-02-97-6). À la mairie de Douala IV, le maire Isaac Kwemo a été accusé de «favoritisme tribal» dans la gestion des nominations dans sa commune (*Challenge Nouveau* du 01-08-96:3). Les conduites de ces édiles du SDF ont conforté les perceptions montrant comment un certain nombre d'élus du SDF ont mis en œuvre des pratiques que les porte-parole de leur formation reprochaient aux représentants de la coalition gouvernementale. L'affairisme imputé à une personnalité comme Alhagji Daouda Ousmanou montre bien comment cet ancien maire de Douala II a multiplié des transactions indues par lesquelles «le politicien-entrepreneur met l'État à son service» (Medard 1990: 31)

### ***3. Stratégies et ressources des groupes partisans dans la fabrication des politiques publiques et des élites dirigeantes***

Les acteurs et opérateurs du SDF vont entrer dans les jeux concurrentiels liés aux «configurations d'interaction» à travers lesquelles les groupes politiques (et para-politiques) entreprennent d'intervenir dans la prise en charge étatique des «processus de construction des problèmes en société», dans «la publicisation et la politisation de problèmes» (Offerle 1994:142). C'est dans cette perspective qu'il convient d'analyser les procédures d'action par lesquelles les opérateurs du SDF entreprennent de peser sur l'élaboration des choix de politique publique. En agissant ainsi, les sociétaires de l'entreprise contre gouvernementale de pouvoir et de représentation mobilisent leurs capacités d'action et d'organisation afin de développer les chances d'accéder aux lieux déterminants de «la politique centrale» au Cameroun, lieux contrôlés essentiellement par les agents et les représentants du RDPC (le parti présidentiel, formation politique dominant le gouvernement). (Gaxie 1992:359). C'est dans cette logique qu'il convient d'interpréter les manœuvres préélectorales par les-

quelles les agents et les représentants du SDF conduisent une démarche particulière de publicisation des problèmes des élections et de l'enjeu d'une commission nationale électorale indépendante ou autonome par «l'appel à l'expertise» des acteurs de la Fondation Jean Jaures proche du parti socialiste français à l'occasion d'un séminaire de formation des agents électoraux du SDF tenu du 16 au 29 juin 2000 au Palais des Congrès (Offerle 1994: 121, et suiv.).

C'est dans cette perspective que M. Guy Labertit (Délégué national à l'Afrique et au développement du parti socialiste français) viendra apporter son savoir-faire au personnel politique du SDF en tant qu'expert de la Fondation Jean Jaures: «Les 28 et 29 juin, la Fondation Jean Jaures soutient une initiative du Front Social Démocrate, le SDF, dans le cadre de la préparation des prochaines échéances électorales au Cameroun. Nous allons travailler sur la transparence des scrutins et la lutte contre la fraude électorale» (*Le Messenger* n° 1085 du 30-06-2000: 6). Les acteurs et les opérateurs de l'entreprise d'intérêts politiques collectivement constituée par le SDF essaient par ces procédures d'action et de mobilisation d'organiser des «rassemblements pour associer, en des séances spéciales, des experts à leurs travaux» (Offerle 1994:124). C'est dans la même logique que les responsables nationaux assumant la direction politique du SDF ont organisé des journées parlementaires en octobre 1998 après celles d'avril de la même année afin que les députés de cette formation puissent «apprendre à comprendre» et à «apprendre pour comprendre» dans le souci revendiqué et auto-célébrateur de «toujours mieux servir les intérêts du peuple camerounais au moment du vote des lois à l'assemblée», comme l'affirme M. Sani Alhadji (Président provincial du SDF pour la province du Centre. (*Politiks* n° 018 du 29-10-98: p.3).

Dans leur démarche en vue d'intervenir au cours des jeux décisionnels à travers lesquels s'élaborent les politiques publiques, les acteurs et opérateurs du SDF entendent tirer politiquement parti des «luttres de définition de la réalité scandaleuse» en s'efforçant d'user du «scandale» comme «forme de mobilisation politique» (Garrigou 1992:287).

L'analyse se devra d'être attentive à ces usages stratégiques pour cerner les conduites des porte-parole et des fondés de pouvoir du parti d'opposition qu'est le SDF afin de dénoncer l'affairisme imputé à des responsables de secteurs gouvernementaux d'action comme à l'occasion du «Mouchipougate» du nom d'un ancien ministre des Postes et des Télécommunications M. Seidou Mouchipou, limogé en septembre 1999. En effet, les députés du SDF et de l'UDC allaient vivement contester le projet de budget présenté par le ministre Mouchipou lors de la discussion de ce budget en commission des finances et entreprirent dans une déclaration conjointe de «proposer le rejet de ce budget qui était manifestement faux», accusant au passage le président de la commis-

sion des Finances (M. Bahounou Batende, un député RDPC) de recourir à des «manœuvres dilatoires» pour entraver leur démarche (*Mutations* n° 230 du 25-06-99: 9). Les représentants du SDF contribuèrent alors à la mise en œuvre d'une «stratégie de scandalisation» comme moyen disponible dans le «répertoire des groupes d'intérêt et des partis politiques» afin de sensibiliser différents publics sur les déviances et les insuffisances de gestion imputés aux responsables des sphères gouvernementales largement contrôlées par le RDPC (Offerle 1994:114).

Les agents et représentants du SDF se sont efforcés de discréditer les orientations budgétaires arrêtées par la coalition gouvernementale en instrumentalisant alors les critiques qu'ils ont formulées à l'occasion de l'examen du projet de budget du ministre des Postes et des Télécommunications pour l'exercice 1999/2000. C'est dans cette perspective que M. Evariste Fopoussi Fotso (député SDF, vice-président de la commission des finances) prit position en considérant le budget 1999/2000 comme «un budget qui cache une volonté de détournement» en affirmant à ce sujet que «la dotation de 22 milliards ne reflète ni la taille actuelle de ce ministère ni ses nouvelles attributions au regard de la restructuration dont il a fait l'objet et qui l'a délesté des importants secteurs des télécommunications et de la poste» (*Le Messenger* n° 935 du 02-07-99:3). Les acteurs du SDF entendaient en effet déstabiliser le contrôle des opérateurs de la coalition gouvernementale sur les marchés du pouvoir politico-central en tirant parti de «l'ouverture d'une arène scandaleuse» avec l'affaire Mouchipou autrement connu sous le nom de «Mouchipougate» (Garrigou 1992:288). Ces calculs vont déterminer un militant du parti, M. Orlando Monju à tenter une action en justice contre le ministre Seidou Mouchipou en l'accusant d'avoir accordé des marchés publics et initié des paiements au profit de 471 sociétés parfois d'origine douteuse pour un montant de près de 14 milliards de francs CFA en 5 semaines, d'avoir opéré des détournements de fonds publics et commis de nombreuses autres irrégularités en termes de corruption et de fraude (*The Socialist Chronicle* n° 024 du 12 au 19-07-99:3).

Les accusations portées par les dirigeants et les auxiliaires du SDF à l'encontre de la gestion gouvernementale du budget des PTT visaient à consolider le travail de présentation et de représentation accompli au nom du parti par des politiciens professionnels entendant promouvoir leur organisation comme regroupement politique d'«entrepreneurs moraux» (Becker 1985). C'est dans cette perspective que Me Mbah Ndam (chef du groupe parlementaire) s'est aussi exprimé: «ce n'est pas une solution de limoger Mouchipou, un ministre ne peut pas voler seul, c'est même une diversion et une façon de protéger le réseau. Nous souhaitons l'ouverture d'une commission d'enquête au sujet de

toutes les malversations au PTT et dans les autres structures publiques» (*Perspectives Hebdo* n° 206 du 09 au 16-09-99: 6). Dans la même veine, les porte-parole du SDF comme le chef du groupe parlementaire de ce parti, allaient au moment même où ils exigeaient une commission d'enquête parlementaire sur la gestion du ministère de l'éducation nationale, s'attribuer la paternité des mesures politico-judiciaires prises dans l'affaire Mounchipou après l'éviction de cette personnalité par le Président Biya en septembre 1999 - considérant que «leur mouvement a permis à la justice de décider de s'intéresser à ces dossiers» (*La Nouvelle Expression*, n° 596 du 24-11-99: 6)(111). En dépit de ces investissements et engagements aussi bien moraux qu'instrumentaux, les politiciens professionnels du SDF ne purent toujours s'assurer de «la maîtrise du scandale» dans l'affaire Mounchipou parce que les développements de celle-ci montrèrent que des députés du SDF se trouvaient impliqués dans les transactions liées à l'allocation et à la rétribution des marchés publics du ministère des Postes et télécommunications (Garrigou 1992:282).

La dynamique de mobilisation des affaires dans la lutte concurrentielle pour le pouvoir politique au Cameroun a montré «l'implication de certains élus SDF» dans nombre de scandales financiers révélés dans les administrations publiques (*Mutations* n° 343 du 28-05-2000: 8).

Les acteurs et les opérateurs associés à la machine de parti qui structure le SDF en tant qu'entreprise collective de pouvoir et de représentation se sont immiscés puis installés dans les lieux de pouvoir politique central et local, leur organisation politique s'appuyant pour la conquête ou la conservation de ces positions de pouvoir sur l'activité de direction d'un «état major oligarchique» — contrôlé par des «chefs professionnels» plutôt que par des «chefs occasionnels» — état major intéressé par des profits de pouvoir liés au «système représentatif» qu'il s'agisse de la «délégation de parti» ou du «parlementarisme» (Michels 1971:27, 35). Les professionnels de la politique du SDF ont obtenu des mandats municipaux (janvier 1996) et parlementaires (mai 1997) qui leur ont permis sous le contrôle de la direction politique et administrative du parti, d'engager un travail d'implantation dans les marchés de pouvoir politique local et central. En dépit de la position fortement concurrentielle et contre-pondérale des réseaux d'action du SDF dans les logiques du système compétitif camerounais, cela a ouvert des possibilités de «rapport d'échange et de coopération» relativisant les perceptions sur «l'omniprésence» et «l'omnipotence» du RDPC dans la configuration des «rapports de force» (Friedberg 1993, 1997: 384). C'est pourquoi, par exemple des échanges de bons procédés se sont instaurés entre le RDPC et le SDF dans la composition du Bureau de l'Assemblée nationale, composition dominée par ces deux formations qui ont joué un rôle

prépondérant dans le renouvellement de ce Bureau en juin 2000 au cours de ce renouvellement «une liste de consensus avait été constituée» pour «l'élection des 5 vice-présidents, 12 secrétaires et 4 questeurs» (*The Socialist Chronicle* n° 034 du 13 27-06-2000:5). Ces pratiques traduisent bien la formation de dynamiques de «marchandage parlementaire» (logrolling) entre deux entreprises politiques que le «vote» en tant que «moyen de contrôle collectif» a consacré sur «le marché politique» camerounais (Tullock 1978). Des interactions directes ou indirectes entre les opérateurs politiques du RDPC et du SDF se sont instaurées au point de favoriser la formation d'«intérêt communs - corporatifs» entre ces «professionnels de la politique» soucieux de garantir le «maintien de leur monopole de représentation» (Offerle 1987:60). C'est dans cette optique que la sociologie relationnelle et configurationnelle des organisations est tenue de rendre compte des logiques de coopération entre les entrepreneurs politiques du RDPC et du SDF à propos de la gestion des dotations prévues par le budget de l'Assemblée Nationale pour des actions annuellement programmées que chaque député doit mener. S'exprimant à propos de ces dotations, un homme politique concurrent, M. Albert Dzongang (transfuge du RDPC et leader du parti «La Dynamique») dira à propos de cette concertation entre les acteurs du RDPC et du SDF qu'«il s'agit d'un marchandage entre l'opposition «dite vraie» et le gouvernement pour un partage du gâteau sur le dos du peuple», ajoutant que ces micro-projets ont «tous été exécutés par les mêmes voies que l'ensemble des budgets de l'État». Ces dotations affectées annuellement à chaque député (8 millions de francs CFA chacun) afin de mettre en œuvre des micro-projets économiques et sociaux ont constitué des instruments de régulation de l'affrontement entre partis politiques au Cameroun et ont ouvert des possibilités de garantir institutionnellement des «transactions collusives» entre les agents et agences respectivement liés au SDF et au RDPC (Dobry 1986, 1992). Ces micro-projets n'en ont pas moins suscité des controverses doctrinales et morales permettant à des entrepreneurs politico-journalistiques d'affirmer avec leur sens professionnel du verdict que ces projets «détournent les députés de leurs missions de législateur: faire la loi et contrôler le gouvernement» et d'indexer les députés du SDF qui «ont accepté de recevoir les 8 millions de francs CFA remis annuellement... pour la réalisation des micro-projets de développement» (*Le Messenger* n° 903 du 16-04-99: 7). Le contrôle de ces dotations a continué à susciter des soupçons et suspicions alimentés par les luttes politiques partisans et intra-partisanes comme le montrent les interrogations suscitées par la mission de contrôle des micro-projets parlementaires (débloqués en novembre 1998) conduite dans la province de l'Ouest par le député RDPC Abba Kabir Kamsouloum (questeur à l'Assemblée Nationale)

qui aurait été approché par des députés SDF et UDC élus dans des circonscriptions locales pour faire le silence sur les «malversations dans la gestion des micro-projets» (*OUEST - ECHOS* n° 113 du 27-10 au 02-11-99: 9).

L'insertion des opérateurs du SDF dans les arènes dirigeantes s'effectue aussi de façon importante à travers leur participation «au système du travail des commissions», système développé dans l'organisation du parlement camerounais avec des représentants comme M. Evariste Fopoussi Fotso (Vice-président de la commission des Finances jusqu'en juin 2000), Pierre Kwemo (Vice-président de la commission des finances depuis juin 2000) ou Daniel Tsessue (Vice-président de la commission des affaires constitutionnelles) et Jean Tsomelou (Président de la commission de production) (Weber 1959, 1982:148). Ce faisant, ces représentants du SDF au parlement pouvaient être initiés à «la lutte oratoire à la tribune» et maîtriser les techniques politiques conduisant «à la décision des majorités» (Marx 1984:125). Ainsi M. Evariste Fopoussi Fotso use de son expérience à la Commission des Finances pour se positionner es-qualité en tant qu'expert des questions financières et économiques au sein du SDF revendiquant d'ailleurs la paternité de certaines références de la politique budgétaire adoptée par la majorité parlementaire à dominante RDPC qui soutient le gouvernement: «tout le monde connaît la dextérité avec laquelle le gouvernement se précipite sur les propositions du SDF afin de les plagier (réforme universitaire, péage routier, privatisations, etc.) mais comme toujours, le résultat c'est l'échec» (*La Nouvelle Expression* n° 671 du 31-05-2000: 8). Cette prise de position critique d'un élu du SDF ne relève pas moins d'une logique où les opérateurs de cette formation qui sont dominés au sein de l'élite politique sont tacitement d'accord avec leurs concurrents du RDPC, mais aussi de l'UNDP ou de l'UPC (H) pour «célébrer la portée» de «l'activité politique comme instance majeure de régulation ou de transformation de la société», accord renvoyant à une certaine «forme d'artificialisme» (Gaxie 1993:125). Il s'agit pour les opérateurs du SDF de faire valoir leurs capacités acquises dans le travail des commissions parlementaires en termes de compétences de discussion et de délibération. Les réformes entreprises par le Renouveau ont produit très peu de résultats tangibles malgré les énormes sacrifices consentis par les masses, tout simplement parce que le gouvernement Biya aux yeux du public et de la communauté internationale, manque de crédibilité pour imposer au peuple camerounais des mesures d'austérité efficaces ... Le SDF est convaincu que pour mettre en œuvre des réformes efficaces, un gouvernement doit être crédible. Cette crédibilité ne peut que venir des urnes à travers des élections justes et transparentes» (*La Nouvelle Expression* n° 671 du 31-05-2000:8). Cette prise de position qui fait écho au NESPROG (le Programme économique



du SDF) montre bien qu'en matière de politique économique et financière, les stratèges du SDF recourent à des solutions néo-libérales d'austérité sacrifiant au «discours néo-libéral» comme «programme de destruction méthodique des collectifs» (Bourdieu 1998:110). C'est dans cette perspective que M. Evariste Fopoussi Fotso, recourant à une solution drastique de réduction du nombre des fonctionnaires de 150 000 à 100 000 que les décideurs et experts de la coalition gouvernementale dominée par le RDPC professant très souvent le libéralisme ont (eu) du mal à adopter, concède que les agents du SDF sont des «sociaux-démocrates un peu libéraux» (*La Nouvelle Expression*, n° 532 du 25-06-99:7). Cet aveu met bien en évidence «les croyances partagées et les intérêts corporatifs» qui caractérisent les équipes politiques du SDF et du RDPC progressivement impliquées dans des routines professionnelles communes au-delà de leurs stratégies de démarcation (Gaxie 1993:113).

L'analyse des stratégies de mobilisation et de représentation mises en œuvre par les opérateurs du SDF dans le(s) champ(s) inter organisationnel (s) de la concurrence a été attentive aux manœuvres mises en œuvre par ces entrepreneurs pour contrecarrer «une volonté d'hégémonie du parti au pouvoir» qui «menace de phagocyter le pluralisme» (Tine 2000:41). Pour ce faire, les acteurs et les opérateurs ont instrumentalisé leur position à l'Assemblée nationale pour mieux se poser en porte-parole privilégiés d'une politique d'opposition et exploiter à leur profit «la structure d'offre du marché politique» (Gaxie 1993:22). C'est dans cette logique qu'ils ont usé de différentes techniques d'agitation, de manipulation et de gesticulation parlementaires (contestation de la procédure de validation des mandats parlementaires en Juin 1997; boycott de la prestation de serment présidentielle en Novembre 1997; demande de commission d'enquête au ministère des Postes en 1999, à la société nationale des hydrocarbures en novembre 1999, motion de censure envisagée mais non aboutie contre le gouvernement en décembre 1999, etc.). Dans cette logique, les représentants du SDF montrent qu'ils ont développé des aptitudes dans les «lutttes parlementaires» et pratiquent une politique d'opposition et d'obstruction à l'encontre du «parti parlementaire de l'ordre» contrôlé par les entrepreneurs du RDPC à l'Assemblée nationale, sans que les «chefs de cette lutte» conduits par Me Joseph Mbah Ndam ne réduisent les «intérêts politiques généraux» du parti à une «lutte purement parlementaire...» (Marx:1984:169). C'est dans cette perspective que Me Mbah Ndam président du groupe parlementaire du SDF dira à propos de l'entrée au parlement mais aussi dans les mairies, ce qui suit: «Notre entrée ne constitue qu'une partie de la lutte» (*Le Messenger* n° 826 du 12-10-98:6-7). Cette lutte au sein du parlement, le SDF la conduira surtout en collaboration avec l'UDC, se démarquant de l'UNDP.

Le travail d'affirmation de la position centrale du groupe politique du SDF dans l'opposition au RDPC qui exerce «l'hégémonie» dans la coalition gouvernementale animatrice du régime du Président BIYA, s'appuie sur la revendication de son rôle dans la consolidation d'une «polyarchie» stable comme base de la démocratie représentative au Cameroun (Dahl 1973:1-25). Dans cette perspective, les réseaux d'action du SDF vont entrer en concurrence accentuée avec ceux de l'UNDP au point qu'une controverse politico-médiatique s'engagera entre les deux formations: le porte-parole de l'UNDP à l'émission télévisée des partis politiques «Expression Directe» dénonçant l'inaptitude du SDF à faire «une critique et des propositions constructives» lors de son émission du 18 février 1999 (*Cameroon Tribune* n° 6793 / 3082 du 23-02-99:3). C'est dans ce souci de prendre possession des parts de marché politique de l'UNDP que le leader du SDF (John Fru Ndi) et l'un de ses principaux lieutenants (Maidadi Saidou 1<sup>er</sup> Vice - Président, ressortissant de la région) ont lancé une campagne active dans les provinces du Nord - Cameroun pour y réduire les positions de l'UNDP, (formation entrée au gouvernement en décembre 1997) en avril et mai 2000. La stratégie politique du SDF contre l'UNDP est simple. Il s'agit pour M. John Fru Ndi de dénoncer le parti dirigé par M. Bello Bouba Maïgari qui est accusé d'avoir quitté le front du boycott animé par le SDF, l'UNDP et l'UDC avant l'élection présidentielle d'octobre 1997: «A ce moment là, j'étais encore main dans la main avec Bello dans l'opposition. Aujourd'hui, il nous a abandonné pour rejoindre le régime au pouvoir. Le mariage est rompu. Et nous restons seul dans l'opposition. Je vous invite donc désormais à voter pour les candidats SDF» (*La Nouvelle Expression* n°661 du 11-05-2000:4). Cette stratégie de repositionnement destinée à casser les rentes locales de représentation dont bénéficie l'UNDP est certainement l'une des motivations ayant conduit un certain nombre d'acteurs du bureau politique et du comité central de l'UNDP comme M. Pierre Flambeau Ngayap ou Mme Delphine Tsanga à exiger de M. Bello Bouba (président du parti) d'obtenir des dirigeants du RDPC, un meilleur respect de la plate-forme gouvernementale conclue entre les deux formations en novembre 1997, faute de quoi les représentants de l'UNDP du gouvernement, y compris M. Bello Bouba, devraient en démissionner.

### **L'économie bureaucratique et ploutocratique de pouvoir d'un groupe d'opposition au cri de la sociologie critique**

L'examen des dynamiques internes et externes de la concurrence au sein du SDF comme organisation sociopolitique engagée dans les contextes d'action (éventuellement) mouvants et changeants de la démocratisation et de la démocratie au Cameroun entre 1990 et 2000, a permis d'exploiter ou d'apporter

des éléments d'observation et d'objectivation à verser dans le «dossier des processus de professionnalisation des hommes politiques» en vue de cerner l'entreprise collective de représentation et de mobilisation constitutive d'une chaîne d'apprentissage et de façonnage de «métiers de la politique» (Offerle 1999:9). La logique sociologique mise en œuvre s'est efforcée d'analyser la genèse et l'évolution des formes organisationnelles et transactionnelles qui ont configuré le SDF comme «groupement politique» apparu au Cameroun entre mars et mai 1990 qui s'est appuyé sur les prétentions de domination d'un «stratège suprême» mobilisant les ressources politiques fondées largement sur le «charisme purement personnel du chef» et orientées vers la conquête d'un statut de «leader de l'opposition» qui dispose de «la puissance d'un parti politique qui brigue des voix sur le marché électoral» (Weber 1959, 1982). Il s'agit en recourant à une réflexion d'ordre socio-politologique de conduire une investigation à même de mettre en lumière la dynamique de «routinisation du charisme» qui a affecté le cours et le parcours politique des agents et des agences du SDF (Weber 1971).

L'analyse socio-critique et socio-historique des processus de domination et de représentation dans les réseaux élargis ou restreints d'action du SDF qui a été attentive aux processus d'«attestation charismatique» concernant le «Chairman» John Fru Ndi, permet de montrer que «le charisme n'est pas seulement un facteur de subversion de l'ordre social mais contribue tout autant, sinon plus à sa maintenance» (Bastien In Lacroix et Lagroye 1992:307). Le SDF en tant que relation partisane constituée d'une multitude d'«éléments politiques actifs» inscrits dans des réseaux d'action concernés par la «lutte pour le pouvoir» entre les hommes politiques de profession ou d'occasion au Cameroun, s'est trouvé confronté aux contraintes routinières liées à «la machine des partis» qui a contribué à normaliser relativement le statut de «chef charismatique» de John Fru Ndi, surtout à partir du moment où ce leader est devenu chef d'un «parti parlementaire» en mai et juin 1997 (Weber 1959, 1982).

Le processus de professionnalisation de l'organisation du SDF a contribué à la mise en place d'une bureaucratie partisane essayant de préserver les intérêts politiques du «démagogue» central (Fru Ndi) et de ses alliés réunis dans les «groupes politiques ou corporatifs» formés par les «Founding Fathers» et la «Cellule des conseillers» qui se sont efforcés de préserver un «système des vieux chefs» contre la contestation et l'«opposition» animée par les «chefs aspirants du parti» comme Bernard Muna en (1993) Siga Asanga (1994), Basile Kamdoum (1994), Christophe Takoudjou (1996) ou Mahamat Souleymane (1998) (Michels 1971:135).

L'étude de l'inscription du SDF dans les contextes et contraintes (relationnels et fonctionnels) de la professionnalisation du travail politique a montré comment ces conditions ont contribué à la routinisation bureaucratique croissante de cette organisation politique désormais aux prises avec les logiques qui font que « la direction des partis tend naturellement à prendre une forme oligarchique » (Duverger 1981:225). Dans ce contexte d'action et d'interaction, les publicistes et activistes politiques prenant leurs distances pour ce qui est des orientations des chefs professionnels du SDF ont essayé d'imposer une image collective dans les luttes politiques internes et externes engageant cette organisation, image qui en fait « un parti intolérant, dictatorial et prébendier » ou « un parti de cooptés » en raison de la mainmise des « Founding Fathers » ou des dirigeants du « NEC » (Comité exécutif national) sur les mises individuelles et collectives dans cette entreprise politique (*Le Messenger* n°786 du 10-07-98). La routinisation bureaucratique (et ploutocratique) de l'entreprise charismatique de représentation et de mobilisation politique conduite par M. John Fru Ndi s'est appuyée sur la systématisation croissante des pratiques de « maquignonnage » profitant aux « notables mêmes du parti » et aux « groupements d'intérêts » qui ont colonisé la bureaucratie du parti par leur clientélisme et leur affairisme, jouant de leurs ressources d'« entrepreneurs » pour acheter des investitures afin d'accéder à la dignité de parlementaire (Weber 1959, 1982). Ce faisant, le prophétisme révolutionnaire mobilisé par NI John Fru Ndi dans la conduite de l'action collective (et) organisée du SDF sur le marché politique a dû faire face à un discrédit croissant bien entretenu par certains entrepreneurs politico-journalistiques qui ont référé le capital collectif de cette organisation à un « fonds de commerce » que le « Chairman » John Fru Ndi se serait approprié et qu'il entendait défendre avec obstination (*Quotidien des Tropiques* n° 22, août - septembre 1999:9).

Comme le démagogue central du parti a dû transiger avec les « notables du parti » en leur concédant finalement la participation au parlement de juin 1997, ses démarches pour réduire les « parlementaires » du SDF en de « simples prébendés » formant sa « clientèle » de « leader de l'opposition » ont été relativisées (Weber 1959, 1982). C'est dans ce contexte qu'il convient d'évoquer symboliquement l'altercation entre le leader John Fru Ndi et l'honorable Joseph Nkanglinyuy Nkwi qui en sont venus presque aux mains lors d'une réunion du NEC en mars 2000, cet incident indiquant bien ce que certains commentateurs politico-journalistiques ont qualifié comme la griserie des élus du SDF (*Le Messenger* n° 1038 du 08-03-2000:4). Le chef du SDF a néanmoins su tirer parti de la présidentialisation du parti en jouant des ressources de leader plébiscitaire que lui offrent les statuts pour préserver sa position dominante et

ascendante dans le «champ d'action du parti» qui lui commande de canaliser «le caractère parlementaire du parti» pour conserver le contrôle de la machine (Michels 1971:274). Pour ce faire, le patron du SDF va recourir à un rite (magique) d'institution en demandant aux députés de sa formation, ressortissant, des circonscriptions de la région de l'Ouest (Bamiléké), de «consommer du cadî» (le cadî étant un philtre de vérité autrefois utilisé pour garantir la fidélité des campagnes dans la lutte contre les maquis de l'UPC à l'Ouest dans les années 1960) afin de s'assurer de leur loyauté, ce qu'un organe d'expression proche des milieux gouvernementaux contrôlé par le RDPC qualifie de façon polémique de «pacte magique cher au SDF qui permet une soumission totale aux volontés du despote de Ntarikon» (*Happy* n° 050 du 17-11-97:4). En l'occurrence, le Chairman parvint à préserver son contrôle sur l'essentiel des députés SDF de l'Ouest (en dehors de Jean Pierre Tchoua) à qui les spéculations politiques imputaient des stratégies pour s'allier au régime de M. Paul Biya entre juin 1997 et juin 1998, obtenant même de ceux-ci un communiqué (du 11 juillet 1998 à Bafoussam signé par 14 députés SDF) qui dénonçait «les annonces à répétition de l'entrée des députés SDF au gouvernement Biya... par des taupes du RDPC tapis dans l'opposition en général et le SDF en particulier» et rappelait «leur fidélité à la ligne politique» de leur parti conduit par le leader Fru Ndi.

L'analyse relationnelle de l'activité politique du leader central du SDF et des agents associés à son groupe de confiance constitué autour des cadres que sont les «*Founding Fathers*» et la «cellule des conseillers» et les divers conseillers de cabinet du Chairman montre comment cette équipe stratégique a entrepris de canaliser les contestations dans «l'appareil du parti», soulignant alors la façon dont «toute oligarchie est soupçonneuse à l'égard de ses propres aspirants, parmi lesquels elle flaire non seulement ses héritiers éventuels, mais aussi des successeurs prêts à la supplanter sans attendre sa mort naturelle» (Michels 1971:128). Certains des responsables centraux ou intermédiaires du SDF sont en raison de leur savoir et de leur savoir-faire politiques avisés de ces logiques pratiques comme M. Nja Kwa (alors) président provincial du SDF pour le Littoral et devenu maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Douala en 1996: «Tout individu à la tête d'une organisation n'emporte jamais l'adhésion à l'unanimité, et cela est tout à fait normal. Au sein du SDF, certaines personnes confondent activisme et activité politique. Il y a la psychose de voir le SDF déstabilisé, ce qui fait naître rumeurs et suspicions» (*Galaxie* n° 123 du 30-01-95:5). Et le leader central du SDF et ses alliés vont exploiter systématiquement l'argumentaire du complot politique et de la politique du complot pour préserver les intérêts (de) dirigeants dont ils bénéficient en raison de l'interaction entre «crois-

sance du pouvoir» et «personnalisation du pouvoir» dans le parti (Duverger 1981:245). C'est dans cette perspective d'énonciation de la lutte politique pour le contrôle du SDF que M. Fru Ndi s'exprimant en marge des journées parlementaires organisées pour sa formation va stigmatiser l'action de la bande à Souleymane et de certains cercles à l'intérieur du Laakam (un puissant lobby bamiléké), action qui a attiré la sympathie du RDPC (*Cameroon Tribune* n° 6715 - 3004 du 30-10-98: 3). Conformément à cette optique, les intérêts politiques concentrés dans le «groupe de Bamenda» (conduit par John Fru Ndi et Samuel Nyo Wakai) et le «groupe de Yaoundé» (mené par Tazoacha Asonganyi et autrement appelé «Think Tank») vont manœuvrer pour exclure toutes les sous-entreprises soucieuses de réorganiser la distribution du capital politique et social collectif du SDF qui profite à ce «noyau dur» évoqué par Me Mbah Ndam (*Le Messenger* n° 826 du 12-10-98: 6-7). Il s'agit dans cette logique de reproduire la base de domination du «Chairman» Fru Ndi qui s'appuie sur le rôle déterminant des «permanents qui sont responsables de la continuité du travail à l'intérieur de leur organisation» (Tazoacha, Tadonkeng, Taku) ou des «personnalités qui dominent personnellement ou financièrement l'entreprise à la manière des mécènes ou des chefs de puissants clubs politiques d'intérêts» (Nyo Wakai, Noucti Tchokwago, Pierre Kwemo, Philip Che ou Henry Njiwah...) (Weber 1959-1982:141). Les logiques de la «compétition intra-partisane et intra-bureaucratique au sein de l'organisation collective formée par le SDF vont révéler les dynamiques de conflictualisation liées à «la pluralisation croissante du parti» et affecter le positionnement de cette entreprise de représentation et de mobilisation dans l'évolution de la «compétition politique ouverte» (Poirmeur 1990:140-141:147). Afin d'explicitier cet état de choses, il convient de se référer à une manœuvre autant symbolique que pratique du leader gouvernemental, le Président Biya, chef central du RDPC et principal concurrent politique du SDF, qui entreprend subtilement de réduire le crédit politique de John Fru Ndi dans une conjoncture politique de déstabilisation du SDF par des luttes internes entre novembre 1998 et avril 1999: «Est-ce de ma faute si la conception du pouvoir, dont par exemple un Fru Ndi fait preuve à l'intérieur de son propre parti, conduit ce dernier à l'éclatement ?» (*Cameroon Tribune* n°6800 du 04-03-99). En effet, le capital de notoriété du SDF s'est trouvé, en particulier dans cette conjoncture de déstabilisation et de dissociation du parti située entre le congrès avorté des dissidents (octobre 1998) et le congrès envisagé des orthodoxes (avril 1999), affaibli dans les «luttes politiques» avec les hommes et les groupements concurrents comme «luttes entre des responsables politiques» et jeux de pouvoir entre des «adversaires» en position de «concurrence pour le monopole de la manipulation légitime des biens politiques» (Bourdieu 2000a-

1:63). C'est d'ailleurs pour cette raison que les agents et les représentants du SDF sensibilisés à la dimension interactive et réactive de la compétition politique ouverte affirment à l'occasion des menées politiques organisées par Messieurs Souleymane Et Takoudjou entre octobre et décembre 1998 que ces acteurs «ont été manipulés par le pouvoir» et ont voulu «créer un SDF - bis» ce qui, pour les partisans du «Chairman» Fru Ndi, «ne peut que profiter au pouvoir» (Jean Michel Nintcheu) (*Le Messenger* n° 860 du 04-01-99:6). Dans cette logique d'échange polémique, les transfuges du SDF comme Donatus NGALA considèrent que les partis contre-gouvernementaux ont «connu des scissions» à cause du «pouvoirisme», de «l'autocratie» et du «blocage du débat» et que cette évolution qui «affaiblit l'opposition» a eu lieu à «l'UFDC, L'UPC, l'UNDP et surtout au SDF» (*Politiks* n° 28 du 11-01-99: 6-7) (132). D'autres formations politiques d'opposition ont été marquées par des dissensions comme lorsque M. Bello Bouba Maigari (Président de l'UNDP) a usé de son autorité au sein du Comité central pour en exclure MM. Hamadou Moustapha et Issa Tchiroma (deux membres de la direction de ce parti entrés au gouvernement en novembre 1992 et confirmés en juillet 1994, en dépit du désaccord de leur formation) le 21 janvier 1995. Dans le même registre, MM. Augustin Frédéric Kodock et Henri Hogbe Nlend (secrétaires généraux de factions rivales de l'UPC) se sont livrés à un véritable jeu d'exclusion mutuelle. Ces situations relatives aux dynamiques de conflit interne dans ces organisations appellent une remarque sociologique et politologique à même de montrer avec pertinence comment «les logiques d'acteurs débordent les contours d'une organisation» et cela dans chacune de ces formations (Bagla-Gokalp 1998:86).

L'investigation et l'interrogation socio-politologiques sur le SDF ont gagné à prendre en compte l'interaction des dynamiques internes et externes de concurrence afin de pouvoir rendre compte des logiques relationnelles et configurationnelles caractérisant «la structuration politique des champs» qui caractérise les contextes d'action au sein desquels le SDF a opéré comme «système d'action» (Friedberg 1993, 1997). Cette logique d'appréhension et de compréhension a permis de souligner comment le «noyau dur» du SDF organisé autour des «Founding Fathers» et de la «Cellule des conseillers» est confronté en tant que «noyau stratégique» de cette organisation de gestion et de production de biens politiques et de biens d'intérêts politiques à des problèmes croissants en ce qui concerne la conduite à suivre sur les questions identitaires préoccupant les agents et les agences du parti (Menard 1990, 1993:95). C'est que les opérateurs centraux et intermédiaires du SDF sont fortement gênés dans la consolidation de leur démarche politique concurrentielle en vue d'enlever aux groupes d'intérêts politiques du RDPC le contrôle des positions centrales du pouvoir étatique, par l'activité de contestation du SCNC (organisation anima-

trice du mouvement sécessionniste anglophone). En effet, le leader principal du SDF est dans une situation inconfortable: «Un peu en difficulté dans sa base anglophone – très réceptive aux discours sécessionnistes qui l'accusent de jouer le jeu de la république en participant à ses institutions (les mairies et le parlement) – John Fru Ndi ne souhaite en aucun cas perdre le soutien des Francophones» (*Le Messenger* n° 1069 du 12-05-2000:5).

Les dirigeants de l'entreprise collective du SDF sont en effet obligés de se démarquer du SCNC en condamnant l'option de la sécession en mars 2000 et en décidant de prendre part aux festivités du 20 mai célébrant le 28e anniversaire de la mise en place d'un État unitaire précisément contesté par les partisans du SCNC. À l'analyse, il convient quand même de montrer qu'en dépit de cette décision, les «systèmes d'action» que forment le SDF et le SCNC continuent à s'interpénétrer. Cela s'aperçoit dans l'analyse des affinités entre les opérateurs du SDF et du SCNC qui sont parfois les mêmes (à l'instar de MM. Martin Luma ou Nfor Ngala Nfor) et la position de Martin Luma – qui décidera de lui-même d'abandonner ses fonctions «politiques» dans le SDF pour se consacrer à la cause civique de l'autonomisme anglophone – sur le statut des deux organisations est identique à celle de M. Fru Ndi: «Le Front Social Démocrate - SDF est un parti politique et le Southern Cameroons National Council (SCNC) n'est pas un parti politique mais un groupe de pression. Tout ressortissant national du 'West Cameroon' ou du 'Southern Cameroons' a de la sympathie pour le SCNC» (*The Socialist Chronicle* n° 034 du 27-06-2000:11). Les entrepreneurs politiques du SDF tout en se distançant officiellement des opérateurs du SCNC n'en font pas moins preuve de collusion avec ceux-ci afin de conserver leurs positions de marché dans les circonscriptions localisées dans les régions anglophones du Cameroun, s'efforçant par ailleurs de marquer les concurrents politiques regroupés dans le RDPC. Les opérateurs du SDF confrontés à ces différentes contraintes d'organisation ou de mobilisation du capital politique de leur formation politique ont dû travailler pour la positionner comme un «parti entrepreneur général de nombreux et variés problèmes à résoudre», capable de concurrencer les positions dominantes du RDPC (Ostrogorski 1979:210). Dans cette perspective, les dirigeants et les auxiliaires de cette organisation politique ont toujours essayé de positionner leur entreprise résolue d'opposition déterminée à obtenir l'alternance à travers la création d'une commission électorale indépendante» qu'ils ont revendiqués lors des négociations non concluantes avec le RDPC entre novembre 1997 et janvier 1998, comme instrument le mieux approprié pour «instaurer une tradition de transfert pacifique du pouvoir» (*Cameroon Tribune* n° 5809 du 16-01-98:12-13). C'est dans cette logique persistante en vue de parvenir à une alternance au



pouvoir que les acteurs de cette formation d'opposition se présentent à travers leur plate-forme électorale lors des élections législatives de mai 1997 comme le choix politique du «changement complet» opposé à la «continuité» incarnée par le RDPC qui est indexé pour «sa banqueroute, son incompétence criarde et son insouciance à l'égard du bien commun» (Platform for the 1997 Parliamentary Elections: *The Witness* vol.1 n°90,05-05-97:3). Les acteurs du SDF entendent ainsi conserver une optique radicale de «lutte contre l'adversaire», contre la coalition dirigeante contrôlée par le RDPC et son chef politique (M. Paul Biya), se posant en «parti subversif» (Michels, 1971: 274).

Afin de développer des capacités politiques en vue d'obtenir l'alternance, les dirigeants du SDF entendent tirer parti du crédit que leur offre l'accès aux réseaux du Comité Afrique de l'Internationale socialiste qui s'est tenu à Yaoundé du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2000 et qui leur a apporté un soutien décisif sur la question de la commission nationale électorale indépendante et a pris position dans une optique soutenant la thèse du «blocage total du processus électoral dans des pays comme le Cameroun, le Togo, la Guinée équatoriale» (*La Nouvelle Expression* n° 685 du 03-07-2000:7). En raison de la persistance des logiques de «plébéianisation du pouvoir» dans la construction symbolique et pratique de l'action organisée du SDF, les dirigeants de cette formation vont mettre en évidence les limites de leurs compétences politiques en matière de stratégie, ne parvenant pas à faire adopter une résolution spéciale sur la situation camerounaise alors que l'un des experts du parti (le Pr Ndiva Kofele Kale) était membre de la commission de rédaction de la Déclaration de Yaoundé sanctionnant le travail accompli dans ces assises avec Luis Ayala (Secrétaire général de l'Internationale socialiste) et Ousmane Tanor Dieng (Président du Comité Afrique) (Poirmeur 1990:140). Un publiciste politique évoquera à ce propos, non sans quelques raisons, l'«impréparation stratégique» qu'il lie à «la tendance de la direction de ce parti à privilégier les aspects populaires d'activité au détriment de la nécessaire mobilisation technocratique que la participation à ce type de réunion requiert» (*Le Messager* n° 1082 du 05-07-2000:5). L'effort qu'opère alors les agents et les agences du SDF dans ces transactions personnellement suivies par le «Chairman» Fru Ndi pour élargir les «ressources politiques» de l'organisation comme «bases du pouvoir» du parti risque donc de ne pas être productif (Ilchman Et Upmoff 1969:32). L'analyse du cours organisationnel et transactionnel du SDF a permis de voir comment les agents et les agences de cette entreprise politique intègrent dans les motifs et les objectifs de leur activité et de leur interactivité, les ressources et les contraintes formant les stratégies visant à «procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un regroupement et à leurs militants actifs des chances idéales ou matérielles de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages ou de réaliser les deux ensembles» (Weber

1971: 292). Les acteurs et opérateurs du SDF ont développé des capacités considérables de mobilisation contre-électorale (mars 1992; octobre 1997) ou électorale (janvier 1996; mai 1997) au point de se construire comme pôle d'opposition organisé autour d'une «machine» orientée vers une démarche de déclasserement du RDPC et «prête à suivre» un «chef démagogique» et cela «par dessus la tête du parlement» (Weber 1959:1982: 113). Les entrepreneurs et les brasseurs d'affaires du SDF sont confrontés au défi de la stabilisation d'une formation dont la crédibilité politique s'est détériorée parce qu'elle est restée fortement dépendante d'un leader plébiscitaire trop confiant en des ressources charismatiques dévaluées au point que ses anciens alliés passés dans le comité d'action nationale du SDM le considèrent comme «un obstacle à la réconciliation et à l'avènement d'une opposition crédible» (*Dikalo* n° 481 du 01-11 -99:5). Toujours dans cette optique, un ancien allié du SDF, Victorin Hameni Bieleu, considérait que l'inconsistance d'une alternative était liée aux choix des leaders de la formation de Fru Ndi et que «le vrai blocage de l'opposition provient du SDF» (*L'Anecdote* n° 107 du 13-06-2000).

Les dirigeants et les préposés du SDF entendent capitaliser les profits de représentation et de mobilisation offerts par la plateforme politico-internationale qu'a été le sommet du Comité Afrique de l'Internationale socialiste à Yaoundé (30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2000) dont la déclaration prend parti en faveur d'une «stratégie globale de développement basée sur la démocratie, la bonne gouvernance, la décentralisation et la participation effective de la population à tous les niveaux» et considère que «la démocratie, la bonne gouvernance et la justice sont des conditions nécessaires à la paix» (*La Nouvelle Expression* n° 685 du 03-07-2000:7). Ce travail de mobilisation des ressources politiques apportées à l'organisation partisane du SDF est bien mis en lumière par M. Alexander Taku (Secrétaire nationale à l'Éducation et à la propagande) pour qui ce sommet accorde au SDF «la solidarité de tous les autres partis social-démocrates en Afrique» et procure «assez d'artillerie au SDF pour détruire la fraude et arriver au pouvoir» et enfin, «marque le début de la gouvernance du SDF dans (le) pays» (*The Socialist Chronicle* n° 035 du 12 au 22-07-2000: 6). Cette prise de position d'un représentant du SDF met bien en évidence le fait que cette entreprise collective de pouvoir comme «tout parti politique» peut recourir à différentes manœuvres éthico-doctrinales ou stratégico-instrumentales afin de prévaloir sur les autres partis dans la compétition pour accéder au pouvoir (*Schumpeter* 1965, 1983: 368). Cette entreprise scénique (opérée dans le cadre liturgique et dramaturgique de représentation qu'est l'Internationale socialiste et son Comité Afrique) ne saurait conduire l'analyse socio-politologique à occulter que des formations importantes de l'Internationale Socialiste ont été touchées à la mi-1990 par une série de scandales et d'affaires en France, en Espagne et en

Italie, à tel point qu'une controverse politico-médiatique a parlé à ce propos d'opération «mains sales» (manos sucios) et a caricaturé l'Internationale socialiste comme une «Internationale socialiste de la corruption» (*Cambio* 16, 08-03-97: 17-27). Pour ce qui est de la corruption, les représentants du SDF sont aussi concernés.

Alors que des initiatives politiques du SDF, comme la tentative de motion de censure du gouvernement en décembre 1999, entendaient marquer les engagements de cette entreprise collective dans la lutte contre la corruption, ses élus municipaux ont multiplié les erreurs et les abus de gestion avec des cas emblématiques comme ceux de Fritz Matute Mosima à Tiko, Ousmanou Daouda à Douala IIè et Elie Mpeh à Douala IIIè, à tel point que pour des journalistes politiques, ces écarts ont «entamé la crédibilité des élus du SDF quant à leur capacité à gérer réellement la chose publique» (*La Nouvelle Expression*, n° 622 du 28-01-2000). Dans ce contexte de la démocratisation au Cameroun, ces agents du SDF ont mobilisé leurs mandats municipaux en procédant à «l'exploitation des administrés grâce au monopole des charges, aux petits profits de l'activité politique et aux récompenses de la vanité» (Weber 1959, 1982:105). Et ces pratiques patronales et patrimoniales ont également concerné les élus parlementaires du parti comme le montre un des porte-parole en vue du SDF, M. Evariste Fopoussi Fotso: «les structures de notre parti ont privilégié dans le choix de leurs candidats, l'élitisme, la popularité et parfois la fortune des candidats à leur militantisme. Par conséquent, sur nos 43 députés, il n'y avait même pas 10 vrais militants convaincus» (*Le Messenger* n° 1010 du 29-12-99:11). La machine plébiscitaire du SDF comme organisation politique de compétition au Cameroun est devenue «pour moitié une affaire de notables et pour moitié déjà une affaire d'employés et d'entrepreneurs», ce qui l'a considérablement exposée aux logiques d'action relevant des «appareils politiques à caractère commercial» (Weber 1959, 1982).

C'est dans cette optique que certains des concurrents politiques de la direction du SDF vont attaquer le chef du parti et ses principaux associés en soulignant- ce que les porte-parole de cette organisation finissent par concéder – que ces acteurs avaient initié des contacts avec le Président Biya pour intégrer les sphères du pouvoir en octobre 1997 grâce à la médiation de M. Moïse Albert Njambe et étaient intéressés par les prébendes de l'Etat: «le groupe Fru Ndi a toujours voulu le beurre et l'argent du beurre à savoir que le groupe veut la médiation avec M. Biya mais rejette le médiateur (M. Njambe), il veut l'argent, les marchés et les perdiem du RDPC mais tire au quotidien à boulets rouges sur le RDPC tout en négociant avec lui» (Ma Part De Verite – Lettre du 23-11-98 du Premier Vice President National Du SDF).

Les acteurs et les opérateurs centraux du SDF sont contestés au sein de leur formation par des «aspirants au capitaneat» qui critiquent «la base conservatrice de l'organisation» et mettent en œuvre des stratégies afin de prendre «le pouvoir du parti aux capitaines» (Michels 1971:129-130, 271). C'est ce que fait M. Chrétien Tabetsing alors postulant à la Présidence nationale du SDF lorsqu'il estime que «le SDF a besoin de modernité», que «le Cameroun y aspire tout autant au travers d'une vraie démocratie pluraliste et du respect des droits de l'homme» et disqualifie la direction du parti par le groupe Fru Ndi suspecté de pratiquer «une cogestion stérile et dangereuse des affaires publiques qui conforte la stratégie du RDPC» (*La Nouvelle Expression* n° 493 du 22-03-99:10). D'anciens sympathisants du SDF et de son leader comme Shanda Tonme (brouillé avec cette formation sur le «problème bamiléké» qui y aurait prévalu) sont désormais sceptiques et critiques sur la capacité des réseaux d'acteurs de ce parti à en faire un cadre plausible et crédible d'alternance politique comme au Sénégal en raison de ce qu'ils considèrent comme «la succession des épurations au sein du SDF» qui met en exergue «l'inadéquation entre l'idéologie du changement prônée par le parti, et sa pratique politique interne hautement conservatrice et fermée aux authentiques progressistes» (*Le Messenger*, n° 1045 au 24-03-2000:7). Ces luttes montrent comment certains opérateurs politiques contestent «l'obéissance et le respect presque superstitieux pour le chef» (Ostrogorsk 1979:79). C'est dans cette logique que Chrétien Tabetsing critique la démarche dirigeante de Fru Ndi: «Je crois que pour parler au nom du SDF, il faut d'abord consulter la base et ne pas faire comme si elle n'existe pas ... La stratégie poursuivie est antidémocratique car nul ne peut s'arroger la propriété du parti comme c'est le cas» (*Le Messenger* n° 921 du 31-05-99: 23).

Les pratiques autocratiques et oligarchiques imputées aux acteurs de la direction politique du SDF n'excluent pas que les représentants de cette formation continuent à revendiquer une place déterminante d'organisation politique engagée dans la lutte pour la démocratie et à user d'une rhétorique radicale comme lorsque M. Fopoussi Fotso en appelle à «la guerre électorale» et menace de représailles «tous les agents de l'administration impliqués dans la fraude électorale» qui de ce fait «engagent leur responsabilité personnelle et en paieront le prix. Il reprend les termes utilisés par les résolutions du NEC du 04 mars 2000 à Bamenda (17 jours avant sa conférence de presse) (*Mutations* n° 317 du 24-03-2000:6). C'est dans la même logique de surenchère radicale que M. Tazoacha Asonganyi (Secrétaire général du SDF) avait indirectement stigmatisé le régime dominé par le Président Paul Biya en prenant position pour le coup d'État militaire dans un communiqué du 4 janvier 2000 sur «la situation politique en Côte d'Ivoire», – coup d'État dénoncé au nom du gouvernement

par M. Marafat Hamidou Yaya (Secrétaire général de la présidence) – et en condamnant les «nostalgiques de l'ère des partis uniques» (*Mutations* n° 290 du 06-01-2000: 6). Ce discours entend s'inscrire dans la continuité des positions exprimées et défendues dans le cadre du Front du boycott de l'élection présidentielle d'octobre 1997, une action commune SDF-UNDP-UDC qui stigmatisait ce scrutin comme étant «une mascarade électorale» (Communiqué Conjoint SDF-UNDP-UDC du 19-10-97). Cette défense qui s'inscrit dans l'optique «pas de bonnes lois, pas d'élections» pour la régulation de la compétition inter-partisane par le vote ne semble pourtant pas prise en considération dans certaines des élections internes du SDF au cours desquelles «la compétition coopérative» entre les agents du parti est soumise à d'importantes controverses (Offerle 1987:55). Et dans la lutte politico-idéologique qui se déploie (aussi) dans les sphères du journalisme, un organe de la presse pro-gouvernementale note avec jubilation et ironie les critiques des dirigeants intermédiaires et des militants SDF du Bui (Nord-Ouest) dénonçant le «taux de manipulation des élections et l'ampleur des pratiques anti-démocratiques qui ont cours au sein du SDF et qui sont pires que ce dont ce parti accuse le régime RDPC» (*Le Patriote* n° 355 du 31-07 au 06-08-2000: 2).

### ***Le «Social Democratic Front» Entre Autoritarisme et Parlementarisme***

Les acteurs dominants du SDF affirment de façon continue leur revendication de légitimité et de pouvoir en oscillant entre une rhétorique aventuriste éradicatrice (registres révolutionnaire et antiparlementaire) et une rhétorique opportuniste réformatrice (registres gestionnaire et proparlementaire) qui indique la complexité pratique et pragmatique des intérêts politiques constitutifs du capital collectif du parti, intérêts partagés entre les «prophètes de la révolution» et «les coteries de notables» (Weber 1959, 1982:15, 180). En effet, en dépit de ressources politiques disponibles au titre du statut d'acteurs d'une opposition loyale, les entrepreneurs politiques du SDF restent tentés par des logiques subversives d'action en vue de compenser les effets de leur domination au parlement qui relativise considérablement leurs capacités d'imposer leurs interprétations des figures et procédures de «la mise en place du parlementarisme» et leur ambitions de prendre le contrôle stratégique de «la réforme parlementariste des institutions», de «la parlementarisation des institutions politiques et sociales» (Owona Nguini 1999: 164, 168 et 172). Ce faisant, le SDF qui revendique par le recours à des moyens coercitifs ou persuasifs la monopolisation des marques politiques de la «Social Démocratie» au Cameroun, a souvent usé de la politique d'obstruction à l'Assemblée pour protester contre l'hégémonie de la majorité contrôlée par le RDPC se posant en

apparence tout au moins – comme «un obstacle à la parlementarisation» (Weber 1959, 1982:156). C'est dans cette logique que dans une posture caractéristique de l'homme d'appareil, le «chief whip» du SDF (président du groupe parlementaire), M. Joseph Mbah Ndam affirme « qu'il y a eu une erreur de la part de la population qui a cru que l'entrée à l'Assemblée et dans les mairies était la solution» (*Le Messager* n° 826 du 12-10-98: 6-7).

Les opérateurs principaux du SDF restent en effet réticents à miser de façon considérable sur le parlement comme lieu d'échange politique en raison de la prépondérance nette de la majorité gouvernementale et entendent préserver de «nouvelles stratégies de lutte» en dehors des arènes de la représentation nationale parce que les dirigeants centraux du parti craignent que «sa participation sans collaboration (Assemblée nationale, communes) à un système qu'il rejette» ne soit une «trappe» qui «ne se referme sur lui» parce que «la plupart de ses représentants dans ces structures de l'État ne jouent que leur propre jeu, et plus grave encore celui de l'adversaire» (Fopoussi Fotso) (*L'Expression* n° 273 du 19-05-98: 6). C'est dans cette optique que le leader central du SDF, M. John Fru Ndi justifie lui même sa position de ne pas être le chef politique de sa formation à l'Assemblée nationale, se situant en dehors du parlement: «Je me suis dit: aller à l'Assemblée nationale, je serai président du groupe parlementaire, je serai membre du bureau, j'aurai certainement beaucoup d'argent. Mais est-ce pour l'argent que nous nous sommes engagés en 1990 ? Non pour le changement» (*Mutations* n° 299 du 07-02-2000: 4). Le «Chairman» et les «Founding Fathers» qui contrôlent «la direction du parti» peuvent se situer en dehors de l'Assemblée Nationale parce qu'ils opèrent comme des «bosses» pouvant mobiliser «les managers du parti» résidant à Yaoundé pour orienter la conduite du «caucus» veillant à la discipline des élus parlementaires du parti (Michels 1971:132).

Le démagogue central du SDF en refusant d'impliquer les «*Founding Fathers*» dans le jeu politique parlementaire et municipal pour le compte de leur formation, le justifie par le fait qu'ils «ont bâti ce parti», «lui ont consacré argent, temps et de nombreux autres sacrifices» et doivent avoir «simplement un rôle de sentinelle dans l'évolution du parti» sans qu'ils ne se présentent à aucune élection», qu'ils ne soient «membres de la Direction» (*La Nouvelle Expression* n° 436 du 02-1-98: 8). Les manœuvres de dénégation du Chairman ne sauraient faire perdre de vue le fait que le leader du SDF évoque les «*Founding Fathers*» dans une logique qui montre en dernière analyse que cette structure, dont les membres sont dispensés de représentation parlementaire ou municipale, fait ainsi partie des «institutions oligarchiques de contrôle» (Michels 1971). Ce faisant, les capacités plébiscitaires du parti se trouvent affectées parce que

le leader principal du SDF et les Founding Fathers qui revendiquent un rôle de «politiciens professionnels», s'appuyant sur une «vocation», vont se comporter en «bosses» qui contrôlent les investitures du SDF aux différentes élections et vont orienter le «système de la machine plébiscitaire» vers une «entreprise politique ayant une forte structure capitaliste» (Weber 1959, 1982:151-152). Les outsiders, qui contesteront ces chefs conduits par M. Fru Ndi, menacent en s'attaquant au «Chairman», certaines sources du pouvoir des «*Founding Fathers*» comme le fait Souleymane lorsqu'il affirme ce qui suit: «Le militant SDF... a désormais la preuve que ce n'est pas Souleymane ni quelqu'un d'autre qui a engagé le parti dans les contacts avec le RDPC. Mais c'est bien la haute hiérarchie du parti. D'ailleurs, ancien Rdpéciste, M. Fru Ndi dispose de réseau d'infiltration dans le RDPC. Ces passerelles permettent aujourd'hui d'obtenir des marchés (SONEL, SNEC...) au profit des sympathisants et des proches de la famille» (Ma Part De Verite. Lettre Du 23-11-98 du 1<sup>er</sup> Vice President National du SDF). Le chef charismatique du SDF, les «Founding Fathers» et les membres cooptés de la Cellule des conseillers (Moukouri Manga Bell, Edmond Tantse, Patrice Kadji, Noucti Tchokwago) qui contrôlent la direction du SDF doivent faire face au risque croissant de la dégradation du «pouvoir charismatique» imputé à M. Fru Ndi qui réduirait celui-ci à la position d'un «vulgaire démagogue» et d'un «dilletante de la politique» parce qu'il se situe en dehors de l'espace municipal et parlementaire de la représentation politique au Cameroun, se prive de l'expérience des «commissions parlementaires» ou des conseils municipaux qui forment «l'habitude de la critique politique des délibérations» et ne dispose pas de savoir-faire lié à «l'administration de la fonction publique» de façon qu'il s'exclut du rang des «chefs politiques capables de diriger réellement une administration» (Weber 1959, 1982. 142, 148, 149), 155, 156).

La stratégie de représentation et de mobilisation du SDF dans la lutte politique au Cameroun est celle d'un ensemble d'agents et d'agences regroupés dans un collectif qui entend construire son identité organisationnelle comme celle d'un parti résolument engagé dans la lutte pour la consolidation de la démocratie au Cameroun entre 1990 et 2000. Il se posant comme groupe politique alternatif face au régime dominé par le RDPC et le Président Biya dont le patron du SDF affirme qu'il «n'est pas du tout prêt à affronter un système multipartiste» et qu'il «œuvre uniquement à la destruction du système multipartiste» (*Le Messenger* n° 808 du 31-08-98: 8).

Dans la même logique, le chef du SDF profite de la tribune du Comité Afrique de l'Internationale Socialiste pour dénoncer la gestion du régime marquée selon lui par «des années de sabotage du SDF, de fraudes électorales, de

corruption et de pourrissement de la société camerounaise» (*Le Messenger*, n° 1086 du 03-07-2000:5). Le recours à une analyse socio-historique et socio critique fondée sur des postulats matérialistes et réalistes permet de relativiser et de recadrer ce travail de présentation (de soi) par le leader central du SDF en évoquant la mobilisation massive de la «politique de force» contre les acteurs voulant organiser une minorité opposante dans le parti comme lors des agressions de décembre 1998 contre les partisans de Souleymane et Takoudjou (Weber 1959, 1982:174). Et dans la lutte politique intra et inter partisane, ces postures coercitives font l'objet de controverses mettant en question le SDF: «Toute personne qui émerge au SDF est sacrifiée. On ne peut pas prétendre appliquer ou faire appliquer la démocratie au Cameroun quand dans son parti politique, on cultive l'autoritarisme et prête le flanc à l'autoritarisme» (*Alpha et Omega* n° 002 du 25-03-99:9). SDF est «passé sous la coupe des instincts bureaucratiques» et des appétits ploutocratiques qui ont instillé le mercantilisme dans la parti, affaiblissant les capacités mobilisatrices de cette organisation dont le leader central a de plus en plus de difficultés à opérer comme «un chef démagogique qui fait grande impression» et se pose en «*homo novus*» (Weber 1959-1982:143).

La crédibilité du leader et de la machine plébiscitaire a été affectée par les dynamiques de routinisation et de banalisation de cette formation comme le montrent les luttes politiques qui ont mis en évidence «le cafoillage qui entoure les questions financières» et qui se perçoit par exemple dans le fait que «le trésorier national n'a jamais présenté la situation financière du parti» entre mai 1993 et juillet 1998. Cet état de choses permettant aux concurrents de la direction de s'interroger sur la destination de la rente de 33 millions de francs CFA annuelles (840 000 francs/député) reversée à Bamenda par un «député qui n'est ni responsable financier au Bureau national (NEC), ni caissier du groupe parlementaire» (*Le Messenger* n° 786 10-07-98:8). Le leader plébiscitaire du SDF qui se targuait de faire partie des «politiciens par conviction» paraît être tombé sous l'emprise de notables qui œuvrent pour placer le parti «sous la domination des politiciens de métier sans vocation» en faisant dégénérer les partisans du chef contestataire en une «masse de vulgaires prébendiers» (Weber 1959, 1982:159-180, 184). Les prétentions des dirigeants du SDF à se poser comme «principal parti d'opposition» et comme groupe politique à même de construire une alternative crédible et plausible au régime dominé par le RDPC sont contredites par le jeu des notables du parti, par «l'appétit à peine voilé de certains de ses leaders, les élus parlementaires et municipaux en l'occurrence» (Nkoum Me Ntseny 1999:4-5). C'est pourquoi les partisans d'une opposition radicale et armée au régime dominé par le RDPC mettent en doute le tempéra-



ment de chef de Fru Ndi et sa capacité à diriger l'opposition: «Fru Ndi n'est donc plus qu'un polichinelle, un vaccin pour Biya, c'est-à-dire un microbe (opposant) atténué et maintenu artificiellement en vie et, qui au lieu d'affaiblir l'organisme dans lequel il est inoculé, le renforce plutôt et le rend plus apte à affronter les vrais microbes (opposants)» (*POLITIKS* n° 35 du 01-03-99:4). L'analyse sociologique relationnelle de cette prise de position opérée dans les luttes politiques montre que cette objectivation polémique de la position du SDF et de son leader central résulte précisément du fait que la rhétorique radicale des agents de ce parti masque mal la routinisation d'une entreprise initialement prophétique et charismatique de «démagogues populistes» soucieux de se transformer en «démagogues d'État» (Bourdieu 2000a -1:75).

En effet, les acteurs dirigeants travaillent à la conversion conformiste du SDF en «un parti de gouvernement» qui veut se substituer à la coalition conduite par le RDPC et M. Biya pour pouvoir assumer «le gouvernement en grand» mais dont l'inconstance et l'inconsistance politico-programmatiques le confinent à son statut de groupe d'opposition en quête d'alternance et dont les ambitions sont cantonnées à «un gouvernement en petit» (Michels 1971: 274).

### Notes

- 1- Message n° 2 du comité de reconstruction du SDF.
- 2- Dans cet entretien, M. Fru Ndi affirme par ailleurs que «le grand mal du Cameroun, c'est l'indiscipline» *Nouvelle expression*, n° 452 du 09-12-98 (6-7).
- 3- Appel du 22 Octobre 1998 aux militants du SDF: rassemblons pour mieux construire. C'est l'indiscipline *Nouvelle Expression*, n° 452 du 09-12-08 (6-7).
- 4- Il s'agit d'un avis du Pr Ndiva Kofele Kale (Président de la Commission des affaires étrangères au NEC du SDF).
- 5- Les «réseaux d'influence» sont accusés d'avoir fait la loi au cours de ces processus d'investiture.
- 6- La rivalité entre Messieurs Sonkin et Tsapy donnera lieu à une dispute pour l'accès aux locaux provinciaux du SDF Ouest à Bafoussam.
- 7- Intervention de Chretien Tabetsing-congres provincial France du SDF - Amiens, le 13 février 1999.
- 8- Il faut remarquer que d'autres hommes politiques tels Augustin Kodock et Dika Akwa avaient également déposé un dossier à l'OAPI (Organisation Africaine de la propriété intellectuelle) pour s'assurer l'exploitation exclusive des marques de l'UPC (Union des populations du Cameroun). Sur la démarche du groupe de Fru Ndi, lire *Le Messenger*, n° 839 du 11-11-98 (: 4)

- 9- M. Takoudjou estimera qu'au-delà des insinuations ethniques, la raison de son exclusion du SDF en novembre 1996 est liée au refus de la direction du SDF de le voir prétendre au poste de secrétaire national à l'organisation du parti.
- 10- Il s'agit d'une lettre de réponse de M. Fru Ndi à une lettre fort critique de l'Association Culturelle Bamiléké Laakam à l'encontre du SDF accusé de marginaliser les Bamiléké.
- 11- C'est qu'effectivement «les sécessionnistes embarrassent le SDF».
- 12- Aurore Plus, n° 120 du 10-07-98 (:4).
- 13- *Le Messager*, n° 113 du 27-10 au 02-11-99 (:9).
- 21 - Olinga condamne cette législation par une belle formule « le parti peut se séparer d'un militant devenu indésirable mais la nation doit pouvoir garder son mandataire ».
- 22 - Voir les analyses très suggestives de A.D. Olinga « Les partis politiques au Cameroun », supra
- 23 - Duverger (1950:197) notait que dans le cas des gouvernements d'union nationale dans des systèmes multipartisans il y a bien une opposition, mais « elle est en quelque sorte au gouvernement: au lieu d'avoir un parti qui fait de l'opposition en dehors du gouvernement, il y a dans le gouvernement des partis dont les points de vue s'opposent les uns aux autres ».
- 24 - La question de la participation des communistes aux gouvernements de gauche en France illustre bien ces différences d'appréciations.
- 25 - On pense spécialement à l'action du Commandement opérationnel créé en mars 2000 pour lutter contre l'insécurité à Douala dont les méthodes se révèlent pour le moins expéditives: voir Babette Stern, « L'affaire des « disparus de Bépanda » provoque un scandale au Cameroun », *Le Monde*, 5 avril 2001.

### Bibliographie

- Aron, R, 1965, 1995, *Démocratie et Totalitarisme*, Paris: Gallimard.
- Attali, J., 1972, *les modèles politiques*, Paris: PUF.
- Bagla-Goökalp, L, 1998, *Sociologies des organisations*, Paris: La Découverte.
- Bailey, F., 1971, *les règles du jeu politique*, Paris: PUF.
- Bastein, « Le président, pontife constitutionnel: charisme d'institution et construction juridique du politique », in Lacroix, B. et Lagroye, J., 1992, *Le président de la république*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992
- Bayart, J.F, 1985, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la FNSP.
- Becker, K., 1985, *Outsiders*, Paris, Am Métaille.
- Berger, P., Luckman, T., 1986, *la construction sociale de la réalité*, Paris, Meridiens-Klinsieck.

- Bourdieu, P. 1981, «La représentation politique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37.
- Bourdieu, P., 2000a, «Le champ politique» Bourdieu, P., *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, (avec une introduction de Fritsch, P.).
- Bourdieu, P., 1994 «La variante soviétique et le capital soviétique», in Bourdieu, P. *Raisons pratiques*, Paris: Seuil, 1994, (p31-35).
- Bourdieu, P. 1998, *Contre-feux: propos pour servir à la résistance contre l'invasion neo-liberale*, Paris, Libre-raisons d'agir.
- Bourdieu, P., 2000b, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.
- Crozier, M., Friedberg, E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- Dahl, R, 1973, *Regimes and oppositions*, New Haven, Yale university press.
- Dobry, M. 1992, «Le président en cohabitation. Modes de pensée pré-constitués et logiques sectorielles», Lacroix, B., Lagroye, J, (Dir), *Le président de la république: usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP.
- Dobry, M., 1986.1996, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP.
- Donegani, J-M, Sadoun, M., 1994, *La démocratie imparfaite*, Paris, Gallimard.
- Downs, A, 1957, *An economic theory of democracy*, New York, Harper.
- Durkheim, E., 1996, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- Duverger, M., 1981, *Les partis politiques*, Paris, Seuil.
- Elias, N., 199..., *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.
- Elias, N., 1976, *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann Levy.
- Elias, N., 1985, *La société de cour*, Paris, Flammarion.
- Elias, N., 1981, *Qu'est ce que la sociologie ?* Paris, Éditions de l'aube.
- Epstein, L.D., 1967, *Political parties in western democracies*, New York.
- Francois, B, 1992, «Le président, pontife constitutionnel: charisme d'institution et construction juridique du politique», Lacroix, B. Lagroye, J. (Dir), *Le président de la république: usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, pp 303-331.
- Friedberg, E., 1993 et 1997, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil.
- Garrigou, A., 1992, «Le président à l'épreuve du scandale: déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle», Lacroix, B. Lagroye. (Dir), *Le président de la république: usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, pp 281-301.
- Gaxie, D. Offerle, M., 1985, «Capital social collectif et carrière politique» Birnbaum, P. (Ed) *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, PUF.
- Gaxie, D., 1977, «Economie des partis et rétribution du militantisme», *Revue française de science politique* n° 1, pp 123-154.
- Gaxie, D., 1984; «Le vote comme disposition et comme transaction» Gaxie, D, (Dir), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, Paris, FNSP, 1984.

- Gaxie, D., 1993, *La démocratie représentative*, Paris Montchretien.
- Gaxie, D., 1992, « Les fondements de l'autorité présidentielle: transformations structurelles et consolidation de l'institution », Lacroix, B., Lagroye, J., (dir) *Le président de la république: usages et genèses de l'institution*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, pp333-370.
- Gremion, P., 1976, *Le pouvoir périphérique*, Paris, Seuil, 1976.
- Gwellem, J.F, 1990, *Fru Ndi and the SDF revolution*, Bamenda, Unique Printers.
- Hirschman, A., 1995, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard.
- Ihl, O., 1999, «Deep pockets. Sur le recrutement ploutocratique du personnel politique aux Etats-Unis», Offerle, M., *La profession politique XIX-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, pp 333 -355.
- Ilchman, W.F. Uphoff, N. T., 1969, *The political economy of change*, Berkeley, Los Angeles, University of California press.
- Jobert, B. Muller, 1987, *L'État en action*, Paris, PUF.
- Lagroye, J. et al. 1976, *Les militants politiques dans trois fédérations départementales*, Paris, Pedone.
- Lacan, J. F. 1988, «Le politicien-investisseur: un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques», *Revue française de science politique*, n° 38, février.
- Lekene Donfack, C. E., 2000, «La candidature indépendante et la liberté de suffrage en droit camerounais», *Revue africaine des sciences juridiques*, Vol.1 n°1, P21 -52.
- Linz, J. M, *The breakdown of democratic regimes*, Baltimore, The John Hopkins university press, 1978.
- Marx, K., 1984, *La lutte des classes en France 1848 -1850*, Paris, Editions Sociales.
- Marx, K., 1984, *Le dix-huit brumaire de louis bonaparte*, Paris, Editions Sociales.
- Mbembe, A., «Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'Etat» Geschiere, P; Konings, P., 1993, *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993, p 354 -374.
- Medard, J. F., 1990, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine* n° 39, Septembre, pp 25-36.
- Menard, C., 1993, *L'économie des organisations*, Paris, La découverte 1990.
- Michels, R., 1971, *Les partis politiques*, Paris, Flammarion.
- Nkoum-Me-Ntseny, L.M, 1999, «De la démocratie dirigée à la démocratie anomique: comment sortir les négociations entre le SDF et le RDPC de l'impasse?», *Amand'la* Octobre - Novembre, p 4-5.
- Nyo Wakai, 2000, *Inside the fence*, Bamenda, Patron publishing house.
- Offerle, M. 1999, «Professions et profession politique» Offerle, M.(Dir), *La profession politique (XIX -XX siècle)*, Paris, Belin, 1999, pp 7 -35.
- Offerle, M. 1987, *Les partis politiques*, Paris, PUF (Que sais je ?).
- Offerle, M., 1994, *Sociologie des groupes d'interet*, Paris, Montchrétien.

- Olson, M., 1972, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF.
- Ostrogorski, M., *La démocratie et les partis politiques*, (Textes choisis), Paris, Seuil, 1979.
- Owona Nguini, M. E., 1998, «Juristes- savants, Droit de l'État et État de Droit au Cameroun. L'énonciation professorale et doctorale du droit de la souveraineté et des droits de l'homme au crible d'une sociologie politique du champ juridique» *Polis*, Vol 6, n°2, pp 81-132.
- Owona Nguini, M. E., 1999, «Les rapports État- société civile dans le processus politique en Afrique Centrale», *African journal of political science*, n°2, p147-180.
- Owona Nguini, M. E., 1997 « La sociogenese de l'ordre politique au cameroun entre autoritarisme et démocratie (1978-1996) », Thèse de Doctorat en science politique, Université de Bordeaux IV – Montesquieu. Institut d'études politiques de Bordeaux, 26 Septembre.
- Owona Nguini, M.E. 1999-2000, « À propos de la crise de 1962 au Cameroun, faire de l'histoire socio-politologique: socio-analyse et histoire analysée d'un conflit de pouvoir», *Polis* (Revue camerounaise de science politique) Vol, 7 N° special.
- Poirmeur, Y., Rosenberg, D. et al. *Regards sur le changement en Union Soviétique*, Paris, PUF, 1990.
- Schmitt, C., 1998, *Parlementarisme et démocratie*, Paris, Seuil.
- Schumpeter, J, 1965 et 1983 *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- Seiler, D.L., 1995, «Pour une métathéorie de l'échange politique» Claes, P.M., Frogner, A- P, *L'échange politique*, Bruxelles, Université libre de bruxelles, 1995, P49-82.
- Shanda Tonme, *Crise du SDF et problème Bamileke*, Éditions les montagnes, s.d.
- Sindjoun, L, Owona Nguini, M.E, «Politisation du droit et juridicisation de la politique: l'esprit sociopolitique du droit de la transition démocratique au Cameroun».
- Darbon, D, Gaudusson, J. d (Dir), 1997, *La création du droit en Afrique*, Paris, Karthala, pp217-245.
- Sindjoun, L., 2000, (Dir.), *La biographie sociale du sexe genre politique et société au Cameroun*, Paris, Karthala, 2000.
- Sindjoun, L., 1994 a, «La cour suprême, la compétition électorale et la continuité politique au Cameroun, la construction de la démocratie passive», *Africa Development*, vol. xix n° 9, pp 21-69
- Sindjoun, L., 1994, « Construction et déconstruction locale de l'ordre politique au cameroun: la sociogenese de l'État ». Thèse de doctorat d'État en science politique de l'Université de Yaoundé II, Juillet.
- Stiglitz, J.E., 2000, *Principes d'économie moderne*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université s.a.

- Theret, B., 1992, *Les régimes économiques de l'ordre politique. Esquisse d'une théorie régulationniste de l'État*, Paris, PUF.
- Tine, A. 1999.2000, «Allégeances partisans et multipartisme: éléments d'une problématique de la pluralisation des identités politiques et de la légitimation démocratique» *Polis* (Revue camerounaise de science politique) Vol. 7 N° Special.
- Tullock, G., 1978, *Le marché politique, analyse économique des processus politiques*, Paris, *Economica*.
- Weber, M., 1971, *Economie et Société*, Tome, Paris, Plon.
- Weber, M., 1959 et 1982, *Le Savant et le politique*, Paris, Plon.
- Yamga Tientcheu, P., 1989, *Le social democratic front se meurt-il ? Le mal des oppositions africaines: exemple du Cameroun*, Paris, Bibli Europe.
- Zang Atangana, J.M., *Les forces politiques au Cameroun* (tome i: les partis politiques avant la reunification. tome ii: l'expérience de l'uc et du kndp, tome iii, les groupes de pression) Paris, L'Harmattan.